

Diversité urbaine



Introduction

Michel Pagé et Patricia Lamarre

Volume 20, numéro 2, 2020

Les catégories linguistiques et ethnoculturelles : avancées et écueils

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075455ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075455ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pagé, M. & Lamarre, P. (2020). Introduction. *Diversité urbaine*, 20(2), 3–11.
<https://doi.org/10.7202/1075455ar>

Introduction

MICHEL PAGÉ

*Département de psychologie, professeur honoraire, Université de Montréal,
michel.page@umontreal.ca*

PATRICIA LAMARRE

*Département de didactique, Université de Montréal,
patricia.lamarre@umontreal.ca*

EN GUISE DE CONTRIBUTION à la réflexion critique sur les catégories qui servent à étudier les populations dans leurs aspects linguistiques et ethnoculturels, ce numéro de *Diversité urbaine* propose cinq articles thématiques, dont la contribution est mise en évidence sous deux volets dans ce texte de présentation. Chaque article fait l'objet, d'abord, d'un résumé qui en dégage l'argument central et, ensuite, de quelques réflexions d'ordre épistémologique qui soulignent des écueils possibles liés au processus de catégorisation en question dans l'article. Quatre des cinq articles thématiques résultent de la démarche d'un groupe de chercheurs et de chercheuses réunis par le Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM)¹ et soucieux d'examiner de façon concertée :

- les avancées et les limites des banques de données actuelles dans des domaines qui concernaient les intérêts de recherche du CEETUM;
- la base conceptuelle des catégories utilisées dans ces banques et les méthodologies qui sont employées, afin de mieux analyser et nuancer l'interprétation des données;
- la manière selon laquelle les contextes historiques, politiques et administratifs particuliers influencent la mise sur pied des banques de données et leur évolution.

Cette collection d'articles propose un regard critique sur ce que les banques de données fournissent et ne fournissent pas. En examinant surtout les contextes canadien et québécois, notre réflexion critique veut contribuer à un vaste questionnement en cours dans plusieurs pays sur la catégorisation linguistique et ethnique et sur les enjeux qu'elle soulève,

notamment à propos de ce qui constitue un groupe linguistique et ethnoculturel. À ce propos, nous présentons l'article d'une chercheuse qui discute des méthodes de catégorisation des populations en Autriche. Pour compléter ce numéro, un dernier article aborde la catégorisation linguistique et ethnoculturelle sous l'angle ethnographique.

La démarche critique que nous proposons est importante, car les données relatives aux catégories linguistiques et ethnoculturelles servent souvent à déterminer l'orientation des politiques publiques recherchant la distribution équitable des ressources et des services aux diverses populations concernées. Comme tout le reste, les outils de recherche sur des populations «linguistiques» et «ethnoculturelles» évoluent et doivent évoluer.

Dans les articles thématiques de ce numéro, l'attention porte sur l'information tirée des recensements et des enquêtes populationnelles ou administratives qui servent à caractériser des populations à l'aide de catégories linguistiques ou ethnoculturelles. Les auteurs et autrices remettent en question la nature de l'information issue de la compilation des réponses aux questions de ces enquêtes et sa valeur en tant qu'information sur des ensembles de personnes. Les articles discutent, sous différents angles, de la valeur de vérité des portraits ainsi produits, en soulignent les failles et proposent des voies d'amélioration.

La réflexion critique débute par l'examen des caractéristiques qui servent à constituer les catégories linguistiques. Que fait-on réellement lorsque l'on privilégie une caractéristique en particulier, par exemple, la langue maternelle, et quelle information obtient-on sur le volet linguistique de l'identité d'une personne lorsqu'on la détermine d'après cette information? Cette question occupe une place centrale dans l'article de Corbeil, qui montre, à partir des données sur la langue tirées du recensement canadien, l'importance qu'ont joué, au fil du temps, de nombreux chercheurs et chercheuses et de nombreux acteurs et actrices des milieux scientifique, politique ainsi que des médias dans la construction des groupes linguistiques et de leurs frontières.

Comme le relate l'auteur, cette préoccupation pour l'appartenance linguistique des personnes (ou l'attribution d'une identité) s'est manifestée, au Canada, dès la mise sur pied de l'État confédéral en 1867 qui inclut alors deux «peuples» fondateurs distingués par leur langue ancestrale, soit les Canadiens d'origine française, d'une part, et les Canadiens d'origine britannique, écossaise et irlandaise, d'autre part. Dès 1901, il est considéré comme nécessaire de recenser les personnes de l'une et l'autre ascendance. La langue maternelle s'impose d'emblée comme la caractéristique la plus sûre pour dénombrer les personnes qui sont de langue maternelle française et anglaise, et combien parmi celles-ci

parlent encore leur langue maternelle, et combien connaissent l'autre langue. Corbeil montre que, dès les débuts, une équivalence s'est établie entre les catégories linguistiques ainsi construites et les groupes ethno-culturels. Il montre le long cheminement qu'a suivi cette tendance à ethniciser les données des catégories linguistiques construites sur la langue maternelle.

Les catégories ont ainsi pour effet de simplifier la réalité en la dépouillant d'une partie de sa complexité pour que ressorte un portrait net de la situation : un nombre *X* de personnes identifiables par la même caractéristique. Moins il y a de caractéristiques en jeu, plus le portrait obtenu est net. Mais il semble aussi qu'un portrait trop simple puisse fausser la réalité et en occulter des aspects importants. La partie se joue entre ceux et celles qui privilégient les données qui distinguent nettement des sous-populations les unes des autres, d'une part, et, d'autre part, ceux et celles qui acceptent des catégories complexes qui n'accentuent pas les contrastes, mais qui permettent d'obtenir un portrait plus véridique.

L'évolution décrite par Corbeil montre que la complexité des caractéristiques linguistiques a fini par être prise en compte par les recensements. Les catégories en sont venues à dénombrer les personnes non plus seulement d'après la seule langue maternelle, mais d'après plusieurs autres caractéristiques, telles que la langue qu'elles parlent à la maison, celle qu'elles parlent au travail et celles qu'elles préfèrent utiliser dans les conversations courantes. On se trouve donc maintenant avec plusieurs catégories linguistiques, par exemple, les personnes unilingues de langue maternelle française ou anglaise, celles qui parlent français ou anglais à la maison, celles qui conversent en français ou en anglais et parlent français ou anglais au travail.

Mais l'impact de la proximité linguistique et du bilinguisme étant de mieux en mieux connu, des catégories sont requises pour inclure, en plus de ces unilingues, les personnes qui ont plus d'une langue maternelle, ou celles qui utilisent plus d'une langue à la maison, au travail et dans les conversations courantes. Corbeil présente la complexification progressive des catégories linguistiques comme un progrès important qui remet en question l'équivalence établie entre les catégories linguistiques basées sur la langue maternelle et l'identité ethnoculturelle.

Cet article soulève un premier écueil épistémologique. Pour mieux rendre compte de la diversité des profils linguistiques existant dans la population, le recensement canadien accepte les réponses multiples désignant plus d'une langue et distingue donc plusieurs catégories de personnes en croisant les réponses aux cinq variables linguistiques de référence dans le recensement. En gagnant ainsi en complexité, les catégories rendent possible, à n'en pas douter, une connaissance plus approfondie

des réalités. Cependant, ce résultat n'est obtenu que si l'investissement cognitif requis pour extraire l'information adéquate est fourni.

En effet, plus la catégorisation servant à décrire une population est complexe, plus l'interprétation des données sera également complexe. Il faut effectuer des croisements de données pour exploiter toute l'information. À défaut de se prêter à cette discipline, on court le risque que soit finalement privilégiée une source d'information, par exemple, la langue maternelle ou la langue de travail, ce qui ne peut conduire qu'à des interprétations partielles. Ainsi, au Québec, le dénombrement des personnes de langue maternelle française sous-évalue de façon importante le nombre de personnes pour qui le français est la langue principale ou une langue couramment utilisée. C'est pourtant une catégorie souvent invoquée pour jauger la situation du français. Le choix d'une variable parmi d'autres n'est pas neutre : il peut être influencé par la volonté de mettre en évidence une certaine image de la réalité que l'on veut bien diffuser pour des raisons politiques ou idéologiques.

Le texte de Pagé, Lamarre et Corbeil met de l'avant l'idée voulant que toute l'évolution décrite par Corbeil n'est toujours pas achevée, car il manque encore un véritable indicateur de l'usage public des langues, outre le domaine du travail, qui est couvert par le recensement depuis 2001. Des catégories qui permettraient de classer les personnes selon la ou les langues qu'elles utilisent dans les communications publiques sont une nécessité prépondérante, compte tenu du fait que, dans le contexte québécois, l'usage du français en public est la cible privilégiée de la politique linguistique qui se préoccupe de la prédominance de cette langue dans l'espace public.

L'article passe en revue les diverses façons de catégoriser l'usage public dans les enquêtes des vingt-cinq dernières années au pays et conclut qu'il reste encore à concevoir une façon adéquate de catégoriser cet important volet de l'usage des langues. L'article énonce une proposition basée sur la conceptualisation de cinq catégories de faits de communication dans l'espace public. Ces catégories peuvent servir à classer les faits de communication publique afin d'inventorier les langues qui sont utilisées dans ces cas. Cette approche trouve son inspiration dans plusieurs disciplines, telles que la psychologie sociale de la communication, la sociologie du langage et l'ethnographie de la communication.

L'écueil que relève cet article est l'absence de catégories appropriées pour bien saisir la réalité, ce qui est illustré par l'absence de conceptualisation adéquate de l'usage public des langues. À défaut d'avoir un consensus sur une ou plusieurs catégories appropriées qui pourraient ressortir d'une telle conceptualisation, les enquêtes réalisées jusqu'ici se sont repliées sur diverses variables qui donnent chacune une image floue

ou morcelée de la réalité des pratiques linguistiques. Le consensus sur des catégories appropriées se construira à mesure que progressera la recherche sur le développement de telles catégories. L'article propose une avancée en ce sens.

Le troisième article sur la catégorisation linguistique, signé par Brigitta Busch, prend comme cible d'analyse critique les pratiques censitaires de l'Autriche, pays qui compte, en plus de son groupe majoritaire de langue allemande, une population immigrante provenant de nombreux pays et qui parle une grande variété de langues. L'autrice s'intéresse particulièrement à la logique selon laquelle sont créées les catégories linguistiques utilisées pour procéder au classement de toutes ces personnes qui connaissent d'autres langues que l'allemand. Les catégories ainsi élaborées sont définies par les langues nationales des pays d'origine des personnes recensées sur le territoire autrichien.

Comme l'ont fait plusieurs auteurs dont elle s'inspire (Derrida, Althusser, etc.), elle remet en question la légitimité de cette catégorisation linguistique, qui est fondée sur *l'a priori* voulant que les langues sont des objets que l'on peut classer au moyen de systèmes catégoriels à validité universelle et anhistorique. Pour étayer son propos, elle montre que le système catégoriel autrichien concernant les langues autres que l'allemand change selon les périodes de recensement en fonction de différentes influences. Elle étudie en particulier le cas des changements de la catégorie identifiée par la langue serbo-croate, qui se fragmente en plusieurs catégories en fonction desquelles on essaie de différencier les nationalités qui se sont constituées après la guerre de Bosnie. Elle retrace aussi de quelle manière certaines langues apparaissent dans le système alors que d'autres disparaissent, au gré de décisions dont les fondements ne sont pas toujours justifiables.

Tout comme Corbeil à propos du cas canadien, elle critique la manière par laquelle les personnes sont associées aux catégories d'après leurs réponses aux questions censitaires. On voit ici à l'œuvre la tendance à simplifier la réalité en limitant les personnes à nommer une seule langue nationale autre que l'allemand. Lorsqu'elles ne se limitent pas à une langue, le recenseur choisit comme réponse unique l'une des langues mentionnées, en se basant sur des critères dont la validité est contestable.

L'article de Busch montre également que les catégories linguistiques déterminant les langues connues par des personnes immigrantes en faisant référence à leur pays d'origine comportent un écueil majeur. La question qui se pose est la suivante : quelle information retire-t-on de réponses qui identifient une langue connue par une personne immigrante en la nommant par référence à une langue du pays d'origine de cette personne ? Elle se pose, car le lien entre nationalité et langue n'est pas aussi univoque que l'on peut le penser. Plusieurs présupposés non justifiés

constituent ici un écueil important. Par exemple, le classement de la personne dans une catégorie linguistique nommée d'après son pays d'origine suppose qu'elle y a parlé la langue censée être la seule de ce pays, ce qui peut ne pas être le cas. En effet, il se peut que d'autres langues ou des variantes régionales soient occultées ici. Par ailleurs, le classement dans une catégorie linguistico-nationale ne révèle pas adéquatement le degré de conservation de ladite langue ancestrale dans le contexte d'immigration, ni l'étendue du répertoire linguistique acquis par les personnes dans ce nouveau contexte.

À la lecture de ces trois premiers articles, la saisie de données fiables sur les identités ou sur les appartenances linguistiques dans la population apparaît comme une entreprise requérant un outillage conceptuel d'une grande complexité. Mais, qu'en est-il lorsque les faits d'intérêt portent sur la diversité ethnoculturelle, soit la diversité de caractéristiques propres à l'importante portion de la population canadienne issue de l'immigration ancienne et récente qui n'est pas de langue maternelle française ou anglaise? Cette diversité se présente sous plusieurs aspects : des langues autres, des appartenances ethniques, culturelles, religieuses qui renvoient aux nombreuses régions du monde d'où proviennent les personnes qui composent cette population diversifiée.

L'article d'Elke Laur expose la variété des sources de données disponibles sur les personnes qui habitent le Canada, ou plus particulièrement le Québec, à la suite d'une immigration conduisant à la résidence permanente ou à la naturalisation. Plusieurs de ces sources incluent les personnes issues de lignées qui n'appartiennent pas au groupe majoritaire. Et ce ne sont pas les sources qui manquent, comme le montre l'autrice. Plusieurs données proviennent des recensements ou de grandes enquêtes populationnelles nationales menées par Statistique Canada. Il y a ensuite de nombreuses données provenant des banques administratives d'organismes concernés par la question de l'immigration et du statut des immigrants, dans l'accès à l'emploi, par exemple. L'article dresse une liste des sources disponibles pour décrire la diversité ethnoculturelle au Canada et au Québec. Il s'agit de la liste la plus élaborée publiée à ce jour, bien qu'elle ne puisse pas être considérée comme exhaustive.

Cette abondance de sources de données comporte une limite énorme : celle de la disparité des variables prises en compte d'une source à l'autre, de la diversité des échantillons de population étudiés et de la diversité des méthodes d'enquête. Selon l'article de Laur, cela s'explique par le « fait que ces mesures ont été construites au fur et à mesure que les besoins de connaissance se sont concrétisés à travers l'évolution des politiques, programmes et législations. Ainsi, divers compromis entre besoins évolutifs de connaissance et contraintes méthodologiques ou éthiques ont

mené à une évolution historique, par poussées successives, toujours en réponse aux besoins plus ou moins explicités, et peu en leur prévision ». Toutes les données disponibles dépendent donc de décisions prises en faveur de leur mesure et elles ne peuvent ainsi refléter que la réalité qu'il a été jugé bon de mettre en évidence à un moment donné. L'autrice détecte là une certaine circularité de raisonnement : une donnée est privilégiée pour une certaine raison et cette donnée devient la preuve de la validité du raisonnement qui a conduit à la privilégier.

Il en résulte, comme l'écrit Laur, que « l'appartenance ethnoculturelle demeure ainsi un fait reconstruit par des mesures qui, prises d'une façon complémentaire, permettent de s'approcher le plus possible du concept qui reste, par ailleurs, à définir ». Ce constat lucide, découlant d'un examen sérieux de l'ensemble du tableau des informations sur la diversité ethnoculturelle, peut avoir un goût amer compte tenu de l'ampleur des efforts investis dans la construction de toutes ces sources.

La prolifération d'information catégorielle sur une réalité sans possibilité réelle d'harmoniser les nombreux systèmes catégoriels existants est l'écueil illustré par Laur. L'impossibilité d'harmoniser les banques disponibles est un écueil important, attribuable particulièrement à l'absence de concertation ou de consensus dans la sélection des variables ciblées, dans la dénomination des variables et dans l'échantillonnage. Le problème qui se pose dans ce cas est qu'une information sur la réalité ethnoculturelle provenant des banques considérées toutes ensemble n'est pas accessible. On est donc porté à choisir une banque de données parmi plusieurs pour trouver de l'information. Ce processus n'est pas si facile à suivre, car il faut connaître les banques existantes et leurs limites respectives pour effectuer le meilleur choix. Si ces limites viennent en partie des besoins particuliers auxquels doit répondre l'information enregistrée dans une banque, comment peut-on évaluer la perte d'information liée aux choix qui ont été faits en fonction de ces besoins ?

Le cinquième article s'intéresse à la problématique de la catégorisation d'une classe particulière de personnes appartenant à la diversité ethnoculturelle : les travailleuses et travailleurs immigrants victimes d'accidents. La problématique énoncée démontre qu'il est indispensable de mieux connaître cette sous-population pour pouvoir documenter de façon adéquate les conditions de travail et les risques d'accident auxquels cette main-d'œuvre est exposée.

L'argument central de l'autrice Sylvie Gravel tourne autour du fait que les connaissances à propos des travailleuses et travailleurs immigrants qui sont victimes d'accidents de travail sont défaillantes. Pour enrichir la documentation existante, elle prône la création d'une catégorie plus complexe couplant deux séries de caractéristiques : 1) celles qui portent

sur les travailleuses et travailleurs immigrants en tant que tels et 2) celles qui concernent, parmi ces personnes, celles qui sont malheureusement victimes d'un accident de travail. L'argumentaire de base de l'autrice est que la dernière source de documentation est déficiente parce que les travailleuses et travailleurs immigrants victimes d'accidents, pour certaines raisons qu'elle pointe du doigt, ne sont pas toujours clairement identifiés dans les fichiers d'information. Il faut donc pallier cette carence afin de pouvoir relier les données les concernant à celles d'autres banques disponibles qui regorgent d'information sur les travailleuses et travailleurs immigrants.

Un autre cas d'écueil à la connaissance, qu'illustre le texte de Gravel, concerne les lacunes dans la saisie d'information sur les personnes classées dans la catégorie des travailleuses et travailleurs immigrants accidentés. En effet, pour des raisons qui semblent bien connues, les divers organismes impliqués omettent de prélever toute l'information nécessaire qui pourrait enrichir la description catégorielle et relier cette sous-classe à la classe plus générale des travailleurs immigrants.

Ce numéro compte finalement un article de Fabio Scetti, qui fait la démonstration de ce que la méthode ethnographique peut apporter à la connaissance des catégories linguistiques et ethnoculturelles. L'article porte sur les marqueurs de l'identité portugaise à Montréal. L'auteur suggère que les nombreuses fêtes religieuses constituent toujours des lieux importants de définition et de transmission de l'identité ethnolinguistique ainsi que des espaces de valorisation de la langue portugaise. Afin d'étayer cette idée, Scetti présente une analyse linguistique des pratiques langagières observées lors de ces événements et une analyse discursive des représentations identitaires et langagières de plusieurs générations issues de la migration portugaise montréalaise. L'analyse linguistique permet de documenter l'évolution, qui est une érosion, selon l'auteur, de la langue portugaise en contexte montréalais, où la communauté qui a originalement quitté le Portugal pour le Québec en est maintenant à la quatrième génération. Cette analyse se termine en notant que l'arrivée récente d'immigrants brésiliens apporte un dynamisme dans cette évolution. L'analyse de Scetti met aussi en évidence la difficulté de décrire des pratiques langagières à Montréal.

L'analyse du discours de participants aux festivités religieuses permet à l'auteur d'examiner les liens entre la langue, l'ethnicité et l'identité tels qu'ils sont représentés dans les propos de générations différentes. L'auteur constate le déplacement de la religion comme facteur central dans les « actes d'identités » et les représentations des plus jeunes de la communauté. Si l'identité et la langue portugaises demeurent toujours importantes sur le plan identitaire pour ces jeunes de troisième et de quatrième

génération, cette langue est maintenant également valorisée comme ressource sur le marché international. De plus, l'appartenance à la communauté portugaise de ces jeunes n'empêche en rien d'autres appartenances. Cet aspect de l'étude met en évidence la nécessité de repenser l'identité en tant que phénomène pluriel – un autre défi pour celles et ceux qui essaient de cerner la catégorie « ethnicité ».

L'article nous permet de terminer ce numéro en soulignant, d'une part, l'importante contribution des études ethnographiques en tant que complément à des études quantitatives et, d'autre part, la nécessité de prendre en compte la complexité mise en évidence par l'ethnographie dans les tentatives de conceptualiser l'ethnicité et de comprendre les pratiques langagières dans la vie quotidienne des citoyens.

Notes

1. Jean-Pierre Corbeil (Statistique Canada), Elke Laur (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion), Nicole Gallant (INRS), Patricia Lamarre (Éducation, Université de Montréal) et Michel Pagé (Psychologie, Université de Montréal).

Diversité urbaine



Catégories et frontières. Le recensement et la construction sociale, politique et scientifique des groupes ethnolinguistiques au Canada

Categories and Boundaries. The Census and the Social, Political and Scientific Construction of Ethnolinguistic Groups in Canada

Jean-Pierre Corbeil

Volume 20, numéro 2, 2020

Les catégories linguistiques et ethnoculturelles : avancées et écueils

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075456ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075456ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Corbeil, J.-P. (2020). Catégories et frontières. Le recensement et la construction sociale, politique et scientifique des groupes ethnolinguistiques au Canada. *Diversité urbaine*, 20(2), 13–33. <https://doi.org/10.7202/1075456ar>

Résumé de l'article

L'objectif de cet article est de montrer que l'utilisation et l'analyse des données sur la langue à partir du recensement canadien par les acteurs scientifiques et politiques se sont faites la plupart du temps selon une perspective fondée sur l'ethnicité et l'origine des ancêtres. Cette perspective « ethnicisante » a grandement contribué à la construction sociale, politique et scientifique des groupes linguistiques, au Québec en particulier, ainsi qu'à une consolidation de leurs frontières. L'article établit de quelle façon, grâce aux données linguistiques et au champ disciplinaire de la démolinguistique, se sont opérés les processus de définition et de catégorisation des principaux groupes linguistiques que l'on connaît aujourd'hui. En raison de l'évolution importante de la composition ethnoculturelle de la population au cours des quarante dernières années, l'article montre qu'il est nécessaire de revoir le paradigme traditionnel ethnicisant des groupes linguistiques et de faire une place importante à un nouveau paradigme centré sur la langue et sur une mesure inclusive de la diversité des identités et des pratiques linguistiques multiples.

Catégories et frontières

Le recensement et la construction sociale, politique et scientifique des groupes ethnolinguistiques au Canada

Categories and Boundaries
The Census and the Social, Political and Scientific
Construction of Ethnolinguistic Groups in Canada

JEAN-PIERRE CORBEIL

*Statistique Canada*¹, jean-pierre.corbeil@canada.ca

RÉSUMÉ ■ L'objectif de cet article est de montrer que l'utilisation et l'analyse des données sur la langue à partir du recensement canadien par les acteurs scientifiques et politiques se sont faites la plupart du temps selon une perspective fondée sur l'ethnicité et l'origine des ancêtres. Cette perspective «ethnificatrice» a grandement contribué à la construction sociale, politique et scientifique des groupes linguistiques, au Québec en particulier, ainsi qu'à une consolidation de leurs frontières. L'article établit de quelle façon, grâce aux données linguistiques et au champ disciplinaire de la démolinguistique, se sont opérés les processus de définition et de catégorisation des principaux groupes linguistiques que l'on connaît aujourd'hui. En raison de l'évolution importante de la composition ethnoculturelle de la population au cours des quarante dernières années, l'article montre qu'il est nécessaire de revoir le paradigme traditionnel ethnifiant des groupes linguistiques et de faire une place importante à un nouveau paradigme centré sur la langue et sur une mesure inclusive de la diversité des identités et des pratiques linguistiques multiples.

ABSTRACT ■ This paper aims to show that the use and analysis of language data from the Canadian census by the various scientific and political actors have generally been carried out from the perspective of ethnicity or ancestral origin. Such an "ethnicizing" perspective has largely contributed to the social, political and scientific construction of language groups, particularly in Quebec, and to the consolidation of their boundaries. Through language data and the field of demolinguistics, this paper shows the ways in which processes of definition and categorization have occurred in relation to language groups as we know them today. Due to the significant change in the ethno-cultural composition of the population over the past forty years, the article shows that there is a need to review the traditional ethnicizing paradigm of language groups and to make room for a new paradigm focused on language and on a more inclusive measure of the diversity of identities and multiple linguistic practices.

MOTS CLÉS ■ Groupes linguistiques, langue, recensement, catégorisations, frontières ethnolinguistiques.

KEYWORDS ■ Linguistic groups, language, census, categories, ethnolinguistic frontiers.

Introduction

Au Canada, et au Québec en particulier, la langue, l'ethnicité et même la religion ont traditionnellement constitué des dimensions interreliées et souvent indissociables d'un même phénomène, la langue étant, sous divers aspects, un indicateur de la nationalité et un important symbole identitaire (Arel 2002).

Lors du recensement de 1871, mené peu après la création de la Confédération en 1867, les Canadiens originaires des îles Britanniques et ceux d'origine française formaient respectivement 61 % et 31 % de la population. Alors même que la Confédération s'élevait sur la base de cette dualité linguistique et culturelle, c'est en 1901 que des questions sur la langue furent posées pour la première fois dans le cadre du recensement. En plus des questions sur la religion, l'origine raciale et le lieu de naissance des parents, on commença à poser des questions sur la langue maternelle et sur la capacité de parler le français et l'anglais. Bien que la population canadienne se soit depuis lors grandement diversifiée sur les plans ethnique, culturel, linguistique et religieux, principalement en raison de l'immigration, l'anglais et le français, devenus langues officielles en 1969, sont demeurés les principales langues de convergence et d'intégration à la société canadienne.

En raison de facteurs démographiques, sociaux et politiques, plusieurs questions linguistiques ont été ajoutées aux recensements de la population de 1971 à 2001. Pour l'essentiel, l'ajout de ces questions visait à mesurer l'évolution de l'usage et de la vitalité des deux langues officielles du pays ainsi qu'à étudier celle des caractéristiques sociales, culturelles et économiques de leurs locuteurs. En particulier, ces nouvelles questions permettaient de prendre la mesure de phénomènes démographiques et démologiques exerçant une influence sur l'évolution des communautés de langue officielle au Canada. C'est notamment en utilisant des renseignements émanant du recensement que les communautés et les groupes de défense de la langue française au pays ont revendiqué et continuent de revendiquer des droits et des mesures politiques afin de contrer le déséquilibre démologique croissant en faveur de l'anglais au Canada.

L'objectif général de cet article est de montrer de quelle façon, grâce aux données censitaires sur la langue, se sont opérés les processus de définition et de catégorisation des principaux groupes linguistiques que l'on connaît aujourd'hui, processus qui ont largement contribué à l'interprétation normative des rapports intergroupes et ethnolinguistiques dominants au Canada. Plus spécifiquement, il montre que l'utilisation et l'analyse des données linguistiques du recensement canadien par divers acteurs sociaux se sont faites la plupart du temps selon une perspective fondée sur l'ethnicité et sur l'origine des ancêtres. Sous l'effet conjugué de certains facteurs politiques, sociaux et scientifiques, un paradigme d'« ethnicisation » des catégories et des groupes linguistiques est apparu au fil des ans et prévaut encore aujourd'hui, particulièrement au Québec. Ce paradigme, qui suppose l'existence de groupes linguistiques homogènes aux frontières étanches, a été particulièrement soutenu et renforcé par la discipline scientifique de la démoulinguistique, laquelle a pris son envol au cours des années 1960 et 1970.

Bien que l'on assiste à une transformation progressive de certaines frontières des collectivités linguistiques, notamment en raison du plurilinguisme, les processus de catégorisation et de construction des groupes linguistiques qui prévalent encore restent pour la plupart aveugles devant la croissance du pluralisme et de la mixité linguistique². L'évolution du nombre de questions et la richesse croissante des outils statistiques disponibles en matière de statistique linguistique témoignent cependant avec force de la nécessité de revoir le paradigme traditionnel ethnicisant des groupes linguistiques et de faire une place importante à un nouveau paradigme centré sur la langue et sur une mesure inclusive de la diversité des identités et des pratiques linguistiques multiples.

Cet article se décline en quatre grandes parties. La première présente le cadre théorique qui sert d'assise à un examen critique du paradigme d'ethnicisation des catégories linguistiques et de son opérationnalisation sous forme de groupes ethnolinguistiques étanches et mutuellement exclusifs, grâce à l'analyse et à la présentation des données du recensement canadien. La deuxième partie décrit le contexte historique, socio-politique et juridique qui a mené à l'ajout de questions sur la langue dans le recensement canadien et l'importance relative des divers facteurs ou dimensions (religion, origine ethnique et langue) ayant contribué au fil du temps à définir, voire à construire, les populations de langue française et de langue anglaise au pays.

Le champ scientifique de la démoulinguistique, dont la raison d'être première consiste à étudier les caractéristiques et les comportements démographiques de *groupes linguistiques*, a grandement contribué à diffuser et à promouvoir une certaine lecture ethnicisante des groupes et

des dynamiques linguistiques, en particulier au Québec, lecture qui a eu et continue d'avoir beaucoup d'échos au sein des milieux politiques et médiatiques. Le rôle de la démolinguistique dans le processus de mise en science des données linguistiques du recensement et dans la construction sociale des groupes linguistiques fait l'objet de la troisième section de l'article.

La quatrième partie de l'article met en lumière les limites et les enjeux importants associés à une telle vision ethnisante et statique des catégories et des groupes linguistiques dans leur acception traditionnelle. Elle présente certaines alternatives qui ont été proposées depuis près de 30 ans et qui visent à favoriser une approche inclusive de la diversité des identités et des pratiques linguistiques. L'alternative au paradigme ethnisant consiste à mettre en valeur la prise en compte de la diversité linguistique intra-individuelle et l'abandon de la gestion classique et traditionnelle des réponses multiples. Elle vise également à mettre l'accent sur une approche centrée sur la langue plutôt que sur des groupes linguistiques mutuellement exclusifs aux frontières étanches³.

La construction des groupes et des relations ethnolinguistiques

Au fil des ans, les recherches et les analyses utilisant les statistiques sur la langue et les groupes linguistiques au Canada ont essentiellement traité ceux-ci comme « des entités réifiées [...] caractérisées par une homogénéité interne intrinsèque et des frontières externes » (Brubaker 2004 : 8, notre traduction). C'est ce que Brubaker nomme le phénomène du *groupism* – que l'on peut traduire par « substantialisme » (Juteau 2015) –, c'est-à-dire « la tendance à considérer des groupes aux frontières supposément bien délimitées comme étant *des composantes élémentaires de la vie en société* [...] et des unités fondamentales de l'analyse sociale » (Brubaker 2004 : 8, notre traduction, nous soulignons). Cela sous-entend que, grâce aux processus de collecte et d'analyse des données statistiques, les catégories et les groupes linguistiques qui ont intégré le discours de sens commun au Canada tendent à être « naturalisés, essentialisés et traités comme "en-soi" permanents » (Juteau 2015 : 157).

Or, une telle approche repose sur une perspective qui conçoit l'ethnicité et les groupes ethniques ou ethnolinguistiques comme figés dans le temps et l'espace plutôt que sur une perspective selon laquelle leur existence découle d'une construction dynamique des rapports sociaux d'inclusion et d'exclusion. Dans la tradition sociologique, Weber, au début du XX^e siècle, a en effet abordé la construction d'identités ethniques et nationales dans le contexte de rapports oppositionnels entre collectivités. Sa vision fournit des éléments importants pour comprendre le mode de

génération des communautés (et des associations en général) et l'articulation des mécanismes de consolidation des solidarités qui entraînent l'exclusion de ceux par rapport à qui le sentiment de former une communauté prend sa signification.

Selon Weber, la relation de communalisation – c'est-à-dire une relation sociale qui se fonde sur le sentiment subjectif (traditionnel, émotionnel ou affectif) des individus d'appartenir à une même communauté – ne fait pas référence à des collectivités dont l'existence serait, pour ainsi dire, un en-soi. Il y a toujours un rapport oppositionnel à d'autres groupes. Il en va de même pour l'ethnicité, qui se manifeste et prend son sens dans ces contacts où l'exclusion des autres groupes en fait sa raison d'être. Ainsi, c'est par le processus d'« oppositions conscientes à des tiers » que des signes distinctifs – peu importe lesquels, pourvu qu'ils soient apparents – sont « exploités ou mis en valeur comme symboles de distinction (de marques ethniques), voire d'inclusion pour ceux qui les possèdent et d'exclusion pour ceux qui en sont dépourvus » (Weber 1971 [1922] : 414). Cette construction de frontières et ce rapport de différenciation des identités (McAll 1991 : 7) constituent donc un processus dynamique et non statique. Cela nous amène à la distinction entre les groupes et les catégories.

Nombre d'utilisateurs des statistiques censitaires sur la langue et sur l'ethnicité traitent les catégories et les groupes linguistiques et ethniques comme des synonymes. Pourtant, comme le souligne Brubaker (2004 : 12, notre traduction), « si nous considérons qu'un groupe sous-entend l'existence d'interactions mutuelles, d'une reconnaissance et d'une orientation mutuelles entre les membres qui en font partie, alors une catégorie n'est pas un groupe en soi, mais, tout au plus, constitue-t-elle une base potentielle pour la formation d'un groupe ». Il importe donc d'examiner la façon dont les catégories sont utilisées, traitées et transformées sous forme de groupes. C'est un élément clé qui sera abordé plus loin.

La transformation au fil du temps de ces catégories en groupes exclusifs, par les institutions et par les organismes gouvernementaux ainsi que par divers acteurs politiques, sociaux et autres groupes d'intérêt, est la manifestation visible d'un système formalisé de pratiques de catégorisation. Grâce à un tel processus ou à de telles pratiques, les acteurs et les institutions en position d'autorité disposent d'« un pouvoir symbolique légitimé, ce qui inclut le pouvoir de nommer, d'identifier, de catégoriser et d'établir l'identité des choses et des individus » (Bourdieu 1991 : 105, notre traduction), reflétant les intérêts de divers groupes sociaux et politiques. Bourdieu (*ibid.*) précise également « qu'en structurant les perceptions qu'ont les agents sociaux du monde social, l'action de nommer contribue à établir la structure du monde, et cela de façon d'autant plus

importante que le rôle et le statut de celui ou ceux qui nomment sont reconnus, c'est-à-dire légitimés».

Plusieurs chercheurs ont mis en lumière le fait que les recensements nationaux alimentent et soutiennent l'idée selon laquelle les sociétés sont «constituées de groupes ethniques, raciaux et culturels distincts et mutuellement exclusifs» (Brubaker 2004: 67; Kertzer et Arel 2002; Nobles 2000). À cet égard, Goldberg (1997: 29-30) utilise l'expression de «nomination à l'existence».

Comme le soulignent Kertzer et Arel (2002: 2), «le recensement fait beaucoup plus que simplement refléter la réalité sociale; il joue un rôle majeur dans la construction de cette réalité», témoignant ainsi d'une construction discursive bidirectionnelle. Les recensements contribuent à diviser les populations nationales en sous-catégories démographiques, sociales et culturelles soi-disant homogènes et distinctes dont beaucoup se voient à leur tour converties en catégories identitaires séparées. Les classements de catégories sont eux-mêmes des produits sociaux (Juteau 2015: 67) et, dans le cas qui nous occupe, soit les groupes ethnolinguistiques et les catégories identitaires qui leur sont associées, ce n'est pas tant le point d'arrivée qui est intéressant que le point de départ (*ibid.*: 147), à savoir la mise au jour «des diverses facettes empiriques et discursives du processus qui [les] génère» ainsi que l'influence d'un tel processus sur la construction sociale des rapports ethnolinguistiques.

Le recensement : les premières questions sur la langue et les groupes ethnolinguistiques

L'ajout de questions sur la langue dans le recensement canadien de 1901 aurait été influencé en partie par les expériences américaine et britannique. Dans les recensements européens, l'ajout d'une question sur la langue maternelle durant la seconde moitié du XIX^e siècle visait principalement à préciser la mesure de la nationalité dite ethnique ou culturelle (Arel 2002; Gaffield 2000; Houle et Cambron-Prémont 2015).

L'ajout de questions sur la langue dans le recensement canadien de 1901 avait pour objectif principal de mieux dénombrer les Canadiens français dans les différentes provinces et les territoires (Gaffield 2007: 437). Selon ce dernier (2000: 256), la question sur la langue maternelle de ce recensement a été posée dans un contexte où émergeait une «science de la langue» en Europe et en Amérique du Nord. Dans la littérature de la fin du XIX^e siècle, le terme «langue maternelle» avait plusieurs sens. Le sens le plus répandu l'associait à une communauté linguistique définie sur une base ethnique ou raciale. L'appartenance à une communauté ethnique ou raciale élargie déterminait ainsi la langue maternelle de ses

membres. Lors du recensement de 1901, les agents recenseurs avaient comme directive d'interpréter la *langue maternelle* comme étant « la langue première, la langue de sa race ; mais pas nécessairement la langue dans laquelle on pense ou que l'on parle le plus aisément ou que l'on utilise principalement pour converser » (*ibid.*, notre traduction).

Malgré la présence de questions sur la langue maternelle et sur la connaissance du français et de l'anglais dans le recensement canadien depuis 1901, on a peu utilisé les données recueillies sur ce sujet entre 1921 et 1961 pour dénombrer les Canadiens d'origine française et d'origine anglaise ainsi que les autres groupes qui, par l'immigration, ont contribué à la croissance de la population canadienne⁴. La plupart des spécialistes donnèrent plutôt la priorité à l'origine ethnique ou « raciale » comme principale variable ethnoculturelle et comme marqueur identitaire.

Lors de sa création en 1963, le premier ministre canadien Lester B. Pearson avait présenté la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (la Commission B et B) comme une grande enquête sur les relations entre les communautés francophones⁵ et anglophones du Canada, menée dans le but de parvenir à un véritable partenariat entre les deux cultures⁶. Bien que les membres de la Commission B et B étudièrent effectivement ces relations principalement à partir des données du recensement de 1961 sur l'origine ethnique, cette commission ainsi que la *Loi sur les langues officielles* de 1969 qui en découla eurent comme conséquence de mettre les enjeux linguistiques à l'avant-plan et de généraliser l'utilisation du critère de la langue maternelle comme marqueur de l'appartenance linguistique et identitaire.

Au Québec, le contrôle de l'appareil gouvernemental québécois par le gouvernement Lesage durant les années 1960 a entraîné une amélioration notable du niveau de vie des Québécois de langue française en favorisant leur mobilité sociale et économique « en tant que francophones au sein d'une société de langue française » (Heller 1999 : 154). On a alors assisté à une expansion considérable de la classe moyenne au sein de cette population (Linteau 2008). Puisque la survie du français et des francophones était généralement vue comme une seule et même chose, il devenait nécessaire de suivre de près l'évolution (statistique) de la population francophone (de langue maternelle) ainsi que l'utilisation différentielle du français et de l'anglais.

La naissance de la démolinguistique : le recensement comme outil de connaissance et d'intervention politique

L'utilisation importante des données censitaires dans les travaux de la Commission B et B illustre de façon éloquente la contribution de la

recherche reposant sur ces données dans la reconfiguration de l'ordre symbolique et dans la construction sociale et politique des groupes et des catégories linguistiques au Canada. Selon Martel et Pâquet (2010 : 149), la Commission B et B a reçu plus de 145 études en sciences sociales. Elle a également permis la formation d'une relève, avec le travail contractuel de 137 étudiants aux cycles supérieurs.

L'existence de données sur la langue et sur l'origine ethnique ou culturelle dans les recensements canadiens et leur grande utilisation afin d'éclairer certains enjeux sociaux et politiques ont constitué le matériel sur la base duquel est née la science de la démographie des groupes linguistiques, qui prendra quelques décennies plus tard le nom de « démolinguistique ». Prévost et Beaud (2001 : 106) parlent de l'émergence du champ disciplinaire de la démolinguistique en tant qu'« univers politico-cognitif », c'est-à-dire qui « englobe un corpus de connaissances de même qu'un ensemble de positions et de pratiques institutionnelles qui se situent à la jonction de la science et de la politique » (notre traduction). Selon ces auteurs :

[Cela ne tient] pas seulement au fait que la démolinguistique puisse contribuer à la mise en œuvre des lois linguistiques, mais que, étant donné sa raison d'être en tant qu'univers politico-cognitif et du fait de sa présence dans l'espace public, elle a joué et devrait continuer à jouer un rôle dans les débats politico-linguistiques, façonnant par le fait même l'ensemble des revendications et des options divergentes qui sont présentées (*ibid.* : 107, notre traduction).

Pendant que se tenaient les travaux de la Commission B et B, le gouvernement du Québec mettait lui aussi en place, en 1968, la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec (Commission Gendron, du nom de son président), dont le rapport fut publié le 13 février 1973. Comme dans le cas de la Commission B et B, de nombreux chercheurs et spécialistes de la démolinguistique naissante contribuèrent aux travaux de la Commission Gendron au Québec. C'est du reste lors de cette commission que le néologisme « allophone » fut créé pour désigner les personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Son utilisation s'est largement répandue et a progressivement intégré le discours politique, scientifique et vernaculaire, particulièrement au Québec.

Reflétant les changements importants en cours au sein de la société, la loi fédérale sur les langues officielles de même que les lois 22 et 101 au Québec faisant du français la seule langue officielle de la province contribuèrent à accélérer le déplacement de l'origine ethnique vers la langue comme critère à partir duquel on étudiait les luttes et les enjeux entre les groupes français et anglais (Kertzner et Arel 2002 : 16).

Le jésuite Richard Arès, directeur de la revue *Relations* de 1959 à 1969, fut le premier à utiliser les données du recensement canadien pour mesurer les transferts linguistiques (mesurés d'après l'écart statistique entre les données sur la langue maternelle et l'origine ethnique) de façon scientifique à partir de données quantifiables (Martel et Pâquet 2010 : 117). Le constat qui en émanait témoignait avec force de l'ampleur de l'anglicisation des Canadiens français et du recul du français à l'extérieur du Québec et, dans une moindre mesure, au Québec même.

En 1965, un programme de démographie voyait le jour à l'Université de Montréal et l'un de ses premiers diplômés, Robert Maheu, y présentait en 1968 un mémoire de maîtrise sur l'assimilation des francophones, sous la direction du démographe Jacques Henripin (Wargon 2000). L'Association des démographes du Québec vit le jour en 1971, et en 1975, la revue académique des *Cahiers québécois de démographie* était officiellement lancée.

En 1985, cette revue scientifique consacra un numéro portant exclusivement sur la démolinguistique. Dans la présentation de ce numéro, Maheu définit cette discipline de la façon suivante :

La démolinguistique est une branche de la démographie. C'est l'étude des populations caractérisées par une *appartenance commune à une langue*. Le plus souvent, les études de démolinguistique visent à comparer les comportements démographiques de *groupes linguistiques* vivant sur un même territoire. Cela donne à la démolinguistique une dimension politique indéniable. [...] Dans la plupart des études réalisées au Québec, on compare une ou plusieurs dimensions des comportements démographiques. Ainsi, on ne s'intéresse pas tellement à la table de mortalité des francophones en elle-même, mais à sa comparaison avec celle des anglophones ou des allophones; de même pour la fécondité ou les migrations (1985 : 3, nous soulignons).

Dans la foulée des travaux de la Commission B et B et de la Commission Gendron, l'ajout d'une question sur la langue parlée le plus souvent à la maison dans le recensement de 1971 par Statistique Canada et le bouillonnement politique entourant les manifestations et les débats sur les questions de langue au Québec et dans diverses provinces canadiennes ont propulsé la jeune démolinguistique à l'avant-scène au profit de l'étude scientifique des rapports entre francophones et anglophones au pays.

Dès la disponibilité des données censitaires sur la langue parlée le plus souvent à la maison, tirées du recensement de 1971, plusieurs chercheurs recoupèrent l'information portant sur la langue parlée le plus souvent à la maison et sur la langue maternelle. Cette approche permettait de cerner la mobilité linguistique des individus, dont le phénomène du transfert ou de la substitution linguistique⁷. L'objectif des chercheurs était principalement de connaître le nombre et la proportion de francophones qui s'anglicisaient ou s'assimilaient à l'anglais.

Outre l'ouvrage *Languages in Conflict* de Joy (1967), les travaux de prospective de Maheu (1968) sur les francophones au Canada entre 1941 et 1991, ceux de Lieberman (1970), de Charbonneau *et al.* (1973), de Charbonneau et Maheu (1973) sur les aspects démographiques de la question linguistique au Québec et au Canada ainsi que ceux de Lachapelle et Henripin (1980), de nombreux travaux importants furent menés dans ce domaine⁸. De plus, lors de la diffusion officielle des données sur la langue tirées de chaque recensement, Statistique Canada diffuse une grande quantité de renseignements statistiques et d'analyses suivant cette tradition démolinguistique.

S'appuyant sur les statistiques officielles sur la langue diffusées par Statistique Canada ainsi que sur plusieurs enquêtes statistiques menées par le Québec et portant sur divers aspects de la situation linguistique, les spécialistes de la démolinguistique ont su imposer leur champ d'études comme autorité scientifique dans le domaine auprès de l'État, des décideurs publics et de l'ensemble de la population (Prévost et Beaud 2001). De plus, cette discipline a joué un rôle particulièrement important dans la mise en science, la construction sociale et la cristallisation des catégories et des groupes linguistiques dans l'imaginaire collectif au fil du temps. Elle a ainsi contribué à façonner le discours et les représentations dominantes à propos de l'évolution de ces dynamiques linguistiques.

Malgré la croissance de la diversité linguistique au sein de la population, les impératifs politiques et législatifs de même que ceux de la gestion de l'aménagement linguistique militaient en faveur d'une simplification de la réalité des dynamiques linguistiques. Cela tenait évidemment à l'importance et au statut du français et de l'anglais au pays et au déséquilibre démographique croissant qui semblait s'établir entre ces deux groupes de locuteurs au profit de ceux de langue anglaise. En outre, la proportion que représentait la population ayant une langue maternelle tierce (autre que le français ou l'anglais) est passée de 13 % (soit 2,8 millions de personnes) en 1971 à 22 % (soit 7,6 millions) en 2016 au Canada et de 6,2 % (373 000 personnes) à 13,8 % (1,1 million) au Québec. Cependant, la simplification de l'évolution des caractéristiques linguistiques de la population s'est notamment traduite par le fait que la plupart des analyses de données ont reposé sur une typologie qui distingue trois groupes linguistiques en apparence mutuellement exclusifs : « anglais », « français » et « autre », ou encore « anglophones », « francophones » et « allophones ». Cette approche s'est maintenue en dépit du fait qu'à la suite du recensement de 1971, Statistique Canada diffusait de l'information sur seulement 36 langues ou catégories linguistiques autres que le français ou l'anglais, alors que c'était le cas pour plus de 250 langues ou catégories de langues en 2016.

Avec la diversification croissante des langues maternelles et des principales langues d'usage à la maison, on a également assisté à une croissance des déclarations de plus d'une langue maternelle et, plus particulièrement, de plus d'une langue d'usage au foyer. À la suite du recensement de 1981, le premier à partir duquel il est possible d'obtenir de l'information sur les réponses dites multiples, environ 528 000 Canadiens déclaraient plus d'une langue maternelle et près de 533 000 personnes déclaraient parler plus d'une langue le plus souvent à la maison. Au Québec, ces nombres sont respectivement de 134 000 et de 126 000. Trente-cinq ans plus tard, lors du recensement de 2016, on dénombrait au Canada 785 600 personnes déclarant plus d'une langue maternelle et 1 636 000 qui rapportaient plus d'une langue parlée le plus souvent à la maison. Ces nombres étaient respectivement de 174 660 et de 312 500 au Québec. Si l'on tient compte du fait que depuis 2001 le recensement canadien comprend une question sur les autres langues parlées régulièrement à la maison, en plus de celles qui sont parlées le plus souvent, la présence de plus d'une langue d'usage au foyer est encore plus importante en 2016. Ainsi, dans l'ensemble du pays, le dernier recensement a révélé qu'environ 6,71 millions de personnes ont déclaré parler plus d'une langue le plus souvent ou de façon régulière (comme langue secondaire) à la maison. Au Québec, 1,54 million de personnes se trouvaient dans cette situation. Dans les deux cas, il s'agit d'environ une personne sur cinq.

Le phénomène est encore plus marqué au sein de la population immigrante. Ainsi, sur les quelque 7,5 millions d'immigrants que comptait le pays en 2016, 48,3 % ont déclaré parler plus d'une langue à la maison. Chez les 1,1 million d'immigrants qui résidaient au Québec lors du dernier recensement, cette proportion atteignait 54,7 %. Finalement, au sein de la population dite de deuxième génération, soit les personnes nées au Canada dont au moins un parent est né à l'étranger, ces proportions atteignaient respectivement 23,8 % et 44,1 %. Ces résultats témoignent ainsi de façon éloquente de la complexité des dynamiques linguistiques et de l'inadéquation des approches trop réductrices, même sous prétexte d'en faciliter l'interprétation, qui tendent à focaliser sur l'identification de groupes mutuellement exclusifs aux frontières étanches.

Suivant une pratique « simplificatrice » utilisée par Statistique Canada depuis le recensement de 1981, les démologues ont généralement choisi de répartir de façon égale les réponses multiples aux questions sur la langue maternelle et sur la principale langue d'usage à la maison entre ces trois groupes. Cette approche a l'avantage de faire en sorte que la somme des trois catégories totalise 100 % et présente des groupes en apparence mutuellement exclusifs, quitte à assigner de façon arbitraire une identité ou une appartenance linguistique unique à une population

dont les caractéristiques et les comportements linguistiques sont pourtant pluriels.

La typologie traditionnelle – constituée des groupes anglophone, francophone et allophone – qui consiste à mettre principalement l’accent sur le français et l’anglais et sur la concurrence entre ces deux langues, a reposé essentiellement sur la langue maternelle des personnes et aussi parfois sur leur principale langue d’usage à la maison, dans le cas du Québec. Autrement dit, définir comme francophones les personnes ayant appris le français en premier lieu à la maison dans l’enfance fait en sorte que l’on ne peut devenir francophone si l’anglais ou l’une des nombreuses langues tierces a été apprise en premier lieu dans l’enfance.

Dans sa description de la rhétorique quantitative qui est au cœur de la démoulinguistique, Prévost (2011 : 21) fait état des effets de perspective de cette discipline. Il y définit ces effets de perspective comme étant « consubstantiels aux instruments cognitifs mis en œuvre [qui] procèdent [...] de choix méthodologiques tout à fait défendables (notamment, la volonté d’offrir une représentation simple et intelligible d’une réalité complexe) [...], dont ils constituent [...] une excroissance non nécessaire ou un effet non voulu ». Ces effets de perspective relèvent donc essentiellement de la méthodologie propre à cette discipline. Or, les éléments d’information mis en lumière dans le présent article donnent plutôt à penser que les effets de perspective de la démoulinguistique, en tant que discipline scientifique, semblent relever de considérations qui vont au-delà de questions strictement méthodologiques et consolident des postures politiques et idéologiques normatives qui façonnent la réalité des dynamiques linguistiques⁹.

En effet, nous constatons d’une part que la démoulinguistique a, depuis des décennies, servi de fondement conceptuel et épistémologique à de nombreuses commissions et à de nombreux exercices et programmes d’aménagement linguistique aux échelons provinciaux et fédéral. D’autre part, elle s’est trouvée à renforcer et à cristalliser une approche normative comparative entre les groupes linguistiques, consolidant les catégories et les groupes linguistiques ainsi que leurs définitions sous-jacentes en tant que marqueurs ethnoulinguistiques dans la population. Prévost (*ibid.* : 2) parle d’« effet de réalisme, voire d’hyper-réalisme, associé à l’existence de catégories pourtant explicitement “bricolées” ».

La démoulinguistique s’est non seulement imposée comme discipline dans le discours de sens commun, mais, contrairement à d’autres perspectives comme la sociolinguistique, par exemple, elle a également légitimé de façon scientifique l’existence objective de tensions et de conflits ethnoulinguistiques au Canada¹⁰. Outre les facteurs d’évolution démographique des populations comme la fécondité, la mortalité et la migration,

elle a développé ses propres outils de mesure (transferts ou substitutions linguistiques, mobilité linguistique intergénérationnelle, continuité linguistique, reproduction linguistique, etc.) qui servent cette finalité comparative entre des groupes dont le caractère homogène est présumé sur la base de critères traditionnels bien établis (langue maternelle, langue parlée le plus souvent à la maison, etc.). C'est ainsi que l'évolution de ces groupes est décrite et analysée principalement selon une perspective de concurrence (égalité, recul ou progression) ou de comportements irréversibles (transfert linguistique) au détriment d'autres perspectives qui prennent davantage en considération les pratiques et les identités linguistiques multiples. La démolinguistique détient ainsi un monopole paradigmatique sur l'étude des comportements et des dynamiques linguistiques qui non seulement lui confère un accès privilégié aux outils de mesure, notamment l'influence sur les questions du recensement et leur libellé, mais qui lui permet également de servir, en même temps qu'elle s'en alimente, des postures normatives propres aux idéologies et aux courants politiques du moment.

Malgré son autorité acquise et sa prétention à expliquer les dynamiques linguistiques, la démolinguistique n'en a pas moins contribué – et contribue toujours – à créer une vision spécifique de la (des) réalité(s) linguistique(s). Cela tient notamment au fait que la question sur la langue maternelle, et même celle sur la langue parlée le plus souvent à la maison, et les statistiques que l'on en tire servent à catégoriser et à segmenter la population en mettant l'accent sur une certaine idée de filiation ethno-linguistique plutôt que sur une lecture actuelle de la réalité qui reflète les pratiques linguistiques multiples et complexes en présence au sein de segments importants de la population (Prévost 2011).

Au-delà du fait que les données du recensement canadien sur la langue maternelle permettent une comparaison sur une longue période historique, leur utilisation aux strictes fins d'une définition des groupes linguistiques constitue une approche tournée vers le passé (*backward-looking*, selon les mots d'Arel [2002], à la suite de Zeman [1990]). Tout comme la littérature européenne de la fin du XIX^e siècle associait une langue maternelle donnée à une communauté définie sur une base ethnique, au Canada, la population de langue maternelle française a longtemps été associée – et continue de l'être, dans une large mesure – principalement à la population d'origine canadienne-française. Elle renvoie essentiellement à ce que Juteau (2015 : 148) nomme la communauté d'histoire et de culture d'ethnicité canadienne-française. Une telle approche tend à imposer et à propager une lecture de la réalité qui essentialise les groupes en leur assignant une identité figée dans le temps et dans l'histoire.

Vers une autre lecture des caractéristiques et des dynamiques linguistiques

Certaines initiatives gouvernementales qui tentaient de s'éloigner d'une vision ethnicisante ou ethnolinguistique des dynamiques linguistiques ont vu le jour depuis la fin des années 1980 afin de développer quelques outils conceptuels ayant pour objectif de proposer une perspective inclusive en matière de catégorisation et de définition de groupes linguistiques.

Par exemple, vers la fin des années 1980, le gouvernement canadien a commencé à s'interroger sur la meilleure façon d'évaluer la demande potentielle de services par les Canadiens auprès de ses ministères et de ses agences dans l'une ou l'autre des langues officielles, conscient de la part grandissante que représentait l'immigration internationale composée en grande majorité de personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Une telle réflexion a mené le gouvernement fédéral à adopter en 1991 le Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation de services et du concept de première langue officielle parlée (PLOP) des Canadiens.

Bien qu'elle ait eu pour but initial de fournir une estimation statistique de la demande potentielle de services en français ou en anglais au Canada, la notion de PLOP s'est peu à peu répandue dans les travaux scientifiques portant sur la situation des minorités de langue officielle du pays. Pour déterminer l'appartenance à un groupe linguistique donné et la situation de ce groupe dans divers domaines de la sphère publique ou politique, on a progressivement remplacé le critère de la langue maternelle par celui, plus inclusif, de la première langue officielle parlée. En 2019, dans le cadre d'un processus de modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, le critère statistique de la demande potentielle de services en français ou en anglais auprès du gouvernement fédéral en situation linguistique minoritaire a été modifié au profit d'un autre encore plus inclusif. En effet, ce dernier prend en compte toute la population dont la langue maternelle (en réponses uniques ou multiples) ou la langue d'usage principale ou secondaire à la maison est la langue officielle minoritaire.

Durant les années 1990, le gouvernement du Québec s'est également intéressé à une approche inclusive en matière de mesure de la présence du français, en mettant de l'avant la notion de «langue d'usage public» (voir Pagé *et al.* dans ce numéro). Cette dernière, bien que difficile et complexe à mesurer, privilégie la dynamique linguistique et les usages publics de la langue qui ont cours dans un espace et dans des domaines visés par la Charte québécoise de la langue française adoptée en 1977. Soulignons enfin qu'en 2009 le gouvernement de l'Ontario adoptait une nouvelle définition dite inclusive de la population francophone qui intègre

l'information tirée à la fois de la langue maternelle et de la première langue officielle parlée. D'autres provinces ont par la suite imité cette approche.

Les nouvelles questions linguistiques ajoutées au recensement de 2001 ont également permis de diversifier les perspectives analytiques et la disponibilité des données sur l'utilisation des langues, rendant ainsi possible le développement de critères plus inclusifs de définition des collectivités linguistiques. Ainsi, alors que le Québec a mené des enquêtes sur les pratiques linguistiques dans divers secteurs de la société québécoise au fil des décennies, en particulier depuis la Commission Gendron, il aura fallu attendre jusqu'en 2001 avant que des questions sur l'usage des langues dans l'un des secteurs clés de la sphère publique, le travail, soient posées lors du recensement. Suivant l'ajout d'une question sur les autres langues parlées régulièrement à la maison en plus de la langue principale, le recensement comportait dorénavant une question à deux volets sur la langue de travail (celle qui est utilisée le plus souvent et les autres langues utilisées de façon régulière, comme langues secondaires).

Les nombreuses données statistiques disponibles tirées du recensement amènent les utilisateurs à se demander quel est l'indicateur à prendre en considération lorsqu'ils veulent, par exemple, suivre l'évolution du français au Québec. Sachant que l'immigration est le principal moteur de croissance de la population et que la grande majorité des nouveaux immigrants n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle (environ les deux tiers en 2016 au Québec), mais qu'une forte proportion d'entre eux utilisent le français de façon prédominante à la maison ou au travail, quel sens devrions-nous donner à ces statistiques? Devrions-nous statuer sur l'évolution du français au Québec en ne suivant que l'évolution de la population ayant le français comme unique langue maternelle ou comme unique langue d'usage à la maison? Que devrait-on faire de l'utilisation du français au travail ou dans l'espace public? Comment faudrait-il considérer tous les enfants de langue maternelle autre que française ou anglaise qui ne parlent pas le français le plus souvent à la maison, mais qui apprennent et vivent essentiellement en français à l'école? L'examen de l'évolution de la présence d'une langue ne devrait-il pas prendre en considération l'intégration de plusieurs indicateurs? Par exemple, une personne qui parle principalement l'arabe ou l'espagnol à la maison, mais qui travaille essentiellement en français ou utilise cette langue dans l'espace public ne devrait-elle pas être considérée comme francophone ou comme contribuant de façon positive à un espace francophone au quotidien? Le tableau 1 montre clairement que l'indicateur ou les indicateurs privilégiés amènent à porter divers regards sur la présence du français entre 2001 et 2016 au Québec. Ainsi, en utilisant les indicateurs traditionnels que

sont la langue maternelle unique ou l'utilisation unique du français à la maison, le français a reculé de près de quatre points de pourcentage au cours de la période. Toutefois, si l'on considère la population qui déclare utiliser le français de façon prédominante à la maison ou au travail ou si l'on tient également compte de l'usage à égalité avec une autre langue, le portrait est différent (voir Arsenault Morin et Geloso 2019). L'utilisation combinée des statistiques sur les langues parlées à la maison et utilisées au travail permet en effet de broser un portrait fort différent de l'évolution de la présence du français au quotidien au cours de cette période.

TABLEAU 1
Évolution de l'usage du français à la maison, au travail au Québec
entre 2001 et 2016 selon divers degrés d'usage

	2001	2016	Variation
Français langue maternelle unique	80,9	77,1	-3,8
Français langue maternelle (réponses uniques et multiples)	82,0	80,9	-1,1
Français parlé le plus souvent à la maison	82,9	79,1	-3,8
Français parlé le plus souvent ou à égalité avec une autre langue à la maison	83,9	82,4	-1,5
Français utilisé le plus souvent au travail	81,4	79,7	-1,7
Français utilisé le plus souvent ou à égalité avec une autre langue au travail	86,8	87,1	0,3
Français parlé le plus souvent à la maison ou utilisé le plus souvent au travail	85,1	84,2	-0,9
Français parlé le plus souvent à la maison ou utilisé le plus souvent ou à égalité avec une autre langue au travail	86,1	85,7	-0,4
Français parlé le plus souvent ou à égalité avec une autre langue à la maison ou au travail	87,1	87,3	0,2

Source : recensements de la population de 2001 et 2016

Conclusion

La disponibilité de toutes ces données statistiques sur la langue a mis en lumière une polarisation entre, d'une part, les tenants des catégorisations linguistiques et des perspectives essentialistes ou substantialistes des groupes ethnoлингuistiques et, d'autre part, ceux qui sont intéressés par l'utilisation des langues dans l'espace privé ou public, par la porosité et par la mouvance des frontières entre les diverses collectivités linguistiques et la croissance des identités et des pratiques linguistiques multiples.

Le survol des éléments historiques, politiques, législatifs et scientifiques présentés dans cet article témoigne de la complexité des rapports

ethnolinguistiques au Canada et du rôle central qu'y jouent la langue et les dynamiques linguistiques dans la différenciation et dans les rapports oppositionnels entre les collectivités. De plus, la démolinguistique, en tant qu'univers politico-cognitif (Prévost et Beaud 2001), a contribué à façonner les représentations et le discours dominants à propos de l'évolution de ces dynamiques linguistiques. Plutôt que de s'intéresser à la construction des groupes linguistiques et des forces qui leur sont sous-jacentes, cette science a adopté une vision propre au courant philosophique dit du réalisme, en vertu duquel les langues et les collectivités linguistiques sont considérées comme en-soi et leur réalité est indépendante de toute croyance que l'on peut avoir à leur propos et de toute conception qu'on peut se faire d'elles.

Certaines politiques bien fondées et émanant d'une réelle volonté de gérer et d'améliorer le vivre-ensemble ont, comme le souligne Meintel (1992), des effets structurants qui donnent une existence à des catégories qui n'ont pas nécessairement d'ancrage dans les pratiques quotidiennes. Ces effets structurants peuvent toutefois masquer les facteurs qui sous-tendent les catégorisations ethniques et linguistiques.

La démarche et la pratique démolinguistiques ont également mis en évidence le recours à des visions tournées tantôt vers le passé, tantôt vers l'avenir. Dans le cas québécois, l'utilisation du critère de la langue maternelle pour désigner les francophones ou pour déterminer l'appartenance au groupe francophone procède d'une telle (rétro)vision. À l'inverse, les tentatives de mesurer les divers degrés et types d'utilisation du français dans la sphère publique à partir d'une perspective sur le français comme langue d'usage public commune, peu importe sa langue maternelle, participent de cette vision orientée vers l'avenir.

Cette dualité de perspective se reflète également dans la contradiction avec laquelle doit composer le Québec depuis près d'un demi-siècle, à savoir la légitimation d'un nationalisme reposant sur des bases ethniques et ethnolinguistiques et celle d'un nationalisme civique visant l'ensemble du territoire québécois en synchronisme avec des valeurs démocratiques.

Comme l'exprime avec justesse Heller (1999 : 156) à propos du préambule de la *Charte de la langue française*, il y a une volonté et une nécessité de déplacer une vision selon laquelle «le français est la langue d'un groupe ethnoculturel défini comme peuple, comme nation vers celle selon laquelle le français appartient à tous les citoyens du Québec» (notre traduction). Ce va-et-vient constant entre ces deux perspectives se traduit aussi fréquemment dans les pratiques des utilisateurs et des analystes des statistiques sur la langue, lesquelles consistent à catégoriser et à classer les individus dans des groupes de façon essentialiste. Non seulement les catégories linguistiques sont-elles perçues comme

correspondant précisément à des groupes ou à des communautés, mais les frontières putatives de ces groupes ou de ces communautés sont vues comme étant fixes.

En raison des changements démographiques importants que vit le Québec, tout comme l'ensemble du Canada, et qui découlent notamment des phénomènes migratoires à l'échelle de la planète, les dynamiques linguistiques sur les territoires québécois et canadien requièrent un réexamen quant à la façon dont les statistiques officielles sur la langue sont utilisées comme outil de différenciation entre les collectivités. La réflexion qui s'impose requiert sans doute une mise en perspective et un recul face aux postulats de la démolinguistique classique, qui se voulait à l'origine l'application de la science démographique aux groupes linguistiques définis selon des critères prétendument neutres et objectifs. La diversité et la complexité croissantes des populations, des identités et des pratiques nous forcent à repenser les cloisonnements et les frontières qu'on a longtemps associés à des visions statiques et immuables de l'ethnicité et des groupes ethnolinguistiques. Reste à souhaiter que le développement et l'adoption de nouveaux outils méthodologiques et conceptuels permettent de mieux rendre compte de l'émergence de ce nécessaire changement de paradigme.

Notes

1. L'analyse présentée dans cet article est l'entière responsabilité de l'auteur et non de Statistique Canada. L'auteur tient également à remercier Patricia Lamarre et Michel Pagé pour leurs suggestions et leurs commentaires pertinents tout au long de la rédaction de cet article.
2. Voir notamment Patricia Lamarre (2013).
3. Voir le document de Jean-François Lepage (Statistique Canada, 2020), intitulé *Interprétation et présentation des données linguistiques du recensement*, no. 89-657-X au Catalogue, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2020003-fra.htm>.
4. Les données recueillies par les agents recenseurs sur l'origine ethnique étaient perçues par de nombreux acteurs canadiens-français comme étant mieux à même de permettre le dénombrement de leur groupe ethnolinguistique au pays. En outre, l'importance accordée à l'origine canadienne-française et à la religion catholique, conjuguée à la forte fécondité des Canadiennes françaises, faisait en sorte qu'on s'intéressait assez peu à la contribution des nouveaux arrivants aux collectivités de langue française et anglaise, hormis pour évaluer leur connaissance de l'anglais, langue des affaires et du commerce.
5. Bien que le terme « francophone » fit son apparition dans le Larousse du XX^e siècle en 1932, ce n'est vraiment qu'à partir des années 1960 qu'on commença à l'utiliser au Canada pour désigner les groupes d'origine française, et partant, leur origine linguistique.
6. La Commission a notamment fait clairement état des écarts très importants observés entre francophones et anglophones au Canada, tant en matière de scola-

- risation qu'en matière de situation sur le marché de l'emploi et dans diverses sphères de l'activité économique.
7. L'importance des transferts linguistiques vers l'anglais, non seulement parmi la population de langue maternelle française au Canada hors Québec, mais également parmi celle de langue maternelle tierce au Québec montrait de façon éloquente l'importance du déséquilibre démographique croissant en faveur de l'anglais.
 8. On note, par exemple, les nombreux travaux de Charles Castonguay sur une période de près de 40 ans, ceux de Marc Termote, de Michel Paillé, etc. Notons par ailleurs que le numéro de 1985 des *Cahiers québécois de démographie* consacré à la démolinguistique comprend six articles rédigés par des figures de proue de ce champ disciplinaire, soit Tremblay et Bourbeau, Termote et Gauvreau, Castonguay, Henripin, Veltman, ainsi que Lachapelle.
 9. Je tiens à remercier mon collègue Jean-François Lepage pour ses commentaires et ses suggestions pertinentes concernant l'approche normative constitutive de la démolinguistique comme discipline.
 10. Dans son ouvrage phare intitulé *Languages in Conflict: The Canadian Experience*, Richard J. Joy (1967: 1-2) écrit que « The basic theme [of this book] is the conflict between the French and English languages, a conflict, which began over two centuries ago and which has had a profound effect on the political and economic development of our country. [...] Conflict between the two languages does not prevent French- and English-speaking Canadians from working together and maintaining cordial personal relationships ».

Bibliographie

- Arel, D., 2002. « Language Categories in Censuses: Backward- or Forward-looking? », in D. Kertzer et D. Arel (dir.), *Census and Identity: The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Arsenault Morin, A. et V. Geloso, 2019. « Multilingualism and the Decline of French in Quebec », *Journal of multilingual and multicultural development*, vol. 41, n° 5, p. 420-431.
- Bourdieu, P., 1991. *Language and Symbolic Power*. Cambridge, Harvard University Press.
- Brubaker, R., 2004. *Ethnicity without Groups*. Cambridge, Harvard University Press.
- Charbonneau, H., J. Henripin et J. Légaré, 1973. « L'avenir démographique des francophones au Québec et à Montréal en l'absence de politiques adéquates », in H. Charbonneau (dir.), *La population du Québec: études rétrospectives*. Montréal, Les éditions du Boréal express, p. 103-110.
- Charbonneau, H. et R. Maheu, 1973. *Les aspects démographiques de la question linguistique*. Synthèse S 3 réalisée pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Québec, Éditeur officiel du Québec.
- Gaffield, C., 2007. « Language, Ancestry, and the Competing Constructions of Identity in Turn-of-the-Century Canada », in P. Baskerville et E. W. Sager (dir.), *Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*. Toronto, University of Toronto Press, p. 423-440.
- Gaffield, C., 2000. « Linearity, Nonlinearity, and the Competing Constructions of Social Hierarchy in Early Twentieth-Century Canada: The Question of Language in 1901 », *Historical Methods*, vol. 33, n° 4, p. 255-260.

- Goldberg, D. T., 1997. « Taking Stock: Counting by Race », in D. T. Goldberg (dir.), *Racial Subjects: Writing on Race in America*. New York, Routledge.
- Heller, M., 1999. « Heated Language in a Cold Climate », in J. Blommaert (dir.), *Language Ideological Debates*. Berlin, NY, Mouton de Gruyter, p. 143-170.
- Houle, R. et A. Cambron-Prémont, 2015. « Les concepts et les questions posées sur les langues aux recensements canadiens de 1901 à 1961 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 44, n° 1, p. 291-310.
- Joy, R., 1967. *Languages in Conflict, the Canadian Experience*. Ottawa, publié à compte d'auteur.
- Juteau, D., 2015. *L'ethnicité et ses frontières* (2^e éd.). Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Kertzer, D. I. et D. Arel (dir.), 2002. *Census and Identity: The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Lachapelle, R. et J. Henripin, 1980. *La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective*. Montréal, Institut de recherches politiques.
- Lamarre, P., 2013. « Catching "Montréal on the Move" and Challenging the Discourse of Unilingualism in Québec », *Anthropologica*, vol. 55, n° 1, p. 41-56.
- Lieberson, S., 1970. *Language and Ethnic Relations in Canada*. New York, John Wiley.
- Linteau, P.-A., 2008. « La nouvelle organisation économique et sociale », in M. Plourde et P. Georgeault (dir.), *Le français au Québec: 400 ans d'histoire de vie*. Montréal, Fides, p. 209-218.
- Maheu, R., 1985. « La démolinguistique: objet et enjeux », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 1, p. 3-5.
- Maheu, R., 1968. *Les francophones au Canada, 1941-1991*. Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal.
- Martel, M. et M. Pâquet, 2010. *Langue et politique au Canada et au Québec: une synthèse historique*. Montréal, Boréal.
- McAll, C., 1991. *Au-delà de la culture: le Québec contemporain et l'immigration*. Conseil économique du Canada, document de travail n° 25.
- Meintel, D., 1992. « L'identité ethnique chez de jeunes Montréalais d'origine immigrée », *Sociologie et Sociétés*, vol. 24, n° 4, p. 73-89.
- Nobles, M., 2000. *Shades of Citizenship: Race and the Census in Modern Politics*. Stanford, Stanford University Press.
- Pagé, M., P. Lamarre et J.-P. Corbeil, 2020. « Cinq catégories d'interactions verbales dans l'espace public », *Diversité urbaine*, ce numéro.
- Prévost, J.-G., 2011. « Statistiques linguistiques, rhétorique quantitative et effets de perspective », *Sociologie et Sociétés*, vol. 43, n° 2, p. 19-40.
- Prévost, J.-G. et J.-P. Beaud, 2001. « Statistical Inquiry and the Management of Linguistic Plurality in Canada, Belgium and Switzerland », *Revue d'études canadiennes/ Journal of Canadian Studies*, vol. 36, n° 4, p. 88-117.
- Statistique Canada, 2020. *Interprétation et présentation des données linguistiques du recensement*. no. 89-657-X au Catalogue, gouvernement du Canada, Ottawa. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2020003-fra.htm> [consulté le 5 octobre 2020]
- Wargon, S., 2000. « Demography and Official Statistics in Canada. The Case of Demolinguistics », in J.-G. Prévost et J.-P. Beaud (dir.), *L'ère du chiffre: systèmes*

statistiques et traditions nationales – The Age of Numbers: Statistical Systems and National Traditions. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 325-356.

Weber, M., 1971 [1922]. *Économie et Société*. Paris, Plon.

Zeman, Z.A.B., 1990. « The Four Austrian Censuses and Their Political Consequences », in M. Cornwall (dir.), *The Last Years of Austria-Hungary*. Exeter, University of Exeter Press, p. 31-39.

Diversité urbaine



Cinq catégories d'interactions verbales dans l'espace public Five Categories for Classifying Verbal Interactions in Public Space

Michel Pagé, Patricia Lamarre et Jean-Pierre Corbeil

Volume 20, numéro 2, 2020

Les catégories linguistiques et ethnoculturelles : avancées et écueils

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075457ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075457ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pagé, M., Lamarre, P. & Corbeil, J.-P. (2020). Cinq catégories d'interactions verbales dans l'espace public. *Diversité urbaine*, 20(2), 35–54.
<https://doi.org/10.7202/1075457ar>

Résumé de l'article

Une méthodologie éprouvée pour l'étude de l'usage des langues dans l'espace public est nécessaire pour évaluer la place du français au Québec. Les données de recensement sur la langue de travail ne peuvent que partiellement combler ce besoin d'information, car le travail n'est qu'une des situations de la communication publique, certes très importante, et les données le concernant ne touchent que la proportion active de la population. Les méthodes élaborées jusqu'à maintenant pour étudier l'usage des langues dans la communication interactive en public au travail et hors du travail font l'objet d'une discussion critique dans cet article. Il en découle que la méthodologie doit encore être améliorée. L'amélioration pourrait venir d'une conceptualisation plus élaborée de ce qu'est la communication publique hors du travail et au travail. Cet article propose, en ce sens, qu'une conceptualisation basée sur les buts de la communication interactive pourrait servir de fondement à l'élaboration d'un indicateur. Une typologie de faits de communication courants en situation publique de communication interactive est proposée.

Cinq catégories d'interactions verbales dans l'espace public

Five Categories for Classifying Verbal Interactions in Public Space

MICHEL PAGÉ

*Département de psychologie, professeur honoraire, Université de Montréal,
michel.page@umontreal.ca*

PATRICIA LAMARRE

*Département de didactique, Université de Montréal,
patricia.lamarre@umontreal.ca*

JEAN-PIERRE CORBEIL

Statistique Canada, jean-pierre.corbeil@canada.ca

RÉSUMÉ ■ Une méthodologie éprouvée pour l'étude de l'usage des langues dans l'espace public est nécessaire pour évaluer la place du français au Québec. Les données de recensement sur la langue de travail ne peuvent que partiellement combler ce besoin d'information, car le travail n'est qu'une des situations de la communication publique, certes très importante, et les données le concernant ne touchent que la proportion active de la population. Les méthodes élaborées jusqu'à maintenant pour étudier l'usage des langues dans la communication interactive en public au travail et hors du travail font l'objet d'une discussion critique dans cet article. Il en découle que la méthodologie doit encore être améliorée. L'amélioration pourrait venir d'une conceptualisation plus élaborée de ce qu'est la communication publique hors du travail et au travail. Cet article propose, en ce sens, qu'une conceptualisation basée sur les buts de la communication interactive pourrait servir de fondement à l'élaboration d'un indicateur. Une typologie de faits de communication courants en situation publique de communication interactive est proposée.

ABSTRACT ■ In efforts to measure the use of language in respect to the goals of Quebec's linguistic policy, an indicator that provides information on the use of language in public interactions is needed. Census data on the language used in the workplace provides critical data but answers only partially the need for information on language use in the population, since it limits data to those active in the workplace, which furthermore represents only one type of situation within what is understood as "public interaction/communication." In this article, we offer a critical overview of different efforts previously undertaken to measure language in public interactions beyond the workplace. We conclude that the methodology and tools used to collect data on public use of language need to be sharpened. These could be improved by a more refined conceptualization of language use outside of the

home. We propose that a conceptualization which considers the goals of language use within public interactions could serve as the basis for a better indicator on language use. A typology of communicative facts in situated public interactions is proposed in conclusion.

MOTS CLÉS ■ Politique linguistique, usage public des langues, buts conversationnels, paramètres situationnels, catégories d'interactions verbales.

KEYWORDS ■ Language policy, use of language in public space, conversational goals, situational parameters, categories of verbal interactions.

Introduction

Cet article propose une catégorisation des pratiques de communication interactive qui relèvent de l'usage public des langues, en recherchant un degré d'abstraction qui permet de les englober dans un nombre restreint de catégories. La première partie énonce les raisons pour lesquelles la démarche vise l'usage public des langues au Québec et, plus précisément, se centre sur la place que le français occupe dans l'espace partagé avec l'anglais et d'autres langues. La partie suivante présente un regard critique de la conceptualisation de l'usage public dans les diverses enquêtes réalisées dans la population québécoise jusqu'à maintenant. L'appareillage conceptuel de la catégorisation proposée dans cet article est présenté dans la troisième partie. La dernière partie a pour but d'amorcer une discussion sur la pertinence de la catégorisation proposée et sur sa nécessaire opérationnalisation en méthodologie d'enquête.

La place dévolue au français par la Charte de la langue française et la politique linguistique

La Charte de la langue française, en proclamant le français langue officielle du Québec, préconise une place prépondérante pour le français dans le domaine public. La Charte (1977) précise que: « le français est la langue de l'État et de la Loi, aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ». Mais le champ de la communication publique est plus vaste que le domaine public qui tombe sous la juridiction directe de la Charte. En témoigne la citation suivante tirée du site internet du Conseil supérieur de la langue française, qui énonce clairement l'étendue de ce qui est en cause: « Cette charte, d'une portée plus large que les lois linguistiques qui l'ont précédée, réaffirme la volonté des Québécoises et des Québécois de faire du français la langue normale et habituelle de la vie publique, celle par laquelle s'exprime la vitalité sociale, culturelle, intellectuelle et éco-

nomique du Québec. » Cette citation sous-entend une variété de domaines, en plus de ceux où la Charte exerce sa juridiction, où se déroule une grande partie de la vie publique. C'est ce champ qu'il faut explorer.

Il a fallu attendre près de 20 ans après la promulgation de la Charte de la langue française en 1977 pour que les instances gouvernementales prennent en compte ouvertement l'intention première de la politique linguistique et s'intéressent spécifiquement à l'usage public des langues. C'est grâce à un comité interministériel, dont le rapport s'intitulait *Le français langue commune* (1996), que le ton en ce sens a été donné. Diverses contributions qui ont par la suite voulu dresser le portrait de la place du français dans la vie publique de la société québécoise seront examinées dans la deuxième partie.

L'intérêt pour ce thème est soutenu par la complexité de la situation linguistique au Québec. Le projet de société du Québec depuis l'époque de la Révolution tranquille vise l'amélioration du statut de la langue française tout en accordant une juste place à l'anglais et aux autres langues parlées sur le territoire. Si le statut du français demeure prédominant dans cette mouvance linguistique, la dynamique du contact des langues a occasionné un accroissement du bilinguisme et de pratiques bilingues, voire plurilingues, qui sont une source importante, parmi d'autres, de la diversité qui marque la société québécoise. Plusieurs facettes de cette diversité sont clairement perceptibles dans les données statistiques sur la situation linguistique au Québec, telles que celles présentées tout récemment dans un rapport de l'Office québécois de la langue française (OQLF) (2019). Le portrait des caractéristiques linguistiques de la population basées sur le dénombrement des langues maternelles et l'usage des langues dans la vie privée, surtout la ou les langues parlées à la maison, montre une facette importante de la diversité linguistique. Mais nous concentrons surtout notre attention sur certaines données présentées qui visent clairement l'usage public des langues. Le rapport de l'OQLF (*ibid.*) comprend un large éventail de sources de données de cet ordre : la langue d'enseignement, la langue de consommation des produits culturels, la langue d'affichage, la langue d'accueil et de service dans les commerces et la langue de travail.

Pour trois de ces domaines – la langue d'enseignement, la langue de consommation des produits culturels et la langue d'affichage –, les données proviennent de sources administratives, c'est-à-dire sans qu'on n'ait à interroger personne. Pour les deux autres – la langue dans les commerces et la langue de travail –, il faut s'appuyer sur des sources impliquant le témoignage de personnes ou l'observation directe. La catégorisation des actes d'usage des langues que nous allons présenter recoupe les interactions qui ont lieu dans ces deux domaines, mais elle réfère aussi à beaucoup d'autres usages.

Diversité d'approches des études quantitatives sur l'usage public des langues

Nous cherchons dans cette partie à cerner comment l'usage public est conceptualisé par les méthodes d'enquête des études réalisées jusqu'à maintenant sur la population québécoise. Nous ne visons pas ici à présenter une recension de toutes les enquêtes réalisées à ce jour, mais plutôt à recenser les diverses méthodologies élaborées pour l'étude des langues dans l'espace public dans les enquêtes et à discuter du concept d'usage public sous-jacent.

La méthode des situations spécifiques d'usage des langues

La vaste enquête réalisée en 1997 par le Conseil de la langue française (dénomination de l'époque) est la première tentative de construire un indicateur synchrétique de l'usage public des langues. Le rapport de l'enquête précise que le but visé par la création d'un indicateur de langue d'usage public (ILUP) était «de refléter par une seule statistique l'usage des langues dans le domaine public» (Béland 1999: 41). Le domaine public couvre alors un large éventail de lieux publics: les commerces, les services financiers, les associations professionnelles et non professionnelles, les services de santé, les établissements d'éducation et l'administration publique. L'ILUP constitue «une synthèse des langues utilisées lors de ces activités» (*ibid.*: 7).

La création d'un indicateur unique incluant l'information relative à toutes ces situations s'est avérée être une entreprise quelque peu périlleuse qui a été la cible de diverses critiques, entre autres dans le rapport de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française (2001), où l'on peut lire: «Faute de pondération des situations de communication d'importance inégale, les situations de travail ou de transaction commerciale pesant davantage sur les choix linguistiques individuels que les communications avec le commerçant du coin ou le médecin, les hauts taux d'usage du français obtenus semblent peu représentatifs de la dynamique linguistique en jeu.»

D'autres critiques pertinentes ont souligné que l'éventail de situations ciblées par l'enquête est plutôt restreint. Ainsi, Monnier (1999) écrit:

Deuxièmement, l'ILUP repose en bonne partie sur l'examen d'activités où la communication est rudimentaire: le consommateur utilise généralement peu de mots dans une large part des activités étudiées; l'auto-service y étant très répandu. On peut parler ici d'aphonie ou de quasi-aphonie. Par contre, la vie culturelle (médias) qui implique un usage plus lourd du langage est laissée de côté dans le calcul de l'indice. Comment compter sur cette base

le nombre de francophones et prétendre obtenir un indice comparable à celui de la langue utilisée au foyer ?

Parmi les publications de l'OQLF consacrées au suivi de la situation linguistique, il faut citer l'enquête sur la langue de travail dans des entreprises de 100 employés et plus réalisée par Moffet *et al.* (2008). Dans cette enquête, un questionnaire explore la ou les langues utilisées au travail dans pratiquement toutes les situations où il y a communication interne et externe. Cette enquête réitère l'approche de l'usage des langues en fonction de situations désignées, mais en s'assurant que la longueur du questionnaire permette d'atteindre la presque totalité des situations de l'espace public en question. On évite ainsi la critique portant sur le choix des situations d'usage, mais cela est en même temps une limite, étant donné les coûts qu'implique la réalisation de l'enquête. Cette enquête a été conçue pour de grandes organisations et elle n'est ainsi pas transférable dans d'autres types d'organisations ni dans la vie publique hors du travail.

L'espace public non spécifié

Le Conseil supérieur de la langue française a publié en 2004 une étude touchant l'usage public des langues française et anglaise par les immigrants arrivés au Québec à l'âge adulte (Carpentier 2004). Une étude connexe s'intéresse aux descendants d'immigrants scolarisés au Québec avant la loi 101 et après l'implantation de celle-ci (Girard-Lamoureux 2004). Dans les deux études, la ou les langues utilisées en public sont révélées par les réponses à une question générale : « Quelle est la langue que vous utilisez le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents et amis ? » Cette question a déjà été posée dans l'enquête ILUP. C'est une question générale à laquelle la très grande majorité des personnes peuvent répondre. C'est là un avantage indéniable. Les situations d'usage public auxquelles font référence les répondants varient sans doute considérablement. Si les personnes qui occupent un emploi pensent en premier lieu à la langue ou aux langues qu'elles y utilisent, la question les incite également à penser à leur comportement linguistique hors du travail. Les personnes qui n'occupent pas d'emploi vont faire référence à diverses situations sociales qui varient selon l'âge, le lieu de résidence, etc. Pour l'interprétation des réponses à cette question, il importe peu que les situations auxquelles renvoient les personnes ne soient pas les mêmes, car l'essentiel est d'obtenir du répondant une déclaration concernant la langue qu'il utilise le plus souvent lorsqu'il évolue hors de son foyer et de son cercle d'amis intimes. Le piège d'une énumération de lieux plus ou

moins exhaustive est ainsi évité. Cependant, il faut souligner qu'il n'est guère satisfaisant au plan conceptuel de renvoyer ainsi à un espace d'utilisation des langues qui est désigné par ce qu'il n'est pas : autre que le foyer et le cercle d'amis. Notre objectif consiste ainsi à donner de la substance à l'expression « hors du foyer et du groupe d'amis ».

Le Conseil supérieur de la langue française a réalisé en 2010 une vaste enquête (*Conscience linguistique et usage du français*) pour recueillir des données sur la perception qu'ont les Québécois de l'importance et de la priorité du français, d'une part (Pagé et Olivier 2012), et sur l'usage qu'ils font des langues en public, d'autre part (Pagé *et al.* 2014). Concernant l'usage, l'enquête pose la même question générale que les études précédentes.

La méthode des domaines d'usage des langues

Le recensement de 2001 a amorcé cette méthode en posant pour la première fois une question sur la langue dans le domaine du travail comportant deux volets (langue le plus souvent utilisée et autre langue régulièrement utilisée). Il s'agit d'un domaine clé de la sphère publique, celui du travail, auquel plus de la moitié des Canadiens consacrent une partie importante de leur journée.

L'étude de Béland publiée en 2014 par le Conseil supérieur de la langue française sur « l'usage des langues au travail dans le secteur public au Québec en 2011 » utilise les données qui proviennent de l'Enquête nationale sur les ménages de Statistique Canada, où sont utilisées les deux questions du recensement sur la langue du travail.

La méthode par domaines est aussi l'approche méthodologique de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO), dont les données relatives au Québec sont analysées par Corbeil et Houle (2013). L'enquête EVMLO s'intéresse notamment au volet de l'usage public des langues dans près d'une quinzaine de secteurs et de contextes, lesquels, aux fins de simplification, sont regroupés en cinq facteurs : avec les amis à l'extérieur du foyer, dans les réseaux sociaux et le voisinage, dans les services (personnels et publics) et les commerces, durant la consommation des médias, et au cours d'activités principalement liées au domaine du travail. Cette enquête de grande envergure présente un modèle d'exploration de l'usage public des langues qui délaisse clairement la référence à une multiplicité de situations spécifiques comme dans l'enquête ILUP. Les cinq domaines d'utilisation des langues découpent l'espace public en pans plus larges, ce qui représente un gain. Le nombre élevé de questions relatives à chaque domaine permet de construire des échelles statistiques chiffrant la cohérence des domaines.

Enfin, une étude publiée par l'OQLF (Presnukhina 2012) explore quelle est la langue du travail des répondants par une question générale bien ficelée: « Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, quelle est la langue que vous utilisez normalement ou habituellement? »

Synthèse critique des méthodes d'enquête utilisées jusqu'ici

L'approche selon les situations spécifiques se révèle difficilement exploitable dans une étude de type enquête à cause de deux écueils. Ou bien le choix de situations que propose le questionnaire d'enquête est bien loin de couvrir l'ensemble de l'activité publique, en quel cas la critique se fait sévère. Sans compter qu'il est difficile de proposer des situations qui sont fréquentées par tous les répondants à des fréquences suffisantes. Ou bien l'ensemble de situations que l'on propose est exhaustif, mais cela n'est possible qu'au prix d'un questionnaire très élaboré, et on ne peut couvrir toutes les situations que dans des secteurs bien délimités où les pratiques de communication sont connues de façon précise.

Cette approche se bute aussi à une autre réalité: la présence des personnes dans les diverses situations couramment ciblées n'est pas aussi fréquente qu'on le suppose. C'est ce que révèlent les données de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada, où l'on peut constater, pour les activités qui se déroulent en dehors du foyer (achat de biens et de services, bénévolat, autres activités sociales), que la proportion de participants de 45 à 54 ans est en moyenne inférieure à 50 % et que le nombre d'heures cumulées qui y sont consacrées ne dépasse pas deux heures par jour; ce nombre est de moins de deux heures par jour dans la plupart des cas. D'où le constat qu'il n'est pas très avisé de ne cibler que quelques situations spécifiques dans les enquêtes.

L'approche opposée, qui ne spécifie rien concernant l'espace public en l'évoquant par l'expression « hors du foyer et du cercle d'amis », est une méthode d'enquête plus économique. Mais elle pose pourtant un problème. En ne spécifiant pas ledit espace, on ne sait pas quelle situation de référence ont en tête les répondants de l'enquête et cela complique l'interprétation des données. Elles englobent donc dans un tout indifférencié le domaine du travail et les autres domaines de l'espace public, alors que les facteurs qui peuvent influencer l'usage des langues ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Ceux qui sont au travail, par exemple, répondent-ils en fonction de cette situation surtout ou seulement? Quelle part font-ils à l'espace public hors du travail?

La méthode de l'espace public découpé en domaines présente des avantages, surtout lorsque les réponses pour chaque domaine se situent dans une échelle statistique constituée de quelques situations d'usage,

comme c'est le cas dans l'EVMLO. Le choix des domaines tel que celui fait dans l'EVMLO demeure ouvert à la critique, dans la mesure où il ne cherche pas une ligne de démarcation qui identifie l'usage public. On cible la communication entre amis qui a souvent un caractère exclusivement privé même lorsqu'elle se déroule en un lieu public (restaurant, salle de sport, etc.). La consommation des médias ne se fait pas toujours dans des lieux publics comme les salles et les théâtres. Elle se fait très souvent dans le cadre privé du foyer, suivant des motivations personnelles, et elle peut donner lieu à des interactions entre personnes qui peuvent relever de la vie privée aussi bien que publique. Si l'on s'intéresse à la communication publique en premier lieu, ce domaine n'est pas une source d'information sûre. Si l'on admet que les cinq domaines de cette enquête ne couvrent pas le tout de l'activité de communication interactive en public et qu'il s'agit plutôt d'un échantillonnage, quels seraient les autres domaines à couvrir ? Selon quelle logique pourrions-nous conceptualiser ces domaines ?

Conceptualisation de l'usage public des langues basée sur les buts de la communication interactive

Pour dresser un portrait substantiel de l'usage des langues dans le vaste champ de la communication « hors de la famille et du groupe d'amis », l'approche que nous exploitons consiste à catégoriser les cas d'usage des langues dans les situations publiques.

Pour amorcer, nous devons circonscrire ce qu'est l'expérience de la communication en elle-même, du point de vue des théoriciens qui se sont intéressés à la communication en tant qu'acte social interactif. Nous adhérons au paradigme de référence que Mucchielli (1985) appelle le paradigme communicationnel. Selon lui, « la communication n'est plus une affaire de transmission, mais une affaire de participation à l'élaboration continue et émergente d'un monde relationnel qui lui-même participe à la définition de chaque identité et du monde commun de référence. La communication est une affaire de modelage mutuel d'un monde commun au moyen d'une action conjuguée » (*ibid.*: 71).

L'école de Palo Alto, dont Watzlawick (1974) est le membre le plus célèbre, est très connue pour sa contribution au développement de la psychologie de la communication suivant ce paradigme. Nombreux sont les théoriciens de la communication qui se sont inscrits dans cette lignée, dont Charaudeau (2002) et Ghiglione (2008). Mucchielli précise la signification de l'énoncé théorique par lequel il définit le paradigme communicationnel en définissant des « enjeux » propres à la communication interhumaine, qu'il est nécessaire de « penser comme échange social entre acteurs, présents dans une situation dont la représentation est partagée »

(1985 : 82). Parmi les cinq enjeux qu'il identifie¹, il en est un qui doit nous intéresser particulièrement. C'est celui qui donne à comprendre la communication interhumaine comme un processus d'influence mutuelle (la mobilisation de l'autre). Il s'agit ici particulièrement de ce que l'on entend couramment par l'influence, soit vouloir orienter la pensée ou les comportements de quelqu'un dans un sens désiré. Ceci est d'ailleurs, il faut le préciser dès maintenant, un processus réciproque. Deux partenaires engagés dans une interaction communicative cherchent à s'influencer mutuellement, à produire un effet l'un sur l'autre dans un événement dont ils acceptent les contours et les balises. Dans ce processus d'influence réciproque, les partenaires co-construisent quelque chose que Charaudeau (2002) choisit d'appeler un « contrat de communication ».

Par exemple, dans une interaction communicative qui se déroule dans un commerce et impliquant un vendeur et un client, il est facile de concevoir de façon générale le processus d'influence réciproque qui se joue. Le client doit amener le vendeur à comprendre ce qu'il recherche et à lui présenter les différents objets qui peuvent y correspondre. Ce dernier doit amener le client à voir les avantages et inconvénients de chacun des objets possibles pour choisir le plus approprié. L'influence réciproque consiste pour le client à amener le vendeur à fournir de l'information utile sur le produit recherché. Le vendeur peut contribuer à ce que le client précise ou modifie la conception qu'il se fait de l'objet qu'il convoite. Le contrat de communication est complété lorsque l'achat se fait si un objet convient ou ne se fait pas si aucun objet ne satisfait le client.

Dans un autre exemple de communication interactive au travail, les interlocuteurs peuvent chercher à s'influencer mutuellement pour réussir à coordonner leur action afin de réaliser ensemble une tâche exigeant la contribution de chacun. Pour y parvenir, chacun doit chercher à orienter la conduite de l'autre de façon à ce que les gestes qu'ils posent puissent se compléter plutôt que de se nuire.

Quel que soit le cas concret que nous imaginons, le processus d'influence mutuelle se joue inmanquablement en fonction d'un but à atteindre dans l'échange. C'est la clé de la théorie de la communication d'Argyle². Le but visé par les interlocuteurs dans un acte de communication interactive devient un paramètre clé pour construire les catégories de faits de communication. La notion de but ou intention est présente dans toutes les disciplines scientifiques qui étudient la communication interactive depuis le début des années 1970. Une importante discipline de référence à ce sujet est l'ethnographie de la communication, dont l'auteur phare est Dell Hymes (1972). Son célèbre modèle SPEAKING comprend une entrée d'analyse des faits de communication nommée ENDS. Qu'il s'agisse de buts, d'intentions ou de fonctions du langage, l'élément fondamental est

que l'interaction est un processus d'influence réciproque dans un cheminement menant à l'atteinte d'une finalité partagée, assumée mutuellement.

Pour comprendre ce qu'est spécifiquement un but conversationnel, il est utile de distinguer deux types de buts auxquels se rapporte un fait de communication. Il y a d'abord un but que l'on poursuit dans la vie courante (devenir propriétaire d'un produit, réaliser un projet collectif, etc.). Ensuite, il y a le but de l'échange verbal qui aide à réaliser ce premier but : transiger avec un vendeur pour devenir propriétaire d'un produit, s'entendre avec des collaborateurs pour réaliser un projet collectif. Le but est en général le résultat que l'on veut voir découler d'un acte de communication. Charaudeau (2002) donne les exemples suivants : prescrire une chose à faire, obtenir de l'information d'une autre personne, donner de l'information à quelqu'un, induire l'autre à faire quelque chose, instruire l'autre, élaborer un point de vue. La référence au but visé dans un fait de communication dialogique est le socle de la catégorisation de ce fait de communication. La référence au but permet de cerner ce que Charaudeau (*ibid.*) appelle des situations globales de communication³.

Les situations globales de communication désignent le niveau d'abstraction où nous voulons situer la catégorisation des échanges de paroles dans la sphère publique. Pour y arriver, nous devons cerner les différents buts des échanges de paroles, ce qui constitue le premier critère de la catégorisation. Les cinq catégories de faits de communication publique interactive que nous proposons par la suite sont donc une explicitation du concept de situation globale.

Tout corpus de recherche dans lequel on peut puiser pour déterminer ces buts doit appréhender l'expérience de la communication interactive en public sous l'angle de l'influence que peuvent avoir l'un sur l'autre les interlocuteurs impliqués dans un fait de communication. Nous faisons référence ici aux écrits sur les fonctions du langage et au modèle de la compétence communicative développé par Hymes (1972). Dans la foulée des exemples de faits donnés par Charaudeau (cités plus haut), nous relevons cinq buts distincts des interactions publiques, sur la base desquels nous proposons cinq catégories de faits de communication.

Pour caractériser les faits de communication reliés à ces buts comme étant de l'espace public et pour distinguer ceux qui se passent dans le monde du travail et dans la vie publique hors du travail, nous devons considérer trois autres paramètres qui constituent le legs de la sociolinguistique de Fishman (1972). Ces trois paramètres sont bien connus : l'identité des interlocuteurs (qui parle à qui), le sujet dont on parle (topic) et les circonstances où l'interlocution se déroule (lieu). Ce sont ces paramètres qui permettent de caractériser un acte de communication de l'espace public.

L'*identité* (qui parle à qui) des personnes dans les actes de communication qui se produisent dans la sphère publique ne se caractérise pas par leur histoire personnelle, leurs aspirations dans la vie, leurs goûts, etc. Ces réalités idiosyncrasiques doivent même rester en retrait, et l'identité pertinente dans la communication publique se décrit par le statut des personnes l'une par rapport à l'autre et par le rôle qu'elles assument dans l'échange. Dans les commerces, les statuts sont vite établis : ce sont ceux de vendeur et de client. Chacun joue son rôle de façon à s'ajuster au rôle joué par l'autre. Le vendeur ne se mutera pas dans le rôle du client pour décider à sa place quel produit convient le mieux. Son rôle consiste à présenter les caractéristiques des produits disponibles. Ses goûts personnels n'ont pas leur place. Le client joue son rôle en s'informant le mieux possible et en décidant en fonction de ses critères. Le rôle joué par chacun des partenaires de l'interaction est le médiateur du processus d'influence mutuelle. C'est un paramètre si important que nous choisissons de nommer « rôle » ce paramètre plutôt qu'identité.

Le *topic* (ce dont on parle) : un fait de communication porte toujours sur au moins un sujet qui, dans le cas de la communication en public, n'émane pas de la vie intime des personnes (à l'exception de la consultation de professionnels de la santé) ; il s'agit plutôt de sujets qui peuvent être partagés entre des personnes qui se connaissent peu ou qui n'ont pas, en tout cas, de relation sociale privilégiée et qui ont un échange essentiellement centré sur le sujet : un objet à vendre, une tâche à effectuer, par exemple.

Les *circonstances matérielles* : le lieu et le moment où a lieu l'échange sont d'autres paramètres qui caractérisent un acte de communication. Dans toutes ces situations, les interlocuteurs interagissent suivant des conventions, des règles interactionnelles qui sont codifiées dans la culture explicite et implicite. En participant à un fait de communication, une personne vit un rôle interactif se conformant aux balises à l'intérieur desquelles elle doit agir. Il s'agit dans un premier temps de données matérielles concrètes, dont la variété imaginable est très grande. Il s'agit aussi de conventions conversationnelles propres à des lieux déterminés. Le salut comme entrée en matière est le plus souvent de mise. Le vouvoiement s'impose dans nombre de circonstances. Ne pas parler trop fort afin de ne pas interférer avec les autres interactions en cours est très souvent recommandé, au restaurant, par exemple. Qui interpelle l'autre le premier est parfois prescrit. En somme, tout ce qu'on entend par culture commune est ce à quoi nous faisons référence ici, ce qui forme un pan important de l'éducation visant l'acquisition de la compétence à communiquer dans les lieux publics.

Par exemple, dans les transactions qui ont lieu dans les commerces et les services, il est de mise de saluer, de présenter un sac pour transporter

ses achats, de fournir la carte pour payer, etc. Surtout, il importe de ne pas personnaliser l'échange verbal, en faisant référence à des aspects personnels. Quand on achète un légume, par exemple, il n'est pas opportun d'exprimer à la vendeuse à quel point on aime ce légume et ce que l'on va en faire. Alors qu'avec les intimes, il peut être plus opportun de s'exprimer sur ses goûts personnels et d'écouter les autres à ce sujet. Un des traits marquants de la communication à caractère public se révèle donc être la codification des échanges et la non-personnalisation de l'interaction. Cela n'exclut pas que la communication à caractère public puisse aborder des sujets intimes, comme lors de la consultation de professionnels de la santé. Mais l'intimité n'implique pas la personnalisation des échanges, qui demeurent dans les balises d'un service professionnel demandé et reçu.

Dans une réunion de travail, les gens peuvent être amenés à exprimer leur point de vue sur le sujet de la discussion, suivant un ordre de prise de parole déterminé, et en donnant un point de vue basé sur l'expertise, les intérêts de l'organisation. Les préférences et les goûts personnels n'ont que très peu de place dans ce cas.

En terminant, le concept très connu de compétence communicative permet de donner une vue d'ensemble de ce qui est traité dans cette partie. La compétence communicative est la capacité à accomplir les rôles qui conviennent, conformément aux conventions culturelles qui prévalent dans les circonstances, pour produire les effets que vise la réalisation de buts communs.

Catégories de faits de communication en milieu de travail

La première catégorie de faits de communication interactive en milieu de travail comprend les échanges à but transactionnel. Le but particulier en ce cas est de satisfaire par une réponse adéquate une demande exprimée à propos d'un sujet. C'est la caractéristique fondamentale de la transaction en tant que « situation globale de communication ». Ce but peut se réaliser dans une variété de rôles : une personne soignante, un vendeur, un réparateur d'appareils, un comptable, etc.

Dans la transaction commerciale ou la prestation de soins et de services, la demande est le fait d'un client ou d'un patient, elle a un sujet (topic) précis, qui est l'objet visé par l'achat à effectuer dans une transaction commerciale, le mal à soigner dans une transaction médicale, etc. Il y a un lieu précis, donc un magasin, le comptoir d'un département, un bureau, une salle de consultation. Il y a des attentes quant au rôle que doit jouer chaque interlocuteur. Le client s'attend à ce que le vendeur agisse d'une façon déterminée ; le client ne demande rien qui ne soit pas dans les prérogatives ou dans le rayon d'action du vendeur.

La seconde catégorie de faits de communication qui se passent en milieu de travail est déterminée par le but d'établir et, surtout, d'entretenir des liens affiliatifs. Il ne s'agit pas d'amitié ni de relations intimes. Nous pensons à ces fréquentes « petites conversations » sur les lieux de travail au moment des pauses, autour de la distributrice de café, dans le hall d'entrée de l'édifice, etc. Le but ici est d'exprimer à quelqu'un qu'on le reconnaît, qu'on tient à entretenir une relation avec lui, et de se montrer soi-même avenant, joyeux, content d'être là. Le sujet de l'échange de paroles importe peu, ce peut être la température, les résultats sportifs, l'actualité, les activités de la fin de semaine, les succès sportifs du fils, etc. Sur le plan des rôles attendus, chacun s'attend à ce que l'autre joue le jeu d'une conversation dont le but n'est pas d'apprendre, d'informer, mais d'échanger des impressions. Ils n'approfondissent pas le sujet, ce n'est pas le temps des grandes analyses; ils sont le plus souvent d'accord, peu importe.

La troisième catégorie d'échanges de paroles est fréquente dans les cas où des travailleurs doivent coordonner leur action pour accomplir une tâche. Ces échanges remplissent différentes fonctions: stimuler au travail, guider l'action, synchroniser les gestes, répartir les tâches, etc. Les échanges ont lieu entre travailleurs impliqués dans une tâche, entre les superviseurs ou patrons et les employés. Le sujet de ces échanges est précisément la manière d'effectuer la tâche. Le lieu est celui où la tâche doit être exécutée, là où se trouvent le matériel, l'outillage et l'équipement. Les rôles attendus dans ces échanges impliquent la disponibilité à recevoir ou donner des consignes, au moment opportun, et de rester concentré sur la tâche en évitant le bavardage distrayant.

La quatrième catégorie de faits de communication au travail peut impliquer la plupart des travailleurs, quel que soit le milieu. Il s'agit d'échanges de paroles qui visent le partage des points de vue sur la bonne décision à prendre pour la réalisation d'une tâche, une réparation à effectuer, la conduite de l'entreprise ou de l'organisation. Le champ de compétence de chacun des membres et les informations qu'ils possèdent relativement au problème à résoudre constituent le sujet de l'échange. Le rôle attendu de chacun est qu'il fasse part de ses meilleures idées et informations, qu'il entende bien ce que les autres ont à apporter, qu'il contribue à faire le tri des bonnes et mauvaises idées. Un rôle important consiste à participer à l'échange de façon ordonnée en respectant le tour de parole, etc. Le lieu où se déroule ce genre d'échanges peut être une salle de réunion, un atelier de réparation, un chantier de construction, etc.

La cinquième catégorie englobe les faits de communication dont le but est d'échanger du savoir, des connaissances, de l'information acquise par

l'étude ou l'expérience. Ce type de communication interactive est très exploité dans les médias, où les connaissances destinées au public sont échangées sur-le-champ avec un interviewer intéressé par le sujet. Dans le monde du travail, l'information est souvent transmise d'un employé à d'autres pour qui elle est une clé dans la compréhension de leur tâche. Nous visons par cette catégorie les faits de communication qui se produisent en interaction, pendant les pauses ou la période des repas partagés ou dans des occasions plus formelles planifiées par l'entreprise. Les rôles sont partagés, les détenteurs du savoir jouant celui de le transmettre, les destinataires jouant celui de récepteur de ce savoir.

Catégories de faits de communication hors du travail

Qu'est-ce qui caractérise l'usage public des langues hors des situations de travail ? Ce n'est pas seulement que ces échanges verbaux ont lieu hors du foyer et du cercle intime des amis. Car on peut toujours avoir une conversation de famille dans un lieu public, tel qu'un restaurant, par exemple. Nous reconnaissons cinq catégories de faits de communication en public qui, sous l'angle des buts visés, sont la réplique des cinq catégories distinguées pour le domaine du travail. Mais les buts visés n'ont pas les mêmes enjeux et les lieux, les sujets abordés et les rôles accomplis ne sont pas les mêmes.

Une part des faits de communication publique d'une personne hors du travail a lieu avec des personnes qui sont dans l'exercice d'un emploi comportant une fonction déterminée. Tous ces faits de communication s'insèrent dans le domaine transactionnel dont nous avons déjà traité. Ce qui caractérise ce premier type d'échanges de parole en public est que l'un des interlocuteurs au moins se trouve dans l'exercice d'une fonction et que la communication s'insère dans les paramètres délimités par cette fonction : caissier, agent de la paix, vendeur, etc. L'interlocuteur peut être connu, familier, faisant en sorte que le ton est plus détendu, mais l'échange de paroles s'insère dans les paramètres d'une fonction ou d'un rôle. Ainsi, cette première catégorie d'échanges de paroles est une transaction qui implique une personne en demande de quelque chose et une autre personne qui propose quelque chose pouvant satisfaire cette demande.

Le contenu des propos échangés est délimité par l'objet de la transaction : un produit, un soin, un traitement, etc. Il peut être relativement intime, comme lors d'une consultation médicale, par exemple, mais le caractère intime ne change pas la base, soit que ce contenu est abordé à l'intérieur de paramètres reliés à une fonction, qui suppose un rôle attendu de part et d'autre. Ces échanges se déroulent dans des lieux publics le plus souvent, un magasin, un bureau de consultation, mais il se

peut aussi qu'ils se déroulent dans le domicile du demandeur, dans le cas du service d'un réparateur.

Dans tous les cas, les rôles attendus sont déterminés. Le demandeur doit formuler clairement ce qu'il veut, poser les questions appropriées pouvant favoriser l'achèvement de la transaction. Il évite les propos personnalisés, ceux dont le sujet implique les caractéristiques personnelles. Il n'a pas à « raconter sa vie » ni à interroger l'interlocuteur sur la sienne. L'échange de paroles s'en tient au sujet de la transaction et ne doit pas dériver vers des thèmes personnels qui n'ont rien à voir avec le but de l'échange.

Hors du contexte du travail organisé, il se produit aussi des faits de communication qui témoignent de la recherche d'un rapport affiliatif, l'exemple typique étant ces conversations avec des personnes du voisinage ou des personnes connues ou inconnues croisées dans les lieux publics. Souvent, le sujet de ces conversations n'a pas grand intérêt en lui-même, c'est le fait de tenir cette conversation qui compte, une interaction qui établit ou entretient une relation sociale sans grande implication personnelle, mais qui prend tout son sens en rendant l'environnement social plus familier et chaleureux. Parfois, ces conversations plus ou moins impromptues s'étendent sur un sujet, sur lequel les gens donnent leurs impressions, sans vouloir ni convaincre ni instruire, seulement partager. On peut concevoir que des conversations s'insérant dans ce fait de communication puissent être longues et aborder une grande variété de sujets.

Hors du travail, de nombreux faits de communication surviennent dans des rencontres sociales au cours desquelles les échanges de paroles visent à coordonner la participation de plusieurs personnes. Ces faits se produisent dans des contextes très variés, comme les bingos, les parties de cartes, les réunions associatives, les activités d'un club de loisir ou d'une ligue de sport amateur, etc. La participation à des organismes communautaires, à des associations ou à des groupes d'intérêt est aussi le lieu où se pratique un quatrième type de faits de communication, lorsque les participants/intervenants doivent se concerter pour déterminer des plans d'action, des répartitions de tâches ou de territoires, etc.

Enfin, une cinquième catégorie englobe les faits de communication interactive où des personnes échangent des connaissances qu'elles possèdent sur un sujet d'intérêt commun. Il n'est pas rare qu'au cours d'une seule conversation, plusieurs sujets différents soient abordés. Cela peut se produire dans différents contextes où les personnes se rencontrent en public ; il n'y a pas de rôles formels qui sont joués, le tout se déroule dans une interaction à bâtons rompus, où la spontanéité prédomine. Ici encore, l'analogie avec le style de l'entretien exploité par les médias est évidente.

Les faits de communication peuvent se produire simultanément, en s'entremêlant. Par exemple, on conçoit facilement que pendant un échange de paroles visant à décider d'une action à poser, des épisodes concomitants d'échanges affiliatifs peuvent contribuer à faciliter la prise de décision. Mais il faut aussi concevoir que les faits de communication se produisent séparément et qu'une catégorie englobe l'entier déroulement d'une conversation.

Un tableau synthétique présenté en annexe rassemble les faits de communication expliqués dans ce point.

Avantages de l'approche proposée

Il est possible de concevoir le genre de questions d'enquête que peut inspirer cette conceptualisation des faits de communication dialogique au travail et hors du travail. Voici quelques exemples.

- Vous arrive-t-il dans votre travail de parler à des gens pour vendre un produit, donner un service ou un soin ?
- Vous arrive-t-il au travail de bavarder avec des collègues pendant les pauses, entre les allées et venues ?
- Vous arrive-t-il au travail de devoir parler avec vos partenaires pour mener à bien une tâche réalisée ensemble ?
- Vous arrive-t-il de participer à des réunions visant à prendre une décision pour la bonne marche de votre milieu de travail ?
- Vous arrive-t-il de participer au travail à des échanges d'information portant sur les réalités de votre milieu ?
- Vous arrive-t-il de parler à des gens dans le but d'acheter un produit, de recevoir un service, un soin ?
- Vous arrive-t-il de parler avec des personnes que vous croisez dans des lieux publics de divers sujets comme la météo, la vie quotidienne, l'actualité ?
- Vous arrive-t-il de parler avec d'autres personnes pour assurer la bonne marche d'une activité réalisée ensemble, comme jouer aux cartes, s'occuper d'un jardin communautaire, participer à une opération de nettoyage saisonnier ?
- Vous arrive-t-il de participer à des réunions publiques visant à décider quelque chose d'important concernant votre milieu ?
- Vous arrive-t-il de participer à des conversations où on partage des connaissances sur des sujets d'intérêts variés ?

Dans le but d'estimer le degré d'utilisation du français, de l'anglais ou d'une langue tierce, chacune de ces questions pourrait être suivie d'une question du genre : Quelle langue utilisez-vous le plus souvent à ces occasions ? Le choix de réponses proposé pourrait être : 1) Seulement le français ; 2) Beaucoup plus le français que l'anglais ; 3) Le français et

l'anglais à égalité; 4) Beaucoup plus l'anglais que le français; 5) Seulement l'anglais; 6) Le français et une autre langue; 7) L'anglais et une autre langue; 8) Une autre langue que le français et l'anglais; 9) Le français, l'anglais et une ou plusieurs autres langues.

Ces exemples sont des suggestions; les véritables questions d'enquête ne pourront être établies qu'après des travaux d'expérimentation auprès de sujets cibles qui constituent une étape indispensable pour s'assurer que les questions sont comprises et que ce que comprennent les répondants correspond au projet de l'enquête.

Cette étape de la recherche est essentielle, car seule la méthode scientifique peut valider le cadre conceptuel sous-jacent et lui conférer une validité scientifique. En plus de vérifier empiriquement la validité des catégories existantes, il n'est pas exclu que d'autres catégories de faits de communication impliquant un dialogue entre deux personnes ou plus soient à prendre en compte, en plus des cinq relevés dans cet article.

Cette étape est d'autant plus importante que les variables sous-jacentes aux questions se situent à un degré d'abstraction qui renvoie au noyau de l'expérience concrète, mais qui occulte les situations variées dans lesquelles cette expérience prend place. Il n'y a pas de raison valable de douter qu'un travail méthodique de mise au point des questions parvienne à produire des formulations compréhensibles et valides référant à ces différentes finalités de la communication publique. Un nombre peu élevé de questions peut permettre ainsi d'évoquer une large variété de situations de communication publique dans lesquelles se trouvent les répondants, dont les contours particuliers varient considérablement.

Une enquête utilisant cette approche méthodologique permettrait d'obtenir le portrait recherché de la situation du français dans l'usage public des langues. Il est déjà connu qu'au travail, les faits transactionnels vécus par un employé peuvent se dérouler parfois en français, parfois en anglais, selon les exigences ou préférences de la clientèle. Ce qui l'est moins, c'est que dans la communication avec les collègues de travail à des fins affiliatives ou de coordination, le même employé peut n'employer que le français, comme cela fut observé dans l'enquête qualitative de Lamarre et Lamarre (2009). Un questionnaire construit suivant l'approche proposée ici permettrait de recueillir de l'information sur la diversité des cas d'usage des langues dans une grande population au travail et hors du travail.

Pour comprendre plus avant la dynamique sous-jacente aux choix linguistiques chez les personnes qui utilisent plus d'une langue, notre approche catégorielle peut se joindre à celles de l'ethnographie et de la sociolinguistique. L'étude des phénomènes d'alternance dans l'usage des langues doit cibler les paramètres que sont le sujet, le lieu et l'identité en

tant que variables cooccurrentes avec les changements de langue. En posant la question « Who speaks what language to whom and when? », Fishman (1972) a effectivement posé la base sur laquelle la recherche sur les langues en contact et une sociolinguistique du bilinguisme allaient se bâtir.

La prise en compte de ces paramètres pourrait permettre de répondre à des questions essentielles : pourquoi une personne bilingue choisit-elle de communiquer en français dans une situation et en anglais dans une autre ? Ou même pourquoi une personne bilingue utilise-t-elle les deux langues dans une même situation ? Quels sont les enjeux qui sous-tendent ces différentes situations ? Comment ces enjeux sont-ils perçus et évalués par le locuteur et quelles sont les représentations qui le mènent à choisir d'utiliser une langue plutôt qu'une autre, les deux alternativement, ou d'adopter un parler « bilingue » ? Voilà autant de questions pour lesquelles il faut trouver une réponse pour finalement comprendre les choix de langue dans un contexte de bilinguisme.

Notes

1. « Toute communication cherche à atteindre, à des degrés divers, l'information d'autrui, le positionnement individuel, la mobilisation de l'autre, la qualification de la relation avec cet autre et à spécifier les normes de référence de la situation d'échange » (Mucchielli 1985: 82).
2. « Most social behavior is goal-directed, and cannot be understood until the goal or goals are known... Situational goals are related to individual forms of motivation, e.g. making friends and affiliative motivation. Situations provide occasions for attaining goals » (Argyle *et al.* 1981: 6).
3. Nous rejoignons aussi le concept de situation sociale théorisé par Argyle *et al.* (1981: 10): « It is proposed that situations emerge within a culture because they have the function of enabling people to attain goals which in turn are linked to needs and other drives... All the other features of situations can be explained in terms of facilitating the attainment of those drive-related goals. »

Bibliographie

- Argyle, M., A. Furnham et J. A. Graham, 1981. *Social situations*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Béland, P., 2014. *L'usage des langues au travail dans le secteur public au Québec en 2011. Un portrait statistique*. Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- Béland, P., 1999. *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997. Rapport de recherche*. Québec, Conseil de la langue française.
- Carpentier, A., 2004. *Tout est-il joué avant l'arrivée ? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*. Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- Charaudeau, P., 2002. « A Communicative Conception of Discourse », *Discourse Studies*, vol. 4, n° 3, p 301-318.

- Charte de la langue française au Québec, 1977. Québec, gouvernement du Québec.
- Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001. *Le français, une langue pour tout le monde. Une nouvelle approche stratégique et citoyenne*. Québec, gouvernement du Québec.
- Corbeil, J.-P. et R. Houle, 2013. *Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal: rapport de l'étude*. Québec, Office québécois de la langue française.
- Fishman, J., 1972. *Language in Sociocultural Change*, A. S. Dil (dir.). Californie, Stanford University Press.
- Ghiglione, R. 2008 (dir.). *L'homme communicant*. Paris, Armand Colin.
- Girard-Lamoureux, C., 2004. *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*. Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- Gouvernement du Québec, 1996. *Le français langue commune*. Québec, direction des communications, ministère de la Culture et des Communications.
- Hymes, D., 1972. «Models of the Interaction of Language and Social Life», in J. J. Gumperz et D. Hymes (dir.), *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*. New York, Holt, Rinehart & Winston, p. 35-71.
- Lamarre, P. et S. Lamarre, 2009. «Pratiques langagières et discours sur les langues et l'identité dans une entreprise montréalaise: contradictions et ajustements», *Francophonies d'Amérique*, n° 27 (printemps), p. 131-155.
- Moffet, V., N. Béland et R. Delisle, 2008. *Langue de travail dans les grandes entreprises du Québec. Quelle place pour le français?* Suivi de la situation linguistique, étude 10. Gouvernement du Québec, Office québécois de la langue française.
- Monnier, D., 1999. «Indice des langues d'usage: gros battage, petit bagage», *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1999.
- Mucchielli, A., 1985. *Psychologie de la communication*. Paris, Presses universitaires de France.
- Office québécois de la langue française, 2019. *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2019*. Montréal, Office québécois de la langue française.
- Pagé, M. et P. E. Olivier, 2012. *Importance et priorité du français dans la population québécoise: étude exploratoire*. Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- Pagé, M. et al., 2014. *L'usage du français et de l'anglais par les Québécois dans les interactions publiques: portrait de 2010*. Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- Presnukhina, Y., 2012. *Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010*. Québec, Office québécois de la langue française.
- Watzlawick, P. et al., 1974. *Une logique de la communication*. Paris, Le Seuil.

Annexe

Catégories des faits de communication publique

Transaction en contexte de travail	Transaction dans les lieux publics
BUT : satisfaire une demande de client, bénéficiaire, etc. RÔLE : conforme aux fonctions et conventions sociales LIEU : espace alloué, espace-horaire, etc. TOPIC : l'objet de la transaction	BUT : se procurer un bien, un service, etc. RÔLE : conventions du rôle d'acheteur, bénéficiaire, etc. LIEU : commerce, clinique, Centre, etc. TOPIC : l'objet de la transaction.
Affiliation en contexte de travail	Affiliation dans les lieux publics
BUT : entretenir ou établir des liens interpersonnels RÔLE : conversation libre entre partenaires de travail LIEU : pauses, repas, croisements, etc. TOPIC : actualités, vie au travail, etc.	BUT : entretenir ou établir des liens interpersonnels RÔLE : conventions d'échanges entre voisins, connaissances LIEU : voisinage, lieux de loisirs, lieux de culte, etc. TOPIC : actualités, vie du quartier, activités en cours, etc.
Coordination en contexte de travail	Coordination dans les lieux publics
BUT : assurer la complémentarité des actions dans une tâche RÔLE : selon le statut et la familiarité des partenaires LIEU : bureau, atelier, chantier, etc. TOPIC : aspects de la tâche en cours	BUT : agencer la participation à des activités communes RÔLE : selon le statut (âge, etc.) et la familiarité LIEU : centre de loisirs, de bénévolat, club de bridge TOPIC : aspects de l'activité en cours
Discussion en contexte de travail	Discussion dans les lieux publics
BUT : se concerter pour une prise de décision RÔLE : selon les statuts et fonctions dans l'entreprise LIEU : salle propice à la discussion TOPIC : le projet sujet à une décision	BUT : s'entendre sur un projet à entreprendre RÔLE : selon les statuts et l'apport des participants LIEU : cuisine, salle de réunion, etc. TOPIC : le projet à mettre en œuvre
Partage de savoir en contexte de travail	Partage de savoir dans les lieux publics
BUT : échanger des connaissances possédées sur un sujet RÔLE : intéresser et se faire comprendre LIEU : cadre formel (formation) ou informel TIPIIC : tout sujet concernant l'entreprise	BUT : échanger des connaissances possédées sur un sujet RÔLE : intéresser et se faire comprendre LIEU : cadre informel de la conversation TOPIC : tout sujet intéressant les partenaires

Diversité urbaine



Categorizing Languages and Speakers: Processes of Erasure in Data Treatment and Presentation

Catégoriser les langues et les locuteurs : les procédés d'effacement dans le traitement et la présentation des données

Brigitta Busch

Volume 20, numéro 2, 2020

Les catégories linguistiques et ethnoculturelles : avancées et écueils

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075458ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075458ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Busch, B. (2020). Categorizing Languages and Speakers: Processes of Erasure in Data Treatment and Presentation. *Diversité urbaine*, 20(2), 55-77.
<https://doi.org/10.7202/1075458ar>

Résumé de l'article

Cet article propose une réflexion sur les processus adoptés par des agences censitaires dans la génération de données. Dans un premier temps, nous examinons la construction des catégories utilisées dans des données censitaires. Par la suite, nous discutons des mécanismes adoptés pour attribuer des interlocuteurs à des catégories linguistiques spécifiques. L'étude critique de ces deux processus met en lumière la présence d'idéologies sous-jacentes et comment une certaine vision du monde est reproduite et renforcée par les données censitaires. Finalement, une discussion est entreprise sur la manière dont ces processus ont été développés historiquement dans des contextes de colonisation et de conflits ethno-nationaux. Dans ce texte, nous utilisons des données censitaires et statistiques autrichiennes pour approfondir et illustrer notre réflexion, mais nous élargissons notre réflexion pour examiner des procédures d'autres pays qui suivent, comme l'Autriche, les critères établis par la Conference of European Statisticians (2015).

Categorizing Languages and Speakers: Processes of Erasure in Data Treatment and Presentation

Catégoriser les langues et les locuteurs :
les procédés d'effacement dans le traitement
et la présentation des données

BRIGITTA BUSCH

*Universität Wien (University of Vienna) and Stellenbosch University,
brigitta.busch@univie.ac.at*

ABSTRACT ■ This article examines how census data are processed by statistical offices. It first investigates how the language categories displayed in language statistics are actually elaborated. It then considers the mechanisms by which speakers are assigned to specific language categories. It addresses the language ideologies underlying both these processes and the ways in which a certain view of the world is thus reproduced and reinforced. Finally, it discusses how these practices are linked with the paradigms of statehood and territoriality, and how they have been developed historically in the contexts of colonization and of ethno-national conflict. The paper draws on censuses and statistics in Austria to explore these questions, but the procedures used correspond to those in other countries that follow the guidelines set by the Conference of European Statisticians (2015).

RÉSUMÉ ■ Cet article propose une réflexion sur les processus adoptés par des agences censitaires dans la génération de données. Dans un premier temps, nous examinons la construction des catégories utilisées dans des données censitaires. Par la suite, nous discutons des mécanismes adoptés pour attribuer des interlocuteurs à des catégories linguistiques spécifiques. L'étude critique de ces deux processus met en lumière la présence d'idéologies sous-jacentes et comment une certaine vision du monde est reproduite et renforcée par les données censitaires. Finalement, une discussion est entreprise sur la manière dont ces processus ont été développés historiquement dans des contextes de colonisation et de conflits ethno-nationaux. Dans ce texte, nous utilisons des données censitaires et statistiques autrichiennes pour approfondir et illustrer notre réflexion, mais nous élargissons notre réflexion pour examiner des procédures d'autres pays qui suivent, comme l'Autriche, les critères établis par la Conference of European Statisticians (2015).

KEYWORDS ■ Census data, statistics, language ideologies, Austria, Conference of European Statisticians.

MOTS CLÉS ■ Données censitaires, statistiques, idéologies langagières, Autriche, Conference of European Statisticians.

Introduction

At the beginning of his treatise on the history of the human sciences, *The Order of Things*, Michel Foucault (1994: xv) places a text by Jorge Luis Borges (1964). This text, writes Foucault, made him laugh, a laughter that shattered all the familiar landmarks of thought, “breaking up all the ordered surfaces and all the planes with which we are accustomed to tame the wild profusion of existing things,” a laughter that disturbed and threatened with collapse “our age-old distinction between the Same and the Other.” The text, which Borges attributes to a Chinese encyclopedia, states that “animals are divided into: (a) belonging to the Emperor, (b) embalmed, (c) tame, (d) suckling pigs, (e) sirens, (f) fabulous, (g) stray dogs, (h) included in the present classification, (i) frenzied, (j) innumerable, (k) drawn with a very fine camelhair brush, (l) et cetera, (m) having just broken the water pitcher, (n) that from a long way off look like flies.”

I refer to this well-known passage from Foucault because it raises fundamental questions that confront anyone attempting to categorize and classify languages and speakers. Without such categories it is impossible to count, numerically survey or establish population size; however, they are not “innocent,” since classifications can gain a performative dimension by constructing what they claim to simply describe. Population censuses can be seen as moments in which, on a national level, such categorizations are reiterated, reproduced and as needed, (slightly) transformed. This article is less concerned with the process of data collection, which is amply discussed in academic literature (e.g. in a special issue of the *International Journal for the Sociology of Language*, 2018), and instead concentrates on how census data are processed by statistical offices. Taking Austria as an example where a data aggregation process is in place similar to that in use in many other European countries, I will first discuss problems that arise in establishing language categories for statistical purposes. A brief look back on developments over the last decades allows us to reflect on the dilemma that results, on the one hand, from trying to assure statistical continuity and, on the other, from taking into account changes in the status and naming of particular languages. I will then show the mechanisms by which speakers are assigned to specific language

categories, a process in which heteroglossic repertoires are reduced to a single language category. In particular, I am interested in the language ideologies that underlie these processes and how the ideological mechanism of erasure (Irvine & Gal 2000) introduces a bias towards languages considered more prestigious than others. Finally, I will sketch out more recent developments concerning language statistics in Austria where the traditional full census enumeration has been replaced by an approach combining register-based data with micro-census data.

Heteroglossic Practices: Unambiguous Categories

In 2021, Austria, as in other regions in Europe and the world, is preparing for a new round of census surveys of the population. Since the 2011 census, the EU has called upon the member states to harmonize their legislations. In spite of efforts towards standardisation, methodological heterogeneity still prevails and there are great discrepancies in data. Of the 47 Council of Europe member states, slightly more than half collect data on language. Many countries of central and eastern Europe continue to collect ethno-cultural data, whereas western European countries tend to abstain from such practices (Simon 2007). Furthermore, an increasing number of countries in Europe now rely on data derived from administrative registers to produce some or all of their population statistics, abandoning the traditional method of full enumeration. In the case of entirely register-based population census, language is usually dropped when the relevant information is not available from any register – as it is the case in most countries – and can then only be collected through micro-census surveys. In Austria, for example, until 2001 language was an area dealt with in the census; in 2006, a law was passed that regulates the new register-based data collection system. It stipulates that language and religious affiliation shall not be part of the data collected on individuals, unless “absolutely indispensable for the accomplishment of federal government’s tasks” (Registerzählungsgesetz 16. 3. 2006 § 1[3])¹. Nevertheless, the 2001 data on “spoken language” (Umgangssprache) are still part of the official presentation of the population structure on the Statistik Austria website² and are still in use in political and academic discourse. In post WW2 Germany, no questions were asked about ethnic affiliations (and therefore none about languages), in reaction to the fact that censuses and categorizations had been misused by the Nazi regime to persecute Jews, Roma and other groups. However, in 2017, the German micro-census includes a question on language use ‘at home.’ As Adler (2019) shows, the introduction of the language question can be directly linked to the so-called refugee crisis in 2015 and to political discourse that uses language

as a proxy indicator for social integration. Adler (*ibid.*: 246) cites the draft of the German Micro Census law passed in 2006 which says: “The recording of the language predominantly spoken in the household [...] is significant for the assessment of different dimensions of integration. It allows detailed analyses of the state of integration. In particular, cultural integration is closely related to the language spoken in the household” (Adler’s translation).

Adler criticizes the fact that multilingualism cannot be represented by the answers given by respondents as only one language can be chosen from a closed list. This is all the more problematic as in households where minority languages are present and where translingual practices are the rule rather than the exception.

As access to minority rights depends on numerical thresholds in many countries, the monitoring body for the Council of Europe’s Framework Convention for the Protection of National Minorities has dealt extensively with the question of how the right to free self-determination in language questions can be represented in statistical data. Documents produced by the Council (2012 and 2016) provide guidelines for language questionnaires for population censuses and other contexts to be determined. More specifically, the questionnaires should allow respondents to indicate more than one language and provide open lists of alternative answers, with no obligation to affiliate with a set category (Council of Europe 2012: 20). Guidelines propose that individuals be able also to identify themselves in different ways for different purposes, depending on the relevance of identification for them in a given situation (2012: 18). Multiple affiliations must not only be recorded but also adequately processed, analysed and displayed (2016: 16).

A similar stance is taken in the Recommendations for the 2020 Censuses published by the Conference of European Statisticians (2015) that treat questions related to language (mother tongue, knowledge, practice) under the heading “ethno-cultural characteristics.” The recommendations advocate that, since “ethnicity is multi-dimensional and is considered to be more of a process than a static concept,” ethnic (and therefore also linguistic) classification should be treated “as dynamic with movable boundaries” (*ibid.*: 702). The detailed explanations which follow, however, seem to contradict this to some extent. Depending on information needs, four questions are suggested (*ibid.*: 723): “(a) Mother tongue, defined as the first language spoken in early childhood at home; (b) Main language, defined as the language which the person commands best; (c) Usual language(s), defined as the ones most currently spoken at home and/or work; (d) Knowledge of language(s), defined as the ability to speak and/or write one or more specific languages.” While the questions (a), (b)

and (c) are described as “relevant to understand processes of language change and to determine language regions and language groups,” and only one answer is generally expected (*ibid.*: 724), question (d) is seen as “relevant to understand language practices and knowledge of languages, including official languages and languages learned at school. Questions will often refer to several languages and should thus allow for multiple responses” (*ibid.*: 727). Two challenges are also addressed in the Council of Europe guidelines: first, the problem of classification, whereby it is recommended that categories “be comprehensive and include wherever possible [...] separate languages to the finest level possible, regional dialects, as well as the reporting of invented and sign languages” (*ibid.*: 732); and second, the challenge of multiple responses to language questions when it comes to the display in tabulations and census output (*ibid.*: 725). These two issues are my focus in this article.

Bi- or multilingual speakers have always been a challenge for official statistics. Duchêne *et al.* (2018) discuss how different countries deal with this question: some allow more than one answer, but this is sometimes contested by communities that do not want to be represented in mixed categories. Whereas the authors’ overview mainly refers to studies regarding how methods of language related data collection allow for multiple answers, here I will examine the challenges that arise in processing and tabulating collected data.

Historically, the question of language use or of language affiliation in censuses is not innocent (for a historical overview, see Duchêne & Humbert 2018). It bears the ideological burden of two questions that dominated the 19th century: nationality and the nation state on the one hand and colonialism on the other. As Dominique Arel (2002) reminds us, the question of whether national/ethnic identity should be surveyed was first discussed more widely at the International Statistical Congress in Vienna in 1857. A direct request for self-designations was rejected, with the reasoning that many of the respondents were not accustomed to thinking in terms of national categories, and that subjectively tinged, unreliable responses were therefore to be expected. In contrast, questions about language were identified as the most reliable, ‘objective’ markers of affiliation. This led to a recommendation that a question about “spoken language” (“*langue parlée*,” in the original French) be included in the census (*ibid.*: 95). Based on the assumption that every person had a single dominant language, hybrid categories were avoided, and people who named two or more languages were classified as monolingual (*ibid.*: 98).

Kertzer and Arel (2002) show how the need to categorize and count the population is closely linked with the emergence of the modern state, especially the colonial state. With reference to Benedict Anderson (1983),

they speak of a totalizing and classificatory grid that was spread over the colonies in order to take possession of everything that was to be found within an enclosed territory. As Uvin (2002) demonstrates, giving the example of Burundi and Rwanda, the colonial project of dividing the population into essentialized groups simplified and consolidated what had previously been more complex, socially embedded differentiations. The process of naming and counting led to the creation of ethnic identities and categories, but reduced or prevented social permeability and mobility. In his book *Fear of Small Numbers*, Arjun Appadurai (2006) cautions against the danger of ethnicization. He identifies systems of counting and comparing ethnic, linguistic or religious groups, inherited from colonial history, as one of the main factors fuelling mass pogroms, civil wars and terrorism in India as well as in other regions of the world. Ethnic polarization that results in ethnic conflicts often begins with an obsession with and a misuse of ethno-linguistic maps, figures and numbers, as was the case before the outbreak of the war on the territory of former Yugoslavia (Busch 2010).

To avoid encouraging tendencies towards ethnic polarisation, the Council of Europe cautions against using only imposed, rigid language categories and suggests, albeit sometimes not wholeheartedly, allowing for multiple answers and providing the possibility for open ended lists that leave room for self-classification. Moreover, the Council calls on authorities to ensure that the heterogeneous composition of the population remains visible in the processing and presentation of collected data and that dichotomies between majorities and minorities are avoided. As Leeman (2018) shows in her analysis of the U.S. census, categories to which people can affiliate are not only the result of decades long struggles and negotiations but, in turn, they also impact on how people perceive themselves and others. With Foucault (1972), one could say that when it comes to identity related questions, census surveys contribute significantly to the construction of, and provision for, permitted subject positions rather than reflecting on a reality existing outside of dominant nation-building discourse.

Between Recognition and Misrecognition: The Categorized Subject

The surveying and counting of populations in the framework of census taking are acts imposed by the state and are usually compulsory. By counting the people living on the state's territory, the governing power recognizes those censused as subjects – acknowledging their existence, as it were. At the same time, it subjects them to a logic of its own, dividing

them into categories, making them manageable. Recognition and subjection are, according to Judith Butler (1997a, 1997b), inseparably linked: they describe the dual nature of subjectivation-subjectification, i.e. of that process by which we are formed as subjects, and at the same time (as Butler states, with reference to Foucault) are subjected to the productive power of discourse. Productive, because we only become subjects, and capable of social action, through subjection by and self-subjection, to, the power of discourse.

Not being “recognized” basically means being socially non-existent – like *sans papiers*, so-called ‘illegals,’ people with no legal status or residency. Regarding stateless persons at the end of the Second World War, Hannah Arendt (1952: 302) calls attention to the consequences of such lack of status:

The paradox involved in the loss of human rights is that such loss coincides with the instant when a person becomes a human being in general without a profession, without a citizenship, without an opinion, without a deed by which to identify and specify himself – and different in general, representing nothing but his own absolutely unique individuality, which, deprived of expression within and action upon a common world, loses all significance.

A person who is denied the quality of a subject is deprived, as it were, of a foundation, of a possible position from which she or he can act legitimately and have an effect on the “common world.” In this respect, censuses have an inherently ambivalent character. On the one hand, they are a form of recognition (albeit a minimal one): being noticed and counted can be taken as the basis for ascertaining needs, predicting developments, or justifying demands: an example of this is the valorization of indigenous or minority languages, which is often justified, and negotiated, by census data. On the other hand, they constitute an exhortation, addressed to all individuals, to reveal themselves to the governing power, to declare their ‘identity,’ to align themselves with pre-existing categories.

This particular aspect of censuses has often been the target of forms of civil disobedience.³ It is forms of resistance such as these that Foucault examines, with the aim of investigating the essence of power, or rather, different forms or techniques of power:

To sum up, the main objective of these struggles is to attack not so much “such or such” an institution of power, or group, or elite, or class but rather a technique, a form of power. This form of power applies itself to immediate everyday life which categorizes the individual, marks him by his own individuality, attaches him to his own identity, imposes a law of truth on him which he must recognize and which others have to recognize in him.

It is a form of power which makes individuals subjects. There are two meanings of the word “subject”: subject to someone else by control and dependence; and tied to his own identity by a conscience or self-knowledge. Both meanings suggest a form of power which subjugates and makes subject to (1982: 208).

Unlike questions about such things as people’s commute to work, or the kind of housing they live in, questions asked in censuses about language are of the same order as questions used to enquire about ‘identity markers’ such as age, gender, origin, citizenship, and in some cases religion, ethnicity or ‘race.’⁴ This kind of question is about who one is. Categories of linguistic affiliation gain much of their subject-constituting power from their multiple discursive interconnections, the intersectional interplay with other ‘identity categories.’

Each person counted in the census is asked to declare his or her “identity,” as defined by various kinds of key data. This question can be understood, in the terms of Louis Althusser, as an ideological “interpellation,” a concept also used by Judith Butler in her theory of subjectification. To illustrate the mechanism of ideological interpellation, Althusser uses the well-known metaphor of a policeman interpellating a passer-by with the words, “Hey, you there!” (Althusser 1971: 17), at which the latter immediately stops, because he knows that he is the one being addressed. By subjecting himself to the authoritative exhortation and identifying himself of ‘his own accord,’ he is recognized, in a Hegelian sense, by (state) ideology.

In the case under discussion here, individuals subjected to the census have to state – usually under the controlling gaze of a census-taker – what language or languages they identify with. The language (‘your’ language, which individuals are not likely to deny) slips into the role of the interpellating ideology with which one has to identify, and to which one must give allegiance: every language ‘has’ its speakers. To continue to use Althusser’s terminology, language becomes that imaginary, absolute subject of ideology (which Althusser spells with a capital S), in the name of which the rituals of mutual recognition are practised. These rituals serve to assure us of our own identity: “the mutual recognition of subjects and Subject, the subjects’ recognition of each other, and finally the subject’s recognition of himself” (*ibid.*: 21-22).

That every ideology, every ideological interpellation, includes not just an act of recognition but also of “misrecognition” (*méconnaissance*) (*ibid.*: 16), becomes visible in mechanisms which reduce linguistic complexity for statistical purposes. This occurs, firstly, when respondents are forced to simplify their heteroglossic practices and repertoires into a small number of unambiguous answers, which are then, as I will show in the following, reduced to a single language appearing in the statistics.

Secondly, this process largely filters out those languages that are accorded less prestige or importance in a given context. In other words, individuals are classified in a different way to what they might have wished, without their knowledge and without any action on their part.

Pierre Bourdieu used the example of regionalist movements to explore how struggles over ethnic identity and related classifications form new ways of looking at social reality and how such classifications ultimately produce what they are supposedly describing or naming:

Struggles over ethnic or regional identity – in other words, over the properties (stigmata and emblems) linked with the *origin* through the *place* of origin and its associated durable marks, such as accent – are a particular case of the different struggles over classifications, struggles over the monopoly of power to make people see and believe, to get them to know and to recognize, to impose the legitimate definition of the divisions of the social world, and thereby, to *make and unmake groups* (1991: 221).

According to Bourdieu, origin or particular marks of origin such as language or accent cannot be regarded as objective criteria for group membership. Instead they provide an arsenal in the conflict over power and the distribution of power, an arsenal that gradually creates new social realities – through the repeated invocation and interlinking of such marks:

What is at stake here is the power of imposing a vision of the social world through principles of di-vision which, when they are imposed on a whole group, establish meaning and a consensus about meaning, and in particular about the identity and unity of the group which creates the reality of the unity and the identity of the group (*ibid.*).

Census and demographic statistics have their share in the making and unmaking of groups by granting or denying a certain legitimacy through naming them, misnaming them or fading them out from the presentation of statistical results. I will discuss this issue below, briefly looking at how languages spoken in the territory of former Yugoslavia were represented at different moments in Austrian statistics.

Austrian Statistics

How Language Categories Are Formed

We take Austria as a case study for investigating the connection between language ideologies and the counting and categorizing of speakers and languages for statistical purposes, not because it is a special case, but because, on the contrary, the discourses and ideologies that appear there can certainly also be found in the practices of other states. The first ques-

tion that interests us is how, in the tabulation of census results, language categories are formed and named. The language asked for in the last Austrian censuses was the *Umgangssprache* (the ‘spoken language’)⁵, defined as the language “that is usually spoken in the private sphere (family, relatives, friends etc.)” (Statistik Austria 2005: 8). Statistics on population by ‘spoken language’ (Statistik Austria 2007a) are led by the majority category “German only” (Table 1). This is followed by the categories covering those who have indicated other ‘spoken languages’ (sometimes in combination with German). The category “German only” is tacitly assumed to be the norm, and is set apart from the others as a whole. As Jakobson (1990) showed for the language system, dichotomous pairs of concepts are rarely symmetrical, but mostly have a hierarchical structure: priority is given to the unmarked term (in our case “German only”), while the marked term is classed as secondary and divergent. The first, unmarked category suggests that there is a normality that is unquestioned; in our case, that of the monolingual speaker of the majority language, German. The heterogeneous amalgam of all the others follows this and is set apart from it.

Derrida (1967) shows that, in binary logics of pairs of opposites, the dominant term is paradoxically defined by the very things that it excludes and marginalizes. In our case, the top, unmarked majority category, “German only,” is constructed through the fact that any other constellation of languages is excluded from it. The unmarked category “German only” reflects an idea based the ideology that the nation is formed in its substance by monolingual speakers of the state language. The construction of the other categories follows the same mechanism of exclusion, with all languages other than German being assigned to seven broad overarching categories (see Table 1): 1) languages of recognized Austrian ethnic groups (*Volksgruppen*); 2) languages of the former Yugoslavia and Turkey; 3) English, French, Italian; 4) other European languages; 5) African languages; 6) Asian languages; 7) other languages, unknown.

TABLE 1
Statistics Population 2001 by ‘spoken language’

‘Spoken language’*	
Total	8,032,926
German only	7,115,780
Languages of recognized Austrian ethnic groups	119,667
- Burgenland Croatian	19,412
- Romany	6,273
- Slovakian	10,234
- Slovenian	24,855
- Czech	17,742
- Hungarian	40,583

Languages of the former Yugoslavia and Turkey	534,207
- Bosnian	34,857
- Croatian	131,307
- Macedonian	5,145
- Serbian	177,320
- Turkish	183,445
- Kurdish	2,133
English, French, Italian	79,514
- English	58,582
- French	10,190
- Italian	10,742
Other European languages	116,892
- Albanian	28,212
- Bulgarian	5,388
- Danish	735
- Finnish	987
- Greek	3,098
- Dutch/Flemish	3,802
- Norwegian	569
- Polish	30,598
- Portuguese	3,197
- Rumanian	16,885
- Russian, Ukrainian, Belarusian	8,446
- Swedish	2,683
- Spanish	9,976
- other European languages	2,884
African languages	19,408
- Arabic	17,592
- other African languages	1,816
Asian languages	47,420
- Chinese	9,960
- Hebrew	1,189
- Indic [<i>Indisch</i>]	3,582
- Indonesian	451
- Japanese	1,806
- Korean	1,264
- Persian	10,665
- Filipino	5,582
- Thai	1,593
- Vietnamese	2,310
- other Asian languages	9,018
Other languages, unknown	38

Source: Statistik Austria 2007a (my translation)⁶

* Non-German 'spoken languages' include those mentioned alongside German.

Even at first glance it is obvious that these overarching headings do not follow any unitary ordering principle, but are formed according to criteria based on different patterns, criteria that seem somewhat arbitrary or random. For the category “Languages of Recognized Austrian ethnic groups,” the decisive factor is the legal status granted to certain minorities regarded as traditional or autochthonous. The category “Languages of the former Yugoslavia or Turkey” refers to the countries with which Austria made bilateral agreements for worker recruitment in the 1960s. This category may be explained by both the historical context and the relatively large number of immigrants from these areas. The category “English, French, Italian,” separate from “Other European languages,” brings together three languages whose only common quality is that they enjoy a high level of prestige in Austria, and are traditionally taught as foreign languages in schools. The three subsequent categories are formed on the basis of geographical and territorial aspects, with each language being assigned to the superordinate category ‘European,’ ‘African’ or ‘Asian.’ One consequence of this allocation of particular languages to specific continents is that Spanish is classed as a European language, although it functions as an official language in 22 countries in the world, with Mexico, the US and Colombia each having more speakers of Spanish than Spain itself.

Within each superordinate category, languages are listed in alphabetical order. In the category “Asian languages,” for example, these are “Chinese, Hebrew, Indic [*Indisch*], Indonesian, Japanese, Korean, Persian, Filipino, Thai, Vietnamese, other Asian languages.” The list is striking in several respects, and is as unsettling, in its way, as the taxonomy from the Chinese encyclopaedia quoted at the beginning of this paper. The first thing that is striking is the absences. For example, Hebrew is listed under “Asian languages,” but not Arabic. This is because Arabic – on the basis of what considerations? – has been assigned to the category “African languages.” It is also noteworthy that languages are named after states. For example, it remains unclear whether “*Indisch*” (Indic) is to be equated with Hindi, or also includes other languages spoken in the national territory of India. However, what this terminological confusion clearly demonstrates is how strongly language ideologies associate or even equate “languages” with territory, nation state and ethnicity.

Residual categories such as “other Asian languages” are present at the end of most categories, but not all. Thus, the list of languages of the former Yugoslavia and Turkey gives the impression of a closed list. For Turkey, for example, the absence of a residual category means that all languages other than the two listed, Turkish and Kurdish, are ignored from the outset. The last category, “Other languages, unknown,” constitutes the

residual category for everything that could not be assigned to one of the preceding categories. Both the absence and the presence of a residual category mean that certain languages are treated as less relevant or irrelevant in comparison to those that are named. The very use of ‘etc.,’ according to Butler (1990), suggests that processes of naming based on social categories cannot be finalized.

What to Do with ‘Old’ and ‘New’ Languages?

The hopelessness of the attempt to assign languages to overarching categories becomes apparent not only on the continental macro-level, but also in the details; e.g., when it comes to distinguishing the languages of the six ethnic groups currently recognized by the Austrian constitution from other non-German languages. Let us take Slovenian as an example: although this is also a language of the former Yugoslavia, Slovenian is not listed under this heading, but among the languages of recognized ethnic groups. The matter is further complicated by the fact that the term “*Windisch*” is also used by a certain number of respondents for Slovenian dialects spoken in Austria. In the 20th century, this term was used mainly to construct and ideologically justify a political differentiation within the Slovenian-speaking minority in Austria: between those who considered themselves part of the ethnic group, and those who did not wish to identify with it (Priestly 1997). The population statistics by ‘spoken language’ deal with this by assigning people who have responded as *Windisch* to the category of “Languages of the recognized Austrian ethnic groups,” but not to the category “Slovenian.” They constitute a kind of mute, non-designated residual category.

What should or should not be registered and counted as ‘a language,’ and how a language is to be classified once it has been recognized as relevant for the census, is dependent on changing political constellations and discourses. This becomes obvious when the time axis is also taken into account, as is the case in another table published by Statistik Austria that lists the population with Austrian citizenship by ‘spoken language’ (Statistik Austria 2007b). Here we can follow how ‘new’ languages appear in the statistical field of vision, while ‘old’ ones disappear from view. Table 2 shows (without including the relevant figures) how significantly the categories of languages displayed – or their designations – have changed within just four decades.

TABLE 2

Changes in language categories over four decades

1971	1981	1991	2001
German only	German only	German only	German only
Other languages	Other languages	Other languages	Other languages
- Croatian	- Croatian	- Croatian	- Burgenland Croatian
			- Romany
- Slovenian	- Slovenian	- Slovenian	- Slovenian
- Czech	- Czech	- Czech	- Czech
- Hungarian	- Hungarian	- Hungarian	- Hungarian
	- Slovakian	- Slovakian	- Slovakian
			- Croatian
	- Serbo-Croatian	- Serbo-Croatian	- Serbian, Bosnian, Macedonian
	- Turkish	- Turkish	- Turkish
- Other (incl. unknown)	- Other (incl. unknown)		- Other (incl. unknown)

Source: Statistik Austria 2007b (my translation)

All four columns share the basic division into “German only” as the unmarked norm, and “Other languages,” which are set apart from it. In 1971, the information in the category “Other languages” refers solely to the four languages of the groups recognized as autochthonous minorities at the time: Croatian, Slovenian, Czech, Hungarian. All the other languages are included under “Other (incl. unknown).” In 1981, Slovakian is added as the fifth language of autochthonous minorities, and at the same time the list is expanded to include Serbo-Croatian and Turkish, in order to encompass languages spoken by naturalized labour migrants. The term “Croatian,” which refers solely to autochthonous minority of the Burgenland Croats, now stands in opposition to the term “Serbo-Croatian,” designating the language of the naturalized migrants. In 2001, new shifts become visible: after the recognition of the Austrian Roma as the sixth autochthonous minority in 1993, Romany is introduced as a new category.

What turns out to be particularly complex in 2001, however, is the renaming and recategorization of languages from the region of the former Yugoslavia. With the outbreak of war, the former Yugoslavia broke up into independent nation states, provoking new regulations about state languages in order to assert their differences from each other. The language Serbo-Croatian ceased to exist on a political level: the former common language was replaced by Croatian as the official national language for Croatia, Serbian for Serbia, Bosnian, Croatian and Serbian for

Bosnia-Herzegovina, and, somewhat later, Montenegrin for Montenegro (Busch 2010). In the Statistik Austria table, the previous name “Serbo-Croatian” is no longer used from 2001 on, although a number of speakers of this language continue to use this term to avoid identifying with a specific ethnicity or nationality.⁷ It is not replaced, however, by the collective term “Bosnian/Croatian/Serbian,” which has become internationally established; instead the languages Serbian, Bosnian and Macedonian are combined into one category, while Croatian constitutes a category of its own. Macedonian first appears in Austrian statistics in 2001, although it was already recognized in 1945 as the official language of the Yugoslav Republic of Macedonia, distinct from Serbo-Croatian. The category “Croatian,” newly created in connection with the languages of the former Yugoslavia, is now distinguished from the language previously referred to as “Croatian.” The latter, the language of the minority group in Austria, goes under the new name of “Burgenland Croatian” in 2001. We can only speculate about why Croatian has been extracted from the collective category “Serbo-Croatian,” which had existed until 1991, and is now listed and counted as a separate category. It seems likely that this is not a matter of relative sizes, but of political interests, as reflected in the support expressed in the 1990s by leading Austrian politicians for Croatian national independence.

The emergence and disappearance, the naming and renaming of languages in the ten-year rhythm of the Austrian census creates an impression of arbitrariness or randomness, but ultimately reflects a simple effort to update population statistics, while somehow taking into account changed political and demographic parameters. What becomes clear here is that languages are not natural, pre-existing categories, because the criteria that stipulate what is and what is not a language cannot be ‘objective’ or universally valid; rather, they are subject to constant political and ideological discussion and negotiation. Jacques Derrida (1998: 30) reminds us that “it is impossible to count languages. There is no calculability, since the One of a language, which escapes all arithmetic (ac)countability, is never determined.” Because every language is internally heterogeneous and externally permeable, the question of what is conceived and recognized as ‘a language’ inevitably remains controversial; it is the result of struggles for standardization and recognition, and can at best be answered on a temporary basis, with regard to a given historical period. The manner in which the Austrian statistics deal with the languages of former Yugoslavia (as discussed above) suggests that battles over classifications are not only fought *in situ*, within the states or regions directly concerned, but that they also have a secondary, retroactive effect on the paradigms that determine how these processes

are perceived and interpreted in other contexts outside the countries in question.

The idea behind every form of categorization of languages is, ultimately, that languages are “natural” and clearly defined objects that can be systematically registered and catalogued according to certain criteria and classified by means of a universally valid and ahistorical system. In current sociolinguistic research, there is a broad consensus that the idea of languages as objects that can be distinguished from one another is an ideological construct, one that has close historical links with the development of nation states, and also, conversely, with the recognition of minority languages (e.g. Blommaert 2006; Gal 2001; Jaffe 2008; Wright 2007). Essentializing ideas about language continue, however, to hold a firm place, as shown by Jaffe (2008), in discourses about language endangerment or language rights. (See also Duchêne & Heller 2008).

How Speakers Are Assigned to Language Categories

Getting back to the example of the Austrian census, the next question is, how are persons who are counted assigned to established language categories? What interests us here is the mechanisms used to ‘filter’ the data gathered in the census in such a way that allocation to categories seems unambiguous.

In the case of the Austrian population statistics by ‘spoken language,’ every person counted only appears in one language category. In the census questionnaire (2001), however, respondents were explicitly given the option of naming more than one ‘spoken language,’ in line with international standards. So how is this multilingualism of individual speakers made to disappear in the statistics? The operation of ‘disambiguation’ involves two steps. First, people who named other “spoken languages” in addition to German (as the footnote in Table 1 makes clear) were assigned to the corresponding “non-German ‘spoken languages.’” Second, a special procedure was used to assign those people who named more than one “non-German ‘spoken language’” to a single “non-German” category.⁸ The respondents themselves could not decide which category this should be. Instead, this decision was made on the basis of a hierarchical “table of rankings” (*Rangordnungstabelle*) (Statistik Austria 2007c: 209), in which ‘spoken languages’ are numbered consecutively from 1 for “German” to 54 for “world languages, other” (Table 3).⁹ If more than one “non-German ‘spoken language’” was named, only one is ultimately displayed in the statistics, namely the one that appears highest up in the table.

TABLE 3

Table of rankings

1 German	29 Portuguese
2 Burgenland Croatian	30 Rumanian
3 Romany	31 Russian, Ukrainian, Belarusian
4 Slovakian	32 Swedish
5 Slovenian	33 Spanish
6 Czech	34 European languages, other
7 Hungarian	35 Arabic
8 Windisch	36 Swahili
9 Bosnian	37 West African tribal languages [Westafrikan. Eingeborenensprachen]
10 Croatian	38 African languages, other
11 Macedonian	39 Chinese
12 Serbian	40 Hebrew
13 Turkish	41 Indic [Indisch]
14 Kurdish	42 Indonesian
15 English	43 Japanese
16 French	44 Korean
17 Italian	45 Persian
18 Albanian	46 Filipino
19 Bulgarian	47 Punjabi
20 Danish	48 Singhalese
21 Finnish	49 Tamil
22 Greek	50 Thai
23 Dutch	51 Vietnamese
24 Icelandic	52 Asian languages, other
25 Ladin, Romansh	53 languages of the (American) Indian [Indianersprachen]
26 Maltese	54 World languages, other
27 Norwegian	
28 Polish	

Source: Statistik Austria 2007c (my translation)

Thus, in cases where respondents state that they speak more than one “spoken language” among family and friends, this is reduced to an unambiguous classification for the sake of statistical clarity. The process used to achieve this is based on different ideas. On the one hand, there is an ideology of monolingualism in which monolingualism is assumed to be the norm, while bilingualism or multilingualism are regarded as deviations. The allocation of respondents to either one category or the other means that real people, with their multilingual, heteroglossic linguistic repertoires, are statistically ‘monolingualized’ to fit a nation-state doctrine. On the other hand, this procedure results in a hierarchization of languages which makes ‘less important’ languages disappear statistically in favour of ‘more important’ languages. This occurs as follows: if, for example, someone names Turkish and Kurdish as ‘spoken languages’ (whether or not this is in addition to German), Kurdish, ranked number 14, is deleted in favour of Turkish, ranked 13th. This is the only possible explanation for the fact that the statistics based on the 2001 census show 183,445 inhabitants with Turkish as their ‘spoken language,’ but only 2,133

with Kurdish (Statistik Austria 2007a). This is in contrast to an estimated 80,000 to 120,000 people of Kurdish descent living in Austria¹⁰ – though obviously not all of them speak Kurdish.

The example of African languages also provides insight into the kind of misinterpretations that can result from this procedure. The statistics for the 2001 population by country of birth (*ibid.*) show 24,480 people who were born in African countries. Somewhat more than half of these fall into the category of “North Africa,” while 11,480 are counted in the category “Rest of Africa.” In contrast, the population statistics by “spoken language” for the same point in time cite only 1,816 people under “Other African languages” (meaning languages other than Arabic). So, what has happened to the 9,964 people who were born in sub-Saharan Africa, the majority of whom can be assumed to use one or more African languages in their everyday life? The answer can again be found in the table of rankings: the former colonial languages, English, French and Portuguese, which continue to serve as official languages and often as languages of education in most countries of sub-Saharan Africa, are ranked as number 15 (English), 16 (French), and 29 (Portuguese), above the three categories (apart from Arabic) under which the languages of Africa are subsumed: “Swahili” (no. 36), “West African tribal languages” (no. 37), and “African languages, other” (no. 38). For example, a person from Mali who named Bambara, French and German as ‘spoken languages’ in the census would fall into the category “French” in the statistics.

The table of rankings, according to which languages are hierarchized and discarded, makes it clear how individual languages (independent of the number of speakers living in Austria) are positioned on an axis between ‘near’ and ‘far away,’ ‘familiar’ and ‘strange,’ ‘significant’ and ‘insignificant’ – always in relation to an imaginary ‘we,’ which forms the centre of this concentric arrangement.

This reduction in complexity, undertaken for statistical purposes, corresponds to what Irvine and Gal (2000) describe as the language ideological mechanism of erasure: any form of real, everyday multilingualism that goes beyond bilingualism in conjunction with German is erased from public perception and representation. The same process of erasure happens to speakers of those languages that are largely obscured in the statistics, regardless of their numbers, because – according to a key element which is virtually hidden to normal users of the statistics – they have been classified as ‘less important’ than others. Hegemonic languages are statistically ‘magnified’ while non-dominant ones are ‘minimized.’ These are the languages that are not counted, because they count for less. Particularly disturbing, in this context, are the politically incorrect terms, shaped by colonial and racially tinged world views used in the table of

ranking, such as *Eingeborenensprachen* which roughly corresponds to the English term “tribal languages,” or *Indianersprachen* (referring to indigenous languages in the Americas).

Current Developments in Austria

The language data of the 2001 census discussed in this paper are still provided on the Statistik Austria website and are still cited occasionally because, since the adoption of a register-based system, no newer data are available regarding the linguistic composition of the Austrian population. New language data are collected only in the framework of educational documentation and are published annually by Statistik Austria. Personal language data collected by school authorities when children are enrolled allow for up to three languages (mother tongue 1, 2, 3) to be mentioned. The unusual terminology ‘mother tongue’ was implemented for legal purposes because only indicating mother tongues other than German entitles the student to supplementary hours of study in the mother tongue (*Muttersprachlicher Unterricht*) as well as in German as a second language. The figures are published on the Statistik Austria website¹¹ under the title “Students with non-German spoken language” (*Schülerinnen und Schüler mit nicht-deutscher Umgangssprache*). This table does not refer to particular languages but creates a collective category, negatively defined by what students do not have instead of using the less discriminatory term that was previously in use at the Ministry of Education: “students with other languages than German.” This category is opposed to the category tacitly assumed as the norm, although students with other first language than German or in addition to German are not negligible in number; in Vienna for example in the school year 2018/19 they outnumbered those classified as “German only.”

Conclusion

The challenge of how to represent individual and societal multilingualism in population statistics is a topic in academic literature as well as in recommendations by bodies such as the Council of Europe or the Conference of European Statisticians where the main focus is on how to collect data and how to frame language questions (Duchêne *et al.* 2018). This paper shows that the way in which language data are processed and presented is equally important when it comes to mirroring heteroglossic practices. As can be gleaned from the works of Althusser, Foucault and Bourdieu cited earlier, understanding censuses as an interpellation by which individuals are summoned to assign themselves to permitted social

(and recognized ethnolinguistic) positions, suggests that population statistics do not merely represent or describe a linguistic situation but also have a performative effect in the making and unmaking of social groups. As can be seen from the Austrian example, language categories appear in statistical tabulations in a hierarchical order informed by language ideologies and reflect the dilemma between assuring statistical continuity and considering the impact of changing political and geopolitical constellations on how languages are named and regrouped into superordinate categories. Hierarchization also plays a role when assigning individual speakers, as in the Austrian example, to a single language category, thus 'monolingualizing' persons with complex linguistic repertoires.

The taxonomy quoted from Foucault and Borges at the beginning of this paper has an amusing but at the same time, unsettling, effect. It destabilizes our habitual way of thinking shaped by systems of classification such as the one developed by the famous Swedish botanist, zoologist and physician Carl von Linné in the eighteenth century who divided the animal kingdom into classes, orders, genera, species and varieties. The alleged Chinese taxonomy reminds us that every order is contingent; in other words, that another order is always possible; that every order tends to establishing itself as universally valid and ahistorical; that such order shapes the way we perceive the world, because we can only perceive what the order makes perceivable; that every order must remain inconsistent, because there are always residual categories that resist allocation; that the way categories are created and related to each other not only reflects social power relations, but also helps to establish them as "self-evident facts," thus exerting a performative power; that every category is defined by what is excluded from it, and thus nurtures the fiction that the things subsumed into one category are internally homogeneous; and finally that there can never be a stable relationship between content and container, between signified and signifier, between world and discourse.

Notes

1. <https://www.ris.bka.gv.at/GeltendeFassung.wxe?Abfrage=Bundesnormen&Gesetzesnummer=20004583> [accessed 31 March 2020].
2. <https://www.statistik.at> (such string "Umgangssprache") [accessed 31 March 2020].
3. In Austria, for example, in the 1981 census, many residents of Vienna named Slovenian as their 'spoken language' out of solidarity with Carinthian Slovenes.
4. Questions about racial affiliation are still asked in the census in countries including the US and South Africa.
5. The term *Umgangssprache* corresponding to the French term *langue parlée* originally used internationally in the context of censuses is commonly translated as 'spoken language' (Arel 2002: 94). Therefore, in this text I will also make use of this English translation.

6. In this reconstruction the figures are presented as totals, not, as in the original, also divided by nationality and country of birth.
7. The language survey on the level of Austrian schools therefore continues to allow the designation 'Serbo-Croatian.'
8. The above-mentioned meta-information on the census (Statistik Austria 2005: 8) states: "In the case of two or more non-German languages, only one response was analysed (here a table of rankings was used)."
9. In addition to this, each language is listed again in combination with German.
10. http://medienservicestelle.at/migration_bewegt/2013/03/19/kurdinnen-in-osterreich-durch-vielfalt-gepragt/ [accessed 14 April 2017].
11. https://www.statistik.at/such_string_Umgangssprache%3A%20schuljahr.pdf [accessed 22 March 2020].

References

- Adler, A., 2019. "Language Discrimination in Germany: When Evaluation Influences Objective Counting," *Journal of Language and Discrimination*, vol. 3, n° 2, p. 232-253.
- Althusser, L., 1971. "Ideology and Ideological State Apparatuses (Notes towards an Investigation)," in L. Althusser, *Lenin and Philosophy, and Other Essays*. London, New Left Books, p. 127-188.
- Anderson, B., 1983. *Imagined Communities: Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*. London, Verso.
- Appadurai, A., 2006. *Fear of Small Numbers. An Essay on the Geography of Anger*. Durham, Duke University Press.
- Arel, D., 2002. "Language Categories in Censuses: Backward- or Forward-Looking?" in D. Kertzer & D. Arel (dir.), *Census and Identity. The Politics of Race, Ethnicity, and Languages in National Censuses*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 92-121.
- Arendt, H., 1952. *The Origins of Totalitarianism*. New York, Harcourt Brace.
- Blommaert, J., 2006. "Language Ideology," in K. Brown (dir.), *Encyclopedia of Language & Linguistics. Volume 6*. Oxford, Elsevier, p. 510-523.
- Borges, J. L., 1964. "The Analytical Language of John Wilkin," in J. L. Borges (dir.), *Other Inquisitions (1937-1952)* (translated by Ruth L. C. Simms). Austin, University of Texas Press, p. 101-105.
- Bourdieu, P., 1991. *Language and Symbolic Power*. Oxford, Polity Press.
- Busch, B., 2010. "New National Languages in Eastern Europe," in N. Coupland (dir.), *Language and Globalization*. Malden, Oxford, Blackwell, p. 182-200.
- Butler, J., 1997a. *Excitable Speech. A Politics of the Performative*. New York, Routledge.
- Butler, J., 1997b. *The Psychic Life of Power. Theories in Subjection*. Stanford, Stanford University Press.
- Butler, J., 1990. *Gender trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. New York, Routledge.
- Conference of European Statisticians, 2015. *Recommendations for the 2020 Censuses of Population and Housing*. United Nations Economic Commission for Europe (dir.). New York, Geneva, United Nations.

- Council of Europe, 2016. *The Framework Convention: A Key Tool to Managing Diversity through Minority Rights. Thematic Commentary No. 4*. The scope of application of the Framework Convention. Advisory Committee on the Framework Convention for the Protection of National Minorities. Strasbourg, Council of Europe.
- Council of Europe, 2012. *The Language Rights of Persons Belonging to National Minorities under the Framework Convention. Thematic Commentary No. 3*. Advisory Committee on the Framework Convention for the Protection of National Minorities. Strasbourg, Council of Europe.
- Derrida, J. 1998. *Monolingualism of the Other or The Prosthesis of Origin*. Stanford, Stanford University Press.
- Derrida, J., 1967. *De la grammatologie*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Duchêne, A. & M. Heller (dir.), 2008. *Discourses of Endangerment. Ideology and Interest in the Defence of Languages*. London, New York, Continuum.
- Duchêne, A. & P. N. Humbert (dir.), 2018. *Surveying Speakers and the Politics of Census. International Journal for the Sociology of Language*, Special Issue, vol. 252.
- Duchêne, A. & P. N. Humbert, 2018. "Surveying Languages: The Art of Governing Speakers with Numbers," *International Journal for the Sociology of Language*, vol. 252, p. 1-20.
- Duchêne, A., P. N. Humbert & R. Coray, 2018. "How to Ask Questions on Language? Ideological Struggles in the Making of a State Survey," *International Journal for the Sociology of Language*, vol. 252, p. 45-72.
- Foucault, M., 1994. *The Order of Things. An Archaeology of the Human Sciences*. New York, Vintage Books.
- Foucault, M., 1982. "The Subject and Power," in H. Dreyfus & P. Rabinow (dir.), *Beyond Structuralism and Hermeneutics*. Chicago, The University of Chicago Press, p. 208-226.
- Foucault, M., 1972. *The Archaeology of Knowledge and The Discourse on Language*. New York, Pantheon Books.
- Gal, S., 2001. "Linguistic Theories and National Images in Nineteenth-Century Hungary," in S. Gal & K. Woolard (dir.), *Languages and Publics. The Making of Authority*. Manchester, St. Jerome Publishing, p. 30-46.
- Irvine, J. & S. Gal, 2000. "Language Ideology and Linguistic Differentiation," in P. Kroskrity (dir.), *Regimes of Language: Ideologies, Politics and Identities*. Santa Fe, School of American Research Press, p. 35-83.
- Jaffe, A., 2008. "Discourses of Endangerment: Contexts and Consequences of Essentializing Discourses," in A. Duchêne & M. Heller (dir.), *Discourses of Endangerment. Ideology and Interest in the Defence of Languages*. London, New York, Continuum, p. 57-75.
- Jakobson, R., 1990. "The Concept of Mark," in L. R. Waugh & M. Montville-Burston (dir.), *On Language*. Cambridge, Harvard University Press, p. 134-140.
- Kertzer, D. & D. Arel, 2002. "Census, Identity Formation, and the Struggle for Political Power," in D. Kertzer & D. Arel (dir.), *Census and Identity: The politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-42.
- Leeman, J., 2018. "It's All about English: The Interplay of Monolingual Ideologies, Language Policies and the U.S. Census Bureau's Statistics on Multilingualism," *International Journal for the Sociology of Language*, vol. 252, p. 21-43.

- Priestly, T., 1997. "On the Development of the Windischentheorie," *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 124, p. 95-98.
- Simon, P., 2007. "Ethnic" Statistics and Data Protection in the Council of Europe Countries. Study Report. European Commission against Racism and Intolerance (ECRI). Strasbourg, Council of Europe.
- Statistik Austria, 2007a. *Bevölkerung 2001 nach Umgangssprache, Staatsangehörigkeit und Geburtsland*. http://www.statistik.at/web_de/statistiken/bevoelkerung/volkszaehlungen_registerzaehlungen/bevoelkerung_nach_demographischen_merkmalen/022896.html [accessed 16 June 2014].
- Statistik Austria, 2007b. *Bevölkerung mit österreichischer Staatsbürgerschaft nach Umgangssprache seit 1971*. http://www.statistik.at/web_de/statistiken/bevoelkerung/volkszaehlungen_registerzaehlungen/bevoelkerung_nach_demographischen_merkmalen/022886.html [accessed 18 June 2014].
- Statistik Austria, 2007c. *Volkszählung 2001: Benutzerhandbuch*. http://www.statistik.at/web_de/statistiken/bevoelkerung/volkszaehlungen_registerzaehlungen/index.html [accessed 25 June 2014].
- Statistik Austria, 2005. *Standard-Dokumentation. Metainformationen (Definitionen, Erläuterungen, Methoden, Qualität) zur Volkszählung 2001*. Vienna, Bundesanstalt Statistik Austria.
- Uvin, P., 2002. "On Counting, Categorizing, and Violence in Burundi and Rwanda," in D. Kertzer & D. Arel (dir.), *Census and Identity: The politics of race, ethnicity, and language in national censuses*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 148-176.
- Wright, S., 2007. "The Right to Speak One's Own Language: Reflections on Theory and Practice," *Language Policy*, vol. 6, p. 203-224.

Diversité urbaine



Sur les traces des minorités ethnoculturelles dans certaines banques de données au Québec

On the Track of Ethnocultural Minorities in Databases in Quebec

Elke Laur

Volume 20, numéro 2, 2020

Les catégories linguistiques et ethnoculturelles : avancées et écueils

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075459ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075459ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laur, E. (2020). Sur les traces des minorités ethnoculturelles dans certaines banques de données au Québec. *Diversité urbaine*, 20(2), 79–103.
<https://doi.org/10.7202/1075459ar>

Résumé de l'article

Les minorités ethnoculturelles au Québec sont souvent appréhendées comme si elles formaient une entité monolithique, malgré l'hétérogénéité évoquée par le pluriel d'usage du terme. Cette hétérogénéité sous-entendue reste pourtant floue et variable selon les définitions, les compilations et les données récoltées par différentes sources pouvant nous renseigner sur leur présence, sur leurs caractéristiques, voire sur leurs comportements (telles les données administratives gouvernementales ou les données officialisées par Statistique Canada, recensements et enquêtes). Si toute mesure de la présence de ces minorités au sein de la population est tributaire de leur conceptualisation ou de leur définition, elle l'est encore davantage de la possibilité de retracer cette présence concrètement dans des banques de données. En effet, peu importe les définitions, ce sont les données qui permettent d'alimenter ou non ces aspirations théoriques ou conceptuelles et qui finissent, par le fait même, par les substituer. L'article retrace de façon inductive les différentes variables pouvant rendre compte, d'une façon ou d'une autre, de la diversité ethnoculturelle au sein de la population québécoise, en faisant l'hypothèse que l'accessibilité des données tient très souvent lieu de définition implicite.

Sur les traces des minorités ethnoculturelles dans certaines banques de données au Québec

On the Track of Ethnocultural Minorities in Databases in Quebec

ELKE LAUR

*Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI),
elke.laur@midi.gouv.qc.ca*

RÉSUMÉ ■ Les minorités ethnoculturelles au Québec sont souvent appréhendées comme si elles formaient une entité monolithique, malgré l'hétérogénéité évoquée par le pluriel d'usage du terme. Cette hétérogénéité sous-entendue reste pourtant floue et variable selon les définitions, les compilations et les données récoltées par différentes sources pouvant nous renseigner sur leur présence, sur leurs caractéristiques, voire sur leurs comportements (telles les données administratives gouvernementales ou les données officialisées par Statistique Canada, recensements et enquêtes). Si toute mesure de la présence de ces minorités au sein de la population est tributaire de leur conceptualisation ou de leur définition, elle l'est encore davantage de la possibilité de retracer cette présence concrètement dans des banques de données. En effet, peu importe les définitions, ce sont les données qui permettent d'alimenter ou non ces aspirations théoriques ou conceptuelles et qui finissent, par le fait même, par les substituer. L'article retrace de façon inductive les différentes variables pouvant rendre compte, d'une façon ou d'une autre, de la diversité ethnoculturelle au sein de la population québécoise, en faisant l'hypothèse que l'accessibilité des données tient très souvent lieu de définition implicite.

ABSTRACT ■ In Quebec, ethnocultural communities are often apprehended as though they were one monolithic group, despite the habitual pluralization of the term. Heterogeneity, although implied, remains blurred and varies according to the definitions and the compilation and data collection approaches adopted by the sources which provide information on the presence, traits and even behaviors of minority groups (gathered through administrative data and through census and other surveys undertaken by Statistics Canada). Any measurement of the presence of minorities within a population is tributary to how populations are conceptualized or defined, but this is all the more true for how the presence of minorities is actually tracked in different data bases. In effect, regardless of definitions, it is data that sustains (or not) conceptual and theoretical aspirations and which can eventually come to replace these. This text retraces inductively the existence of different variables which can in one way or another help to infer the presence of ethnocultural diversity within Quebec's population, working with the hypothesis that data not only

relies more often than not of an implicit definition, but that this same data ends up substituting these definitions.

MOTS CLÉS ■ Minorités ethnoculturelles, immigration, diversité, méthodologie, mesure.

KEYWORDS ■ Ethnocultural minorities, immigration, diversity, methodology, indicators/measurement.

Introduction

Collecter des données sur l'appartenance ethnique des personnes dans une entité géographique donnée ne va pas de soi. Relever de telles appartenances peut être perçu d'un côté comme une intrusion dans la vie privée des personnes¹, voire comme contribuant à la construction d'inégalités, et donc, comme une incitation à une discrimination ethnique pouvant aller jusqu'à l'ethnocide² – une position que l'on trouve par exemple en France. Au Canada, on se trouve plutôt de l'autre côté du spectre de positions, où le fait de collecter ces données est plutôt perçu comme étant une condition *sine qua non* pour contrer adéquatement ces situations discriminatoires (Simon 2007). Le débat sociétal qui en résulte tourne évidemment autour de *l'existence* de ces données en tant que telles, mais il remet également en question leur *usage* et cristallise donc davantage des positions idéologiques et politiques que des préoccupations méthodologiques.

Il n'en reste pas moins que toute utilisation de données collectées, peu importe leur contenu, est tributaire des décisions méthodologiques prises pour les obtenir. Ces décisions méthodologiques incluent le caractère obligatoire ou non des enquêtes, la représentativité des échantillons, mais aussi la formulation des questions et le choix de la préformulation des réponses, qui constituent ensuite les variables à analyser. Ces décisions ne sont qu'en apparence techniques ou statistiques puisqu'elles déterminent à elles seules le degré d'ouverture de la fenêtre qu'elles donneront sur la réalité des diversités à décrire. Quelles sont les caractéristiques à mesurer? Quelle donnée est importante à compiler?

Dès le début de la présence européenne sur ce qui constitue le territoire canadien d'aujourd'hui, le besoin de connaître le nombre de personnes y habitant et certaines de leurs caractéristiques s'est fait sentir³. Ainsi, c'est depuis 1665 que l'on dénombre les habitants de la Nouvelle-France (sans pour autant compter les peuples autochtones ou les troupes militaires royales françaises⁴) d'une façon plutôt artisanale qui mue, progressivement, vers un recensement du Régime français en 1739. C'est en Nouvelle-Écosse que des variables à caractère « ethniques » font leur

apparition: la religion et l'origine ethnique ont été introduites comme catégories en 1767⁵. Lors du premier recensement du Bas-Canada, en 1825, ce sont surtout les appartenances aux Églises qui prévalent, alors qu'en 1844, le lieu de naissance est introduit⁶. En 1871, les « origines » font leur apparition, avec des nationalités ou autres catégories plus ou moins définies⁷. Deux décennies plus tard, la donnée de l'appartenance aux « cultes » est toujours prédominante, mais on introduit également un indice sur la provenance, soit si le père est né à l'étranger ou s'il est natif⁸.

Le besoin de relever certaines caractéristiques plutôt que d'autres est motivé: ce choix reflète souvent une disposition politique, sociale ou juridique. L'exemple de la langue est probablement le plus éloquent, puisqu'il traverse l'histoire canadienne, divise les « peuples fondateurs », motive des fusions municipales et représente ainsi le trait le plus documenté parmi ceux pouvant indiquer une appartenance ethnoculturelle⁹. Cette caractéristique étant au début souvent jumelée à (ou substituée par) l'appartenance religieuse, le gouvernement commença en 1911 à recenser la « langue communément parlée » des personnes. Au fur et à mesure ont été ajoutées la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la langue de travail, etc., pour aboutir, depuis 2006, à sept variables linguistiques (Laur 2013)¹⁰. Ce besoin exponentiel de connaissance sur les langues des personnes est motivé par la législation puisque, depuis 1982, des services gouvernementaux fédéraux se donnent dans les deux langues devenues officielles en 1969, seulement « là où le nombre le justifie¹¹ ».

Ainsi, pendant qu'on tentait de calculer officiellement la présence et l'importance de ces deux communautés linguistiques avec des moyens de plus en plus sophistiqués, le flux de personnes n'appartenant ni à l'un ni à l'autre de ces groupes, conceptualisés d'une façon quasi étanche, continuait de croître. On assistait en effet à l'arrivée de personnes dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais. Un troisième groupe était né, celui des « allophones », nommé en opposition aux peuples fondateurs: « allo » (du grec *allos*, « autre ») et « phone » (du grec *phonè*, « voix » ou « son »). Le groupe des « personnes parlant d'autres langues ou d'autres origines » était constitué et, dans l'imaginaire collectif, alimenté par un flux de personnes immigrantes de plus en plus diversifié. En témoigne le fait que Statistique Canada choisit, depuis 2011, de désigner ces autres langues comme « langues immigrantes »¹².

Alors que ce flux migratoire international était depuis toujours essentiellement composé de personnes européennes s'assimilant au fur et à mesure à l'un ou à l'autre des deux groupes linguistiques en présence, celui-ci a vu ses origines se modifier à la suite de plusieurs événements marquant l'immigration canadienne et québécoise (MIDI 2015; Statistique Canada 2006), résultant en une diversité grandissante.

Le recensement et la mesure de ces diversités et de ces appartenances se font moyennant les données recueillies, soit par l'institution officielle canadienne, Statistique Canada, à travers les données censitaires ou les enquêtes populationnelles, soit par les institutions gouvernementales des deux paliers gouvernementaux par leurs données administratives ou par des enquêtes menées par différents organismes ou ministères. Dans les pages qui suivent, seront d'abord décrites certaines données en provenance de Statistique Canada, ce qui permet en même temps de dresser un portrait rudimentaire de quelques-unes des données disponibles, pour ensuite présenter les bases de données en provenance des administrations, pour aboutir à un tableau réunissant les connaissances de certaines de ces sources. Cette description permet d'assembler une sorte de court-pointe des accès disponibles pour la description de la diversité ethnoculturelle au Canada et au Québec et laisse également, par ricochet, entrevoir les morceaux manquants d'une couverture complète. Chacun des accès ayant son propre historique, la description suivante inclut également celle de quelques limitations conceptuelles ou méthodologiques, contextualisant autant que possible leurs objectifs premiers.

Si recueillir des données sur les minorités ethnoculturelles n'est pas chose facile, retracer leurs compositions grâce à ces données l'est encore moins. Toute description quantitative de ces minorités en est pourtant tributaire. La démarche entreprise ici était au départ motivée par un mandat concernant la participation des personnes immigrantes et de minorités ethnoculturelles à la vie collective québécoise¹³. Dès le départ, la description de cette participation selon l'appartenance à un statut de minorité ethnoculturelle ou à un statut d'immigration se heurtait non pas à la difficulté de conceptualiser ces statuts, mais bien à celle d'accéder à des données pertinentes pour les mesurer. D'un côté, il y a une certaine abondance de variables disponibles (dont la description est présentée ci-dessous), mais d'un autre côté, la cohérence et la congruence d'ensemble de ces données font défaut – ce qui pourrait pourtant alimenter une définition univoque d'une minorité ethnoculturelle¹⁴.

Même s'il semble opportun d'inclure dans cette démarche une critique plus approfondie à l'endroit du choix des variables caractérisant une minorité ethnoculturelle, de leur mesure, de leur définition, de leur dénomination ou de leurs interprétations, elle devait dans un premier temps se limiter à son but premier, soit de démontrer que l'utilisation de ces variables se substitue souvent à la conceptualisation même de ce que la notion de « minorité ethnoculturelle » désigne. Seuls certains points critiques sont effleurés, telle la notion de « langue immigrante » qui se prête mal à caractériser une langue parlée par des personnes citoyennes non immigrantes ou immigrées. D'autres aspects tels que l'hétérogénéité

interne des membres de certains regroupements (« Noir », par exemple) ou les oscillations dans le choix de l'angle de définition des catégories (le pays ou la région d'origine ou de naissance, par exemple) étaient trop complexes pour être abordés dans cet article.

La démarche ici est donc de retracer, à travers les données disponibles, ce qui pourrait constituer une approche de description quantitative d'une « minorité ethnoculturelle ». Il s'agit ainsi de voir de façon non exhaustive de quels moyens la société québécoise dispose actuellement pour appréhender ces minorités de façon quantitative dans des banques de données à sa disposition.

Les minorités ethnoculturelles dans les données censitaires

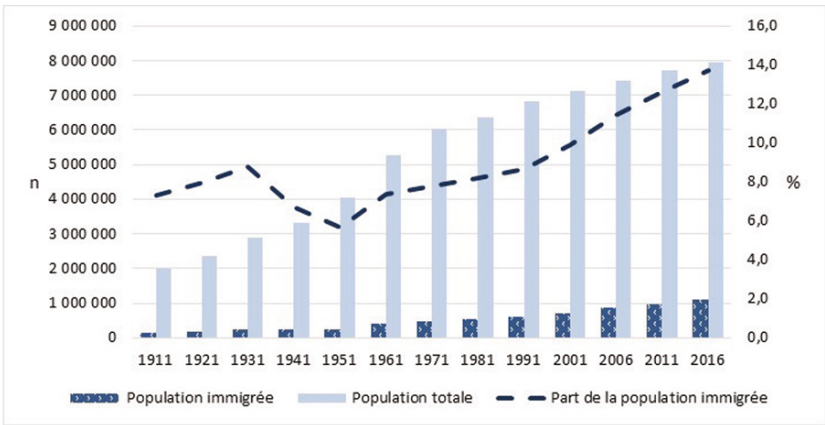
La grande majorité des descriptions, des analyses ou des recherches qui abordent les appartenances ethnoculturelles de façon quantitative se basent sur les données constituées par Statistique Canada à travers les recensements ou les enquêtes qui sont menés périodiquement au Canada et au Québec. Ce sont donc avant tout ces données qui, par le choix et par la définition des variables, façonnent la manière selon laquelle les minorités ethnoculturelles sont appréhendées. La conceptualisation qui transcende chaque mesure isolément, mais également celle qui se dégage une fois toutes les mesures prises ensemble, ne peut être reconstruite de façon claire. Cette conceptualisation n'est pas énoncée : c'est plutôt le fruit d'un cheminement historique particulier qui cumule plusieurs compromis entre besoins gouvernementaux, comparabilités dans le temps et contraintes méthodologiques. Ne pouvant retracer ni la motivation qui a amené l'inclusion de chacune des variables suivantes ni l'historique de la formulation qu'elles ont connu dans les questionnaires successifs, la liste suivante se limite à la description des données recueillies lors des recensements et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, soit les données qui abordent un aspect attribuable à une appartenance ethnoculturelle de la population ciblée. Toutes les définitions se trouvent sur le site de Statistique Canada¹⁵.

Le statut d'immigration¹⁶

Le statut d'immigration est déterminé par l'endroit de naissance, puisque le Canada décerne la citoyenneté par droit de sol. Ainsi, hormis de rares cas, sont respectivement des personnes non immigrées celles qui sont nées sur le territoire canadien et des personnes immigrées ou résidentes temporaires celles qui sont nées ailleurs. Les personnes immigrées ont un permis de résidence permanente ou sont devenues des citoyens canadiens par naturalisation. Les recensements et l'ENM les dénombrent, peu

GRAPHIQUE 1

Nombre de la population immigrée et sa proportion dans la population totale du Québec, recensements de 1911 à 2016 et ENM de 2011



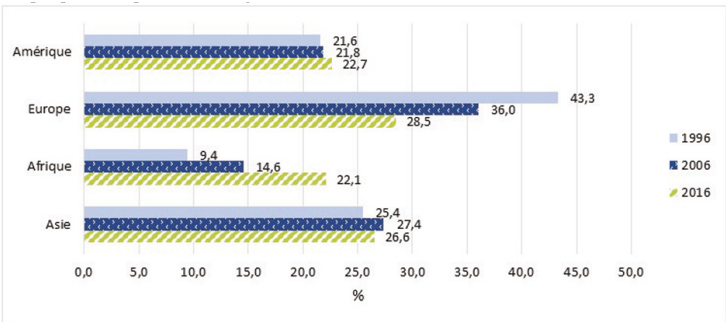
Source: Statistique Canada, recensements de 1911 à 2016 et ENM 2011, traitement: ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, compilation: Direction de la recherche et de la statistique.

importe leur date d'arrivée. En 2016, le nombre total de personnes immigrées au Québec était de 1 091 310, soit 13,7 % de la population totale.

Ces données permettent différents croisements avec d'autres variables censitaires, tel le continent de naissance, par exemple, qui est l'une des mesures permettant d'illustrer la diversification grandissante des provenances au cours des deux dernières décennies (voir le graphique 2 ci-dessous).

GRAPHIQUE 2

Population immigrée selon le continent de naissance, Québec, 1996, 2006 et 2016



Source: Statistique Canada, recensements de 1996, 2006 et 2016, traitement: ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, compilation: Direction de la recherche et de la statistique.

*La deuxième génération*¹⁷

Si, par définition, les personnes immigrées sont nées à l'extérieur du Canada, elles forment également la « première génération ». La population des personnes natives du Canada se divise entre celles dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada, la « deuxième génération », et celles dont les deux parents sont également nés au Canada, soit la « troisième génération et plus ». Si cette dernière est souvent considérée comme étant une entité à part, celle qui est « de souche », il n'en reste pas moins que les traces des personnes immigrées s'y sont simplement plus ou moins effacées : les personnes natives du Québec de parents natifs sont forcément des descendants de personnes immigrantes, sauf si elles sont autochtones. Cette évidence est encore plus palpable parmi les personnes natives de troisième génération et plus de descendance immigrante relativement plus récente, tels les « Italiens », les « Grecs », les « Allemands », bref : des mouvements d'immigration qui datent de plusieurs générations mais dont l'héritage « ethnique » a été plus ou moins préservé, assez pour continuer à faire la distinction après plusieurs générations. Ces ascendances ethniques seront des fois déclarées comme « origine ethnique », d'autres, non. La valeur subjective de cette variable, censée mesurer des origines ancestrales, reste importante.

*L'origine ethnique*¹⁸

L'origine ethnique semble une variable tout indiquée pour mesurer l'appartenance ethnoculturelle, puisqu'elle fait référence à une ancestralité reconstruite par la personne répondante. Cette ancestralité reste toutefois très subjective, celle-ci relevant d'un sentiment d'appartenance affirmé. Cette affirmation ne peut toutefois pas être réfléchie par sa contrepartie, soit le sentiment d'acceptation du groupe ethnoculturel ainsi incorporé, puisqu'elle n'est pas mesurée. Le sentiment d'appartenance peut être la résultante d'une acceptation, tout comme il peut être une réaction à un manque d'acceptation. Sa signification reste donc imprécise.

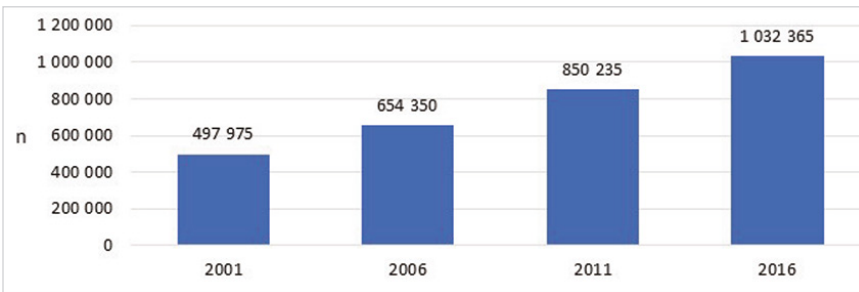
Dans les données de Statistique Canada, une origine multiple peut être déclarée. Des portraits sont disponibles sur le site du MIDI¹⁹ et sur celui de Statistique Canada²⁰. Cependant, pour dresser un portrait adéquat, ces déclarations demandent une analyse plus approfondie avec les autres variables mentionnées ici : la langue maternelle, le statut des générations, etc.

L'appartenance à une minorité visible

Statistique Canada a adopté la définition de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, soit : « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Il s'agit de Chinois, de Sud-Asiatiques, de Noirs, de Philippins, de Latino-Américains, d'Asiatiques du Sud-Est, d'Arabes, d'Asiatiques occidentaux, de Japonais, de Coréens et d'autres minorités visibles et de minorités visibles multiples²¹ ». Il importe de mentionner que les personnes appartenant à des groupes de minorités visibles sont de plus en plus natives du Canada et que les groupes inclus dans ce regroupement sont très hétérogènes.

GRAPHIQUE 3

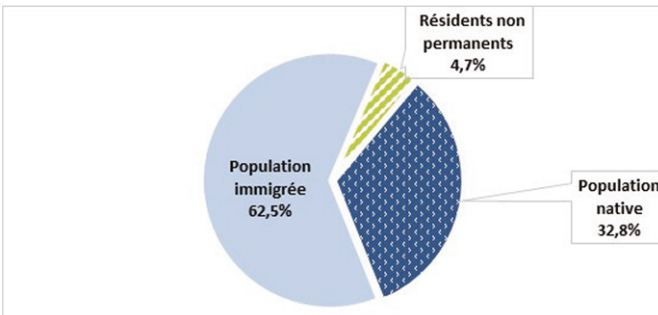
Population des minorités visibles du Québec, recensements de 2001, 2006, 2016 et ENM de 2011



Source : Statistique Canada, recensements de 2001, 2006, 2016 et ENM 2011, traitement : ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, compilation : Direction de la recherche et de la statistique.

GRAPHIQUE 4

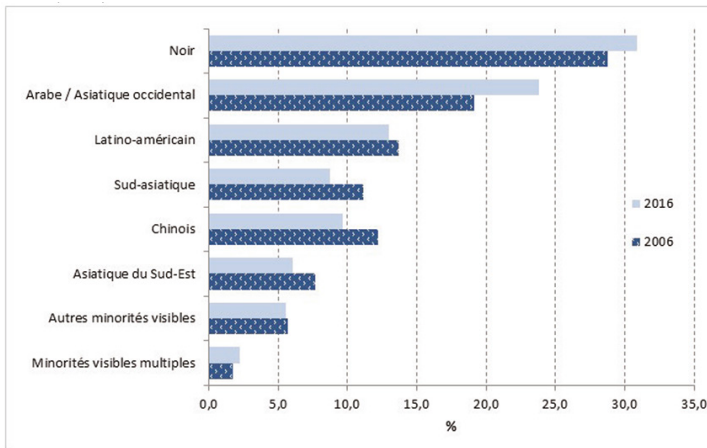
Proportion de la population des minorités visibles selon le statut migratoire, Québec, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement 2016, traitement : ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, compilation : Direction de la recherche et de la statistique.

GRAPHIQUE 5

Population de minorités visibles selon le groupe d'appartenance, Québec, 2006 et 2016 (en %)



Source : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2016, traitement : ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, compilation : Direction de la recherche et de la statistique.

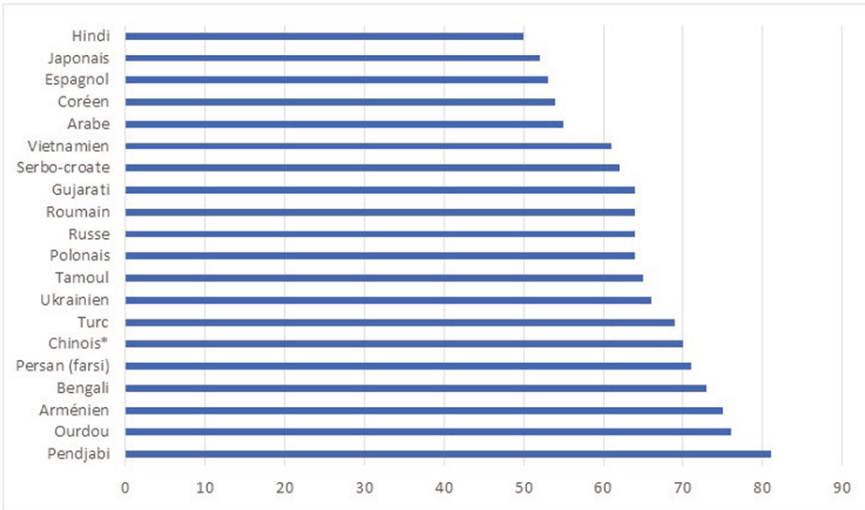
Les langues maternelles « immigrantes »²²

Le qualificatif « immigrant » pour les langues maternelles a été ajouté pour l'ENM en 2011 et définit toute langue maternelle autre que le français, l'anglais et les langues autochtones, ce qui renvoie aux personnes allophones (simples ou multiples) décrites plus haut. Déclarer que le terme « langues immigrantes » désigne les langues autres que le français, l'anglais et les langues autochtones dont la présence au Canada est initialement attribuable à l'immigration sous-entend que les personnes de langue maternelle française ou anglaise ne sont pas, ou n'ont jamais été, des personnes immigrantes. Or, outre le fait que les personnes immigrantes qui arrivent sur le sol canadien peuvent avoir encore aujourd'hui le français ou l'anglais comme langue maternelle mais ne sont néanmoins pas considérées à cet égard comme étant « immigrantes » ou « ethniques » (à tout le moins dans les données présentées), les premiers colons de langue maternelle française ou anglaise n'étaient-ils pas également nés hors du Canada, donc des personnes immigrantes parlant des langues immigrantes ? Ainsi, la présentation des données et leur désignation induisent des interprétations et confortent des certitudes conceptuelles.

Au-delà de ces considérations lexicales ou glossiques, le fait de la mesure reste le même à partir des variables déjà présentées plus haut. Le débat sur la signification et sur la pertinence de l'utilisation de toutes ces

GRAPHIQUE 6

Langues pour lesquelles la proportion des enfants de 18 ans et moins, nés au Canada, ayant la même langue maternelle que la mère, est égale ou supérieure à 50 % (Canada, 2006)



Source : Houle 2011 : 8. Traitement : ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Direction de la recherche et de la statistique.

*Il s'agit des langues chinoises : le chinois (sans autre précision), le mandarin, le cantonais, le hakka, le chaochow, le fou-kien, le shanghaien et le taïwanais.

variables est long et ardu, puisque plusieurs dispositions sociétales en dépendent, comme mentionné auparavant. Toutefois, la discussion sur la pertinence de l'indicateur est importante puisque la langue maternelle est strictement privée, son utilisation peut être plus symbolique qu'effective et son importance peut relever davantage d'une conviction, voire d'une fonction identitaire, que d'une utilité communicationnelle.

Un indicateur peu utilisé, mais révélateur d'une valeur ancestrale ou culturelle, est la proportion de parents qui décident d'élever leurs enfants dans leur langue d'origine. La transmission des langues est ainsi un baromètre de l'importance accordée à la persistance de cette caractéristique dans le temps, peu importe si elle est plutôt culturelle ou ethnique. Il s'avère que cette transmission, ou les chances d'avoir la même langue maternelle que la mère, est très variable, quoique les données recueillies datent déjà. Ainsi, par rapport à 1981, les langues maternelles «immigrantes» ayant le plus perdu dans les rapports de cotes des chances d'avoir la même langue maternelle que la mère en 2006²³ sont issues d'une vieille immigration : l'italien, le grec, le portugais, mais aussi le

chinois (Houle 2011). D'autres langues maternelles, telles l'espagnol, le hongrois, le polonais, le serbo-croate, l'allemand, se voient transmises davantage 25 ans plus tard. Il semble néanmoins clair, dans ce tableau, que la transmission est en diminution dans toutes les langues étudiées de 1981 à 2006. L'utilisation de la seule langue maternelle comme indice d'une appartenance ethnoculturelle semble donc réductrice si l'appartenance ancestrale ou culturelle est visée.

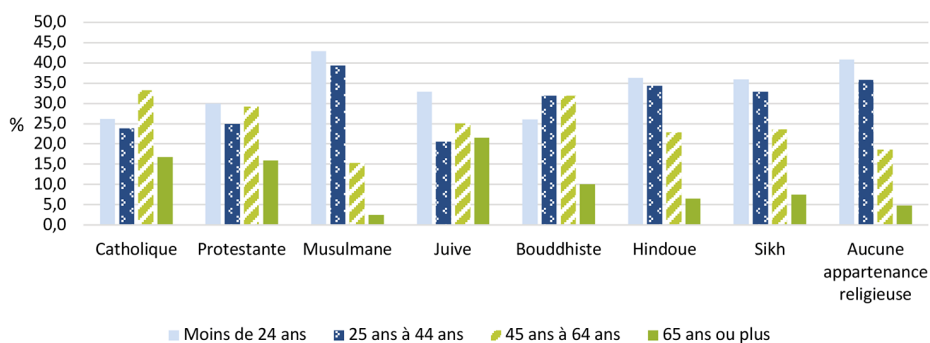
À cela s'ajoute le fait que la non-transmission de la langue en tant qu'unique langue maternelle n'empêche pas son utilisation au sein du foyer ou sa connaissance plus ou moins affirmée. Ainsi, la langue ancestrale peut se manifester par une connaissance plutôt que comme une première langue apprise dans l'enfance. L'indicateur s'avère donc plutôt variable, dépendant de comportements sociolinguistiques complexes et pas toujours mesurables.

L'appartenance religieuse

Il s'agit de l'appartenance autodéclarée d'une personne à une confession, un groupe, un organisme, une secte ou un culte religieux, ou à un autre système de croyances ou une communauté religieuse. L'appartenance religieuse ne se limite pas à l'appartenance officielle à une organisation ou à un groupe religieux. Il est à noter que cette variable est mesurée aux dix ans et sera donc mise à jour lors du recensement de 2021.

GRAPHIQUE 7

Distribution des groupes d'âge au sein de certains groupes religieux, Québec, ENM 2011



Source : Statistique Canada, ENM 2011. Traitement : ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Direction de la recherche et de la statistique.

Les banques de données

Statistique Canada dispose également de plusieurs banques de données qui reprennent ces variables censitaires à différents degrés et les jumellent avec d'autres banques, notamment administratives. Ainsi, le recensement de 2016 est le premier à jumeler les données administratives pour les catégories d'immigration (jumelage valide à compter de 1986)²⁴.

La mesure des appartenances dans les données administratives

Deux sortes de sources de données différentes seront abordées ici : celles de l'administration fédérale canadienne, qui enregistrent les admissions des personnes immigrantes sur le sol canadien et les données dérivées sur la présence au Québec, ainsi que celles sur les personnes employées dans quelques administrations publiques québécoises.

Les données administratives fédérales sur l'immigration

Les données sur les admissions de personnes immigrantes au Québec sont fournies par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et traitées par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)²⁵. Ces données permettent notamment de décrire les personnes immigrantes par leurs catégories d'immigration selon certaines caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, continent de provenance, région de destination, etc.), linguistiques (connaissance du français et de l'anglais) et socioéconomiques (catégories professionnelles, scolarité, etc.).

En plus de publier des descriptions de ces données, le MIDI procède annuellement à des jumelages des renseignements contenus dans cette banque de données sur les admissions permanentes avec ceux qui sont disponibles dans le fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), afin de les retracer sur le territoire quelques années après leur admission²⁶. Or, aucune mesure d'une appartenance ethnoculturelle n'y figure et aucune comparaison avec la population native n'est possible.

La mesure des appartenances ethnoculturelles de la fonction publique québécoise

Au Québec, plusieurs assises législatives réglementent la prise en compte de la diversité au sein de la population en général, mais également au sein de sa fonction publique, parapublique, ou encore, au sein d'autres instances privées, notamment par des programmes ou des lois d'accès à

l'égalité. Ces programmes se fondent sur la *Charte des droits et libertés de la personne* (Lois refondues du Québec, chapitre C-12) depuis 1985. Depuis 2001, « un programme d'accès à l'égalité en emploi est, eu égard à la discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe ou l'origine ethnique, réputé non discriminatoire s'il est établi conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics » (chapitre A-2.01). Ainsi, la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* (2001), le *Règlement sur les programmes d'accès à l'égalité* (1986), le *Programme d'accès à l'égalité s'appliquant à certains organismes publics* (2001) et les *Lignes directrices concernant la validité des programmes d'accès à l'égalité établis volontairement dans le secteur de l'emploi* (1986) s'appuient sur deux expressions :

- Minorité visible : « les personnes qui font partie d'une minorité visible en raison de leur race ou de la couleur de leur peau²⁷ » ;
- Minorité ethnique : « les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais et qui font partie d'un groupe autre que celui des autochtones et celui des personnes qui font partie d'une minorité visible²⁸ ».

Néanmoins, la *Loi sur la fonction publique* (article 43)²⁹ et le *Programme d'accès à l'égalité de la fonction publique du Québec pour les membres des communautés culturelles* (1990)³⁰ se basent sur le concept de « communauté culturelle », qui inclut les personnes de minorités visibles ainsi que les personnes des minorités ethniques telles que définies ci-haut. L'expression « communauté culturelle » devient donc un amalgame de ces deux caractéristiques distinctes, soit la couleur de la peau autre que blanche et la langue maternelle autre que française, anglaise ou autochtone.

Les pratiques de mesure de ces caractéristiques se font de deux façons : soit par une compilation d'information sur les formulaires d'embauche ou par la distribution de questionnaires aux employés. Remarquons avant tout qu'il s'agit dans les deux cas d'une autodéclaration. Par contre, il se pourrait que les effectifs soient déclarés non pas par la personne elle-même, mais par une tierce personne, un gestionnaire ou un chef d'équipe par exemple (et qu'il ne s'agisse pas d'une autodéclaration, en fait).

En plus de ces écueils inhérents à la méthode (et l'authenticité de la déclaration), quelques défis se présentent : l'autodéclaration, même authentique, permet de rendre compte des appartenances subjectivement ressenties et pourrait donc être plus réaliste. D'un autre côté, elle peut mener à une sous-estimation des effectifs, puisque certaines personnes pourraient également hésiter à s'autodéclarer, par refus d'être minorisées, voire par crainte d'être victimes de discrimination ou d'autres représailles.

La déclaration par un tiers se révèle aussi difficile : la personne qui déclare une appartenance (à la place) de ses employés peut se retrouver

devant un double défi, c'est-à-dire celui d'estimer le nombre de personnes dans l'entreprise ayant soit une langue maternelle autre que le français et l'anglais, soit une apparence autre que « blanche ». Il semble difficile d'évaluer une telle appartenance, même lorsqu'elle est présumée « visible » ou « audible ». Une telle déclaration peut donc parfois refléter davantage les préjugés de la personne qui évalue que la réalité à mesurer, surtout lorsqu'une population assez nombreuse doit être évaluée et que les traits d'une appartenance ethnoculturelle laissent place à l'interprétation. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) fournit sur son site Internet un questionnaire à cet effet, à titre de suggestion. Le questionnaire est rempli de façon variable par les institutions³¹.

Comme les données administratives se basent sur les catégories de « minorités visibles » et de « minorités ethniques » (ou leur amalgame), il est impossible de savoir, par exemple, combien de personnes immigrantes travaillent actuellement dans la fonction publique québécoise. En effet, l'appartenance à une minorité visible et l'appartenance à une « minorité ethnique » (le fait de parler une langue maternelle autre que l'anglais ou le français) peuvent l'une comme l'autre être le fait d'une personne native tout comme d'une personne immigrante. De plus, le français figure parmi les langues maternelles les plus recensées parmi les personnes immigrantes, ce qui ajoute à l'imprécision de la mesure.

Les mesures et les compilations créent ainsi des amalgames qui ne permettent pas forcément de dresser un portrait de la diversité ethnoculturelle dans différents sous-groupes, ce qui comporte certainement son lot de conséquences quant aux mesures d'accès à l'égalité et à la mesure de la discrimination. Assurément, l'objectif de ces mesures n'étant pas la description d'une population ou d'un sous-groupe, mais plutôt la prévention de la discrimination en emploi, les mesures doivent répondre à d'autres contraintes que celles d'un recensement. Néanmoins, comme ces données sont souvent citées en exemple pour démontrer une sous-représentation des minorités ethnoculturelles dans la fonction publique québécoise (Charest 2013; Chicha et Charest 2013; Seidle 2015, entre autres), il semble important de clarifier ce qu'elles mesurent précisément et de quelle manière l'accès aux données récoltées peut limiter les conclusions à tirer sur la représentation équitable des groupes minoritaires au sein de ces institutions.

Selon cette perspective, les mesures prises et véhiculées, notamment dans les programmes d'accès à l'égalité, paraissent plutôt réductrices : les minorités visibles sont traitées comme une seule entité alors qu'elles embrassent une grande diversité. Quant à l'appartenance ethnique, elle ne saurait se réduire à une langue maternelle, même si elle peut en consti-

tuer un trait important. Les mesures actuelles ne répondent donc que très partiellement au besoin de connaissance quant à la représentativité des minorités ethnoculturelles dans les institutions publiques.

Quoi en retenir ?

À partir de ces variables se dégagent plusieurs façons d'accéder à une approximation de ces minorités ethnoculturelles. Quoique toujours limitées, ces variables, une fois croisées et compilées, permettent de dresser un portrait beaucoup plus nuancé de la complexité de la diversité au Québec. C'est alors l'accès aux bases de données qui devient primordial, surtout celles qui permettent les croisements voulus.

L'accès aux informations

Il est évidemment possible de procéder à des commandes spéciales plus ou moins coûteuses afin de combler certaines cases laissées vides par les données accessibles publiquement ou encore de recourir aux données des fichiers de grande diffusion. Celles-ci présentent toutefois d'autres défis d'estimations puisqu'il s'agit d'échantillons ne pouvant pas toujours fournir des données fiables et valides lorsque les croisements de variables deviennent trop fins. L'accès aux bases de données complètes est limité à des centres universitaires et nécessite des demandes complexes d'accès afin de garantir la confidentialité de certaines données : elles ne sont donc pas facilement accessibles. D'autres enquêtes de Statistique Canada peuvent partiellement combler le besoin de mieux connaître certaines caractéristiques des minorités ethnoculturelles, telle la participation au marché du travail. Il y a, par exemple, l'enquête sur la population active (EPA) qui permet, pour les personnes immigrantes et selon la durée depuis leur arrivée, de connaître le taux d'emploi, le taux d'activité et le taux de chômage ainsi que d'autres indicateurs. Toutefois, cette enquête ne croise les données avec le statut d'immigration qu'annuellement et il n'y a pas d'autres variables dans la banque en lien avec l'appartenance ethnique ou avec la catégorie d'immigration. Par ailleurs, la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) permet de connaître plusieurs caractéristiques tirées de la déclaration de revenus en lien avec le lieu de résidence, la connaissance du français et de l'anglais, etc. Toutefois, compte tenu de la fusion nécessaire avec les données fiscales, les données portent seulement sur les personnes immigrantes ayant produit une déclaration de revenus auparavant ; elles ne contiennent aucune autre variable pour établir une appartenance aux minorités ethnoculturelles ou une comparaison possible avec le comportement des personnes natives,

en plus de porter forcément sur des années antérieures de déclaration de revenus.

Ces banques, surtout celles qui contiennent plusieurs des variables mentionnées, peuvent dater de plusieurs années : tel est le cas des données censitaires, par exemple, reproduites tous les cinq ans, voire, pour ce qui est de l'appartenance religieuse, tous les dix ans. Les enquêtes ne sont pas forcément reproduites tous les cinq ans avec des thématiques semblables. Elles peuvent également présenter un biais contextuel de questions (par exemple, l'un des biais connus est celui de la proximité de la question du bien-être avec celle sur la victimisation : les réponses varient selon leur degré de juxtaposition) ou d'autres défis méthodologiques, tels les coefficients de variation élevés déjà évoqués plus haut. Le taux de non-réponse était également une grande préoccupation lors de l'ENM. D'autres enquêtes ne sont simplement pas reprises, telles l'Enquête sur la diversité ethnique, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, etc.

Lorsque la disponibilité, l'actualité ou la fiabilité de ces données portant sur toute la population (ou sur un échantillon représentatif) est en cause, il est toujours possible de recourir aux banques de données administratives qui, elles, enregistrent par contre le flux des personnes et non pas l'ensemble de la population ciblée. De plus, ces données administratives ou opérationnelles peuvent présenter des lacunes attribuables à des problématiques de saisie de l'information ou d'extractions thématiques. La comparabilité avec les données populationnelles est donc très limitée et les caractéristiques relevées sur l'appartenance ethnoculturelle portent souvent seulement sur le statut d'immigration. Ceci est d'autant plus vrai pour les données récoltées à l'intérieur des administrations publiques puisqu'elles ne sont pas toujours compatibles et que les mesures prises peuvent être partielles ou présentées d'une façon agrégée.

Face à ces lacunes d'information, plusieurs ministères et organismes ont pris l'initiative de constituer leurs propres banques de données, moyennant des enquêtes plus ou moins grandes ou suivies dans le temps : l'Enquête sur les pratiques culturelles (2014), initiative du ministère de la Culture et des Communications, reprise tous les cinq ans ; l'Enquête auprès des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés (2013) et l'Enquête sur les cheminements d'intégration au marché du travail des personnes nouvellement arrivées (2016), toutes les deux menées conjointement par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ; l'enquête Conscience linguistique et usage du français (2010), menée par le Conseil supérieur de la langue française, etc.

Toutes ces enquêtes permettent évidemment de récolter des informations qui ne sont pas disponibles ailleurs, mais qui restent non jumelables et donc limitées quant aux thématiques et aux analyses à envisager. Comme il s'agit d'enquêtes coûteuses, la taille des échantillons est limitée, leurs reprises rares, et le taux de réponse souvent faible (voir également Laur 2016). L'accessibilité aux données reste également limitée, même si plusieurs ententes permettent un échange entre ministères et organismes ou chercheurs universitaires.

Il est à noter que les données du recensement de 2016 sont pour la première fois jumelées avec des données administratives rendues disponibles par IRCC afin d'inclure les catégories d'immigration dans la base de données censitaire diffusée depuis le 25 octobre 2017. Les tableaux suivants résument certaines des caractéristiques et des limites évoquées d'une façon comparative.

TABLEAU 1

Certaines banques de données selon des caractéristiques intrinsèques et des variables ethnoculturelles

		stock	flux	Évolution	Statut d'immigration	Durée de résidence	Statut de génération	Minorité visible	Origine ethnique	Lieu de naissance	Lieu de dernière résidence	Catégories d'immigration	Langue maternelle
Statistique Canada													
	Recensements et ENM	x		quinquennale	x	x	x	x	x	x		b	x
	Enquêtes de Statistique Canada (EPA, ESG, etc.)	x		annuelle ou quinquennale	x	x		x					
Citoyenneté et Immigration Canada													
	Banque BDIM	x			O					x		x	
MIDI													
	Admissions		x	annuelle	O	x				x	x	x	x
	Présence		x	annuelle	O	x				x	x	x	x
	Enquêtes (ETQ, ECINA)		x	ponctuelle	O								

X = présent ; O = présent sans comparatif ; b = seulement pour le recensement 2016

TABLEAU 2

Certaines banques de données administratives selon des caractéristiques intrinsèques et des variables ethnoculturelles*

	stock	flux	Évolution	Statut d'immigration	Durée de résidence	Statut de génération	Minorité visible	Origine ethnique	Lieu de naissance	Lieu de dernière résidence	Catégories d'immigration	Langue maternelle
Données d'administrations gouvernementales												
Conseil du trésor	x		annuelle				o					o
Hydro-Québec	x		annuelle				o					o
Ministère de la Sécurité publique	x		annuelle				o					o
Enquêtes d'administrations gouvernementales												
Comité consultatif Jeunes	x			x								
Conseil supérieur de la langue française	x		ponctuelle	x					x			x
Ministère de la Culture et des Communications	x		annuelle ou quinquennale	x	x		x					

* Les banques de données peuvent avoir différentes définitions de ces variables et donc ne pas forcément couvrir les mêmes sous-groupes.

La reconstitution des minorités ethnoculturelles

Une fois accessibles, ces banques de données constituent une porte d'entrée dans un univers qui se révèle beaucoup plus hétérogène et multiforme que le traitement des appartenances uniques, binaires ou unidéfinies le laisse sous-entendre. Toutefois, lorsque ces caractéristiques présentées sont croisées, comment considérer ou constituer les sous-groupes ainsi obtenus ? À quel degré représentent-ils les composantes de ce qui est communément compris comme étant des minorités ethnoculturelles ?

Le tableau suivant donne un aperçu des croisements possibles à l'échelle des données du recensement 2016. Il donne l'occasion de se poser certaines questions quant à la constitution de ces groupes et de ces sous-groupes. Ainsi, si seulement le nombre et la proportion des personnes immigrantes et des personnes de leur descendance directe, la deuxième génération, sont considérés (la première colonne, en vert), ces personnes sont habituellement désignées comme étant membres de minorités ethnoculturelles, alors que, par opposition, les personnes natives de troisième génération ou plus constituent la majorité (en gris).

TABLEAU 3

Nombres et proportions de la population québécoise selon différentes caractéristiques ethnoculturelles, recensement 2016 et ENM 2011

Population		Nombre et proportion	Minorités visibles	Langues maternelles ¹	Origines ethniques ²	Appartenance religieuse ³
Personnes immigrées		1 091 310	toutes	toutes	toutes	toutes
		13,7%	62,5 %	68,2 %	97,6 %**	62,7 %
Personnes natives	Deuxième génération	792 085	toutes	Immigrantes (26,4 %)	autres	autres
		9,9 %	38,3 %	ou toutes (26,5 %)?	75,8 %	53,0 %
	Troisième génération et plus	5 968 475	toutes	immigrantes	autres	autres
		74,9 %	0,5 %	0,3 %	22,7 %	15,5 %
	Total		7 965 450*	13,0 %	12,8 % (immigrantes)	39,3 % (autres)

* incluant la première génération non immigrante et les résidents non permanents

** total première génération

¹ Langues maternelles autres que le français ou l'anglais

² Origines ethniques autres que canadienne ou québécoise

³ Autre que « catholique » ou « aucune appartenance »

Source : Statistique Canada, recensement 2016 et ENM 2011, traitement : ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, compilation : Direction de la recherche et de la statistique.

Or, une fois ces données croisées avec d'autres variables, sont également considérées comme minoritaires ethnoculturelles toutes les personnes de troisième génération ou plus appartenant à une minorité visible ou ayant une langue maternelle « immigrante » (deuxième et troisième colonnes). Alors que la variable d'une appartenance à une minorité visible détermine l'appartenance à une minorité ethnoculturelle, peu importe la génération dont la personne est issue, la situation diffère pour la variable de la langue maternelle. Pour la deuxième et la troisième génération et plus, si la langue maternelle n'est pas française ou anglaise, elle est « immigrante » et peut classer la personne dans une catégorie d'appartenance ethnique. Une personne de deuxième génération appartient-elle à une minorité ethnoculturelle, peu importe sa langue maternelle ou seulement lorsque celle-ci diffère du français ou de l'anglais ? En fait, à l'heure actuelle, la réponse dépend de l'interprétation qu'en fait la personne qui utilise, génère ou analyse la donnée, ce qui veut dire qu'elle peut être très variable. La réponse peut aussi dépendre des limitations de la collecte des données. Dans certains cas, ce sera le statut de génération qui déterminera l'appartenance, mais dans d'autres, comme pour la compilation de la fonction publique québécoise, ce sera seulement le fait que la langue maternelle diffère du français ou de l'anglais.

Pour ce qui est de l'origine ethnique et de l'appartenance religieuse, les frontières des groupes deviennent encore plus floues : les personnes natives ne sont considérées comme faisant partie d'une minorité ethnoculturelle que lorsqu'elles appartiennent à un groupe « autre » (sauf pour les personnes immigrantes). Encore faudrait-il définir l'« autre » : dans le contexte québécois, s'agit-il des personnes d'une origine autre que québécoise, canadienne ou amérindienne ? Et, dans le cas des religions, la catégorie « autres » regroupe-t-elle toutes celles qui ne font pas partie des quelques centaines de religions que l'on retrouve sous le libellé « chrétiens » ?

Dans l'ensemble, si tous ces groupes font partie des minorités ethnoculturelles, environ la moitié de la population québécoise en ferait partie, ce qui laisserait une autre moitié majoritaire. Il y a presque égalité entre les nombres. Cette quasi-égalité dans les nombres nous met devant le fait que « les minorités ethnoculturelles » ne sont pas si minoritaires, à tout le moins en ce qui concerne leur simple dénombrement. Le terme renferme donc plutôt une notion de dominance ou d'influence du groupe « majoritaire ». Dans tous les cas, ce qui semble important à retenir, c'est que la population québécoise est très diversifiée et que les personnes immigrantes ne représenteraient que moins d'un tiers de ces minorités ethnoculturelles.

Conclusions

La diversité et l'appartenance ethnoculturelle sont composées d'une multitude de caractéristiques qui ne pourraient se réduire à un seul indicateur. Il n'est donc pas étonnant de trouver une vaste panoplie jamais assez détaillée de mesures qui, même si elles étaient (ou pouvaient être) regroupées dans un seul ensemble de données, ne pourraient rendre compte de la pluralité des personnes ou des situations, mais seulement de sous-ensembles dont la construction et la composition restent plus ou moins justifiables sociologiquement, démographiquement ou politiquement, selon la perspective adoptée.

Les sources de données probantes, avec leurs mesures diverses, constituent toutefois la réelle clé de voûte de l'accès à ces caractéristiques, puisqu'elles déterminent la gamme des possibles conceptualisations des appartenances et de la diversité. Il y a donc une certaine dépendance conceptuelle de la mesure plutôt qu'une mesure d'un concept prédéfini.

Ceci s'explique en partie par le fait que ces mesures ont été construites au fur et à mesure que les besoins de connaissance se sont concrétisés à travers l'évolution des politiques, des programmes et des législations. Ainsi, divers compromis entre besoins évolutifs de connaissance et contraintes méthodologiques ou éthiques ont mené à une évolution his-

torique, par poussées successives, toujours en réponse aux besoins plus ou moins explicités, et peu en leur prévision.

Ainsi, la composition des mesures telle qu'elle se présente actuellement semble ne pas vraiment réussir à combler ces besoins, soit parce que les mesures ne suivent pas (ou trop tardivement) l'évolution des besoins de connaissance, soit parce que la diversité réelle est trop complexe et quasiment impossible à mesurer pour répondre à ces besoins, soit parce que les besoins évolutifs eux-mêmes ne sont pas assez clairement énoncés (ou mis à jour) pour être mesurés adéquatement.

Les besoins administratifs, politiques ou scientifiques des connaissances sur la diversité de la population semblent avoir évolué séparément et, dans certains cas, mené à une démultiplication des mesures qui ne peuvent être complémentaires. Ainsi, malgré l'existence d'un lien entre le besoin de connaissance et l'introduction de mesures à travers l'histoire récente, plusieurs lacunes et incongruences se sont créées et persistent. Le jumelage des données administratives et censitaires étant un pas dans la bonne direction pour contrer ces lacunes, une solution complémentaire pourrait consister en une uniformisation accrue de certaines mesures pour assurer un suivi stable d'un côté tout en permettant, de l'autre, une gamme assez vaste de mesures afin de rendre compte de la multiplication des appartenances.

L'appartenance ethnoculturelle demeure ainsi un fait reconstruit par des mesures qui, prises d'une façon complémentaire, permettent de s'approcher le plus possible du concept qui reste, par ailleurs, à définir. En attendant, le concept constitue un construit de mesures qui dresse un portrait partiel, contextuel et fluctuant.

Notes

1. Un exemple éloquent est certainement l'abolition du caractère obligatoire du questionnaire long du recensement canadien en 2010 pour donner lieu à l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), à caractère volontaire, pour la protection de la vie privée des Canadiens. Cette décision a été largement contestée par le monde universitaire, communautaire et gouvernemental (par une motion conjointe à l'Assemblée nationale du Québec et des communiqués de l'Institut de la statistique du Québec, par exemple) en relevant qu'elle allait altérer la fiabilité, la comparabilité et la cohérence des informations colligées des recensements depuis 150 ans, se soldant en une « menace au patrimoine statistique ». Le statisticien en chef de Statistique Canada, Munir Sheikh, a démissionné à la suite de cette décision. Voir entre autres Marcoux et St-Hilaire (2011).
2. Les données sur les appartenances ethniques, en bref « données ethniques », sont très encadrées en France, par exemple. La loi informatique et libertés de 1978 « interdit de traiter des données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques », incluant également les idées philosophiques, politiques, religieuses, l'engagement syndical, l'orientation

sexuelle ou la santé des personnes. Toute dérogation est contrôlée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Cet encadrement ou interdit existe dans l'esprit de protection des minorités puisqu'il est censé « assure[r] l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion » (Constitution du 4 octobre 1958, article 1), selon ses défenseurs.

3. « 1605 – Port Royal fondé. – 44 colons survivants des soixante-dix-neuf personnes qui avaient hiverné à l'Isle Sainte-Croix, l'hiver précédent (Champlain, Édition Laverdière, tome III, pages 41, 42 et 78 », Statistique Canada, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/98-187-x/4064812-fra.htm>).
4. Sont toutefois comptés les maisons, moulins et animaux (chevaux, bêtes à cornes et moutons).
5. Ainsi sont dénombrés : les Blancs, les Sauvages et les Nègres, les religions et origines, les nationalités et naissances.
6. Recensements du Canada 1665 à 1871, Ottawa 1876.
7. On y trouve : « Africain – Noirs », « Hollandais », « Anglais », « Français », « Métis », etc.
8. Une compétence est également recensée, précurseur des données socioéconomiques : « pouvant lire et écrire ».
9. L'appartenance religieuse, la couleur de la peau ainsi que les nationalités des premiers colons sont parmi les données les plus anciennes. Toutefois, la langue est la seule qui a connu une expansion importante à travers le temps.
10. Langue maternelle, langue parlée le plus souvent à la maison, autres langues parlées régulièrement à la maison, connaissance des langues officielles, connaissance des langues non officielles, langue utilisée le plus souvent au travail, autres langues utilisées régulièrement au travail, première langue officielle parlée. Voir notamment les définitions de Statistique Canada sous https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-501/98-501-x2016005-fra.cfm#a2_1.
11. Depuis la *Loi constitutionnelle de 1867*, l'anglais et le français jouissent d'une relative protection juridique, renforcée en 1969 par la *Loi sur les langues officielles*. En 1982, d'autres dispositions linguistiques ont été inscrites dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, dont le droit à l'instruction dans la langue minoritaire. *Charte canadienne des droits et libertés*, partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, constituant l'annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (R-U), 1982, c 11, art 23.
12. « Le terme “langues immigrantes” désigne les langues (autres que le français, l'anglais et les langues autochtones) dont la présence au Canada est initialement due à l'immigration », http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_2-fra.cfm et Statistique Canada (2017).
13. Une *Stratégie de mesure de la participation* a été publiée en 2015 par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion après quatre années de développement (voir Laur [2015] et http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Strategie_mesure_participation.pdf).
14. Dans le premier rapport issu de cette stratégie, il est mentionné que : « [l]a prise en compte d'une appartenance à une minorité ethnoculturelle est tributaire des variables utilisées dans les banques de données disponibles pour l'analyse. Ces variables permettent d'identifier et de comparer des groupes à partir des valeurs saisies dans les enquêtes consultées (voir annexe 2). Ainsi, ce sont notamment le statut d'immigration et, lorsque disponibles, le statut de génération ainsi que l'appartenance à un groupe de minorité visible. » Laur (2016 : 11).
15. Voir : <http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/definitions/index>.
16. « Immigrant désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu/résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration

ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.» (https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107)

17. (1) Première génération : cette catégorie comprend les personnes qui sont nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, de personnes qui sont ou qui ont déjà été des immigrants au Canada. (2) Deuxième génération : cette catégorie comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, d'enfants d'immigrants. (3) Troisième génération ou plus : cette catégorie comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont les deux parents sont nés au Canada.
18. « Origine ethnique » désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres du répondant. Question sur l'origine ethnique dans le recensement de 2011 : « Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne ? » La note qui figure au-dessus de la question est la suivante : « Cette question recueille des données sur les origines ancestrales afin de connaître la diversité de la population du Canada. » Sous la question, une autre note précisait : « Habituellement, un ancêtre est plus éloigné que les grands-parents. » Dans le questionnaire N2, on trouvait 12 exemples et cette liste commençait par des groupes autochtones canadiens. Ces exemples apparaissaient comme suit : cri, ojibway, mi'kmaq, salish, déné, blackfoot, inuit, métis, canadien, français, anglais et allemand. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-010-x/99-010-x2011006-fra.cfm>
19. Voir : <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/diversite-ethnoculturelle/stats-groupes-ethno/enm-2011.html>.
20. Voir : <https://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo26f-fra.htm>.
21. Voir : <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/def/4068739-fra.htm>.
22. La langue maternelle est la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies. Si la personne ne comprend plus la première langue apprise, la langue maternelle est la deuxième langue apprise. Dans le cas d'une personne qui a appris deux langues en même temps dans la petite enfance, la langue maternelle est la langue que cette personne a parlée le plus souvent à la maison avant de commencer l'école. Une personne a deux langues maternelles seulement si les deux langues ont été utilisées aussi souvent et sont toujours comprises par la personne. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, la langue maternelle est la langue parlée le plus souvent à cet enfant à la maison. Un enfant a deux langues maternelles seulement si les deux langues lui sont parlées aussi souvent, afin qu'il apprenne les deux en même temps.
23. Ces rapports de cotes sont calculés par rapport aux données de 1981. Pour l'ensemble des précisions méthodologiques, voir Houle (2011).
24. Les données sur la catégorie d'admission sont recueillies par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) dans des dossiers administratifs. Cette variable a été ajoutée pour la première fois au recensement de la population de 2016 au moyen d'un appariement des dossiers. Pour plus d'informations, voir : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop169-fra.cfm>.
25. Voir la dernière publication sous : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2012-2016.pdf.
26. Voir la dernière publication sous : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2017_admisQc.pdf.

27. Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, RLRQ, chapitre A-2.01, à jour au 1^{er} novembre 2016, art. 1 (legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShoeDoc/cs/A-2.01).
28. *Idem*.
29. Loi sur la fonction publique, RLRQ, chapitre F-3.1.1, à jour au 1^{er} novembre 2016.
30. Le *Programme d'accès à l'égalité dans la fonction publique*, dès sa création, est soustrait à l'application des articles de la Charte des droits et libertés relatifs au suivi des programmes d'accès à l'égalité (articles 88, 89, 90). Cette exception a été critiquée par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ 1998) ainsi que par le Conseil des relations interculturelles (2001) puisque l'employeur y est libéré de l'obligation d'en prendre compte.
31. Voici quelques exemples : (1) Le Conseil du trésor comptabilise l'appartenance des personnes qui l'ont déclarée sur le formulaire « Offre de service » lorsqu'elles postulent à un concours de recrutement ET qui confirment leur appartenance sur le formulaire « Accès à l'égalité » lors de leur nomination. Cette procédure peut amener à des éliminations simplement par omission ou pour autres considérations. « L'information sur l'embauche et la représentation au sein de la fonction publique repose donc sur la déclaration volontaire des personnes ciblées. » (Secrétariat du Conseil du trésor, 2013 : 8). Comme évoqué plus haut, l'appartenance à une minorité visible ou à une minorité ethnique ainsi déclarée est amalgamée dans le concept de « communauté culturelle » et ne peut être désagrégée. (2) Le ministère de la Sécurité publique du Québec comptabilise l'appartenance aux groupes des « minorités visibles » et « minorités ethniques » séparément. Un guide est transmis aux corps policiers qui remplissent les questionnaires sur l'administration des activités policières. Ce guide fournit de l'information complémentaire par rapport à certaines questions ainsi que des exemples qui aident à y répondre (*Guide d'accompagnement. Questionnaire sur l'administration des activités policières de la Sûreté du Québec*, par exemple). (3) Hydro-Québec demande une auto-identification aux personnes lors de la procédure de candidature selon les catégories de « minorités visibles » et « minorités ethniques ».

Bibliographie

- Charest, É., 2013. « Le renouveau de la gestion des ressources humaines dans le secteur public », *Effectifs*, vol. 16, n° 3, p. 14-19.
- Chicha, M.-T. et É. Charest, 2013. *Le Québec et les programmes d'accès à l'égalité : un rendez-vous manqué ? Analyse critique des programmes d'accès à l'égalité depuis 1985*. CEETUM.
- Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ), 1998. *Les programmes d'accès à l'égalité au Québec. Bilan et perspective – Résumé*. Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.
- Commission des droits de la personne et de la jeunesse, s.d. *L'accès à l'égalité sur le Web – Guide à l'intention des organismes publics*. http://www.cdpedj.qc.ca/publications/PAE_guide_Web_LAE.pdf [consulté le 18 juin 2020].
- Conseil des relations interculturelles, 2001. *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise, Avis présenté au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration*. Gouvernement du Québec, Bibliothèque nationale du Québec.
- Houle, R., 2011. « Évolution récente de la transmission des langues immigrantes au Canada », *Tendances sociales canadiennes*. Ottawa, Statistique Canada.

- Laur, E., 2016. *Mesure de la participation des personnes immigrantes et de minorités ethnoculturelles*. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Laur, E., 2015. *Stratégie de mesure de la participation des personnes immigrantes et de minorités ethnoculturelles*. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Laur, E., 2013. «Minorités majoritaires et majorités minoritaires: des oxymorons? L'exemple des minorités de langue officielle au Canada», *Minorités linguistiques et société*, n° 3, p. 19-40.
- Marcoux, R. et M. St-Hilaire, 2011. «Recensement: Après Statistique Canada, "Statistique Harper"?», *Le Devoir*, 13 avril. <http://www.ledevoir.com/politique/canada/320949/recensement-apres-statistique-canada-statistique-harper> [consulté le 18 juin 2020].
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2015. *Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion: Ensemble, nous sommes le Québec*. Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2015. *Stratégie de mesure de la participation des Québécoises et Québécois des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective*. Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Strategie_mesure_participation.pdf [consulté le 18 juin 2020].
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, s.d. *Portraits statistiques des groupes ethnoculturels: Enquête nationale auprès des ménages de 2011*. Québec, Gouvernement du Québec. <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/diversite-ethnoculturelle/stats-groupes-ethno/enm-2011.html> [consulté le 18 juin 2020].
- Secrétariat du Conseil du trésor, 2013. *Bilan des programmes et des mesures. Accès à l'égalité en emploi au sein de la fonction publique québécoise, 2001-2003, 2011-2012*. Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Seidle, F. L., 2015. *Les politiques et programmes en matière de diversité au Québec: vers une vision élargie*. Institut de recherche en politiques publiques, Présentation à la Commission des relations avec les citoyens, 29 janvier.
- Simon, P., 2007. *Statistiques «ethniques» et protection des données dans les pays du Conseil de l'Europe – Rapport d'étude*. Strasbourg, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance.
- Statistique Canada, 2006. *Immigration et diversité: projections de la population du Canada et de ses régions 2006 à 2031*. Produit n° 91-551-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-551-x/91-551-x2010001-fra.htm> et la version mise à jour, voir: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/91-551-X> [consulté le 9 septembre 2020].
- Statistique Canada, 2017. *Les langues immigrantes au Canada*. Produit n° 11-627-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-627-m/11-627-m2017025-fra.pdf> [consulté le 18 juin 2020].
- Statistique Canada, s.d. *Guide de référence sur l'origine ethnique, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*. Produit n° 99-010-XWF2011006 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-010-x/99-010-x2011006-fra.cfm> [consulté le 18 juin 2020].
- Statistique Canada, s.d. *Minorités visibles*. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/def/4068739-fra.htm> [consulté le 18 juin 2020].

Diversité urbaine



Travailleurs immigrants. Les enjeux de la surveillance en matière de santé au travail Immigrant Workers. The Stakes of Surveillance in Matters of Work Health and Safety

Sylvie Gravel

Volume 20, numéro 2, 2020

Les catégories linguistiques et ethnoculturelles : avancées et écueils

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075460ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075460ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gravel, S. (2020). Travailleurs immigrants. Les enjeux de la surveillance en matière de santé au travail. *Diversité urbaine*, 20(2), 105–129.
<https://doi.org/10.7202/1075460ar>

Résumé de l'article

Contrairement aux services publics, la santé et la sécurité au travail (SST) ne disposent pas de données permettant de surveiller l'état de santé des travailleurs immigrants, temporaires et permanents, victimes des inégalités de santé liées à la précarité de leurs conditions d'emploi. Pour calculer la fréquence des lésions chez ces travailleurs, il faudrait appairer les bases de données concernant les réclamations pour une lésion professionnelle avec celles des personnes ayant immigré au cours des dernières années. Pour évaluer la gravité des lésions, il faudrait explorer les données concernant les sources de revenus des immigrants dans les fichiers d'immigration, et ce, en repérant les revenus d'indemnisation pour les lésions professionnelles. Ce texte propose de mobiliser des compétences de recherche pour documenter l'état de santé des travailleurs immigrants et développer des approches de prévention équitables.

Travailleurs immigrants

Les enjeux de la surveillance en matière de santé au travail¹

Immigrant Workers The Stakes of Surveillance in Matters of Work Health and Safety

SYLVIE GRAVEL

*École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal,
gravel.s@uqam.ca*

RÉSUMÉ ■ Contrairement aux services publics, la santé et la sécurité au travail (SST) ne disposent pas de données permettant de surveiller l'état de santé des travailleurs immigrants, temporaires et permanents, victimes des inégalités de santé liées à la précarité de leurs conditions d'emploi. Pour calculer la fréquence des lésions chez ces travailleurs, il faudrait apparier les bases de données concernant les réclamations pour une lésion professionnelle avec celles des personnes ayant immigré au cours des dernières années. Pour évaluer la gravité des lésions, il faudrait explorer les données concernant les sources de revenus des immigrants dans les fichiers d'immigration, et ce, en repérant les revenus d'indemnisation pour les lésions professionnelles. Ce texte propose de mobiliser des compétences de recherche pour documenter l'état de santé des travailleurs immigrants et développer des approches de prévention équitables.

ABSTRACT ■ Unlike public services, occupational health and safety (OHS) do not have data to monitor the health status of immigrant workers, temporary and permanent, victims of health inequalities related to the precariousness of their conditions of employment. To calculate the incidence of injuries among these workers, databases of claims for an employment injury should be matched with those of immigrants who have immigrated in recent years. To calculate the severity of the injuries, data on immigrants' sources of income in immigration files should be explored, identifying compensation income for occupational injuries. This paper proposes to mobilize research skills to document the health status of immigrant workers and develop equitable prevention approaches for immigrant workers.

MOTS CLÉS ■ Santé et sécurité au travail, travailleurs immigrants, inégalités de santé, précarité des conditions d'emploi, fréquence et gravité des lésions.

KEYWORDS ■ Health and safety at work, immigrant workers, health inequalities related, precarious conditions of employment, frequency and severity of injuries.

Introduction

Cet article est une réflexion critique sur l'inadéquation des catégories ethniques utilisées actuellement dans les enquêtes populationnelles et dans les fichiers administratifs pour documenter la santé et la sécurité du travail des travailleurs immigrants, aussi bien pour les travailleurs temporaires ou saisonniers que les travailleurs immigrants reçus. Parallèlement, cette réflexion se penche sur le non-usage des données administratives disponibles concernant l'immigration (durée de séjour au Canada, lieux d'obtention des diplômes, etc.), l'emploi (lien d'emploi, déqualification professionnelle, etc.) et les lésions professionnelles (fréquence, gravité et rechute) pour documenter l'état de santé des travailleurs immigrants. Les catégories ethniques ont été très utiles pour analyser les impacts de l'intégration ou non au travail en général, la discrimination, le déclassement professionnel et les conséquences de ces problèmes sur l'insertion sociale et économique. Ces mêmes problèmes se répercutent également sur l'état de santé de ces travailleurs. Or, dans les enquêtes populationnelles, la santé des travailleurs immigrants est obnubilée. Ce texte cherche à démontrer qu'il est possible d'exploiter différemment les fichiers administratifs existants de l'immigration et des lésions professionnelles, afin de produire des données statistiques utiles pouvant répondre aux besoins collectifs de documenter les lésions professionnelles de ces travailleurs et servir à adapter les approches préventives.

Cette réflexion s'adresse à la fois au milieu de la pratique de la santé, et particulièrement de la santé au travail, ainsi qu'au milieu universitaire. Pour ceux qui ont le mandat de surveiller l'état de santé des populations et pour les praticiens de la santé et de la sécurité du travail (SST), cette réflexion critique aborde les enjeux associés au développement des indicateurs de l'état de santé des travailleurs immigrants. Elle s'appuie à la fois sur des écrits scientifiques et sur des observations empiriques recueillies au cours des vingt dernières années. Une rétrospective des travaux de recherche et de mobilisation des acteurs en SST illustre le laborieux parcours dans le milieu scientifique, dans les services de la santé publique et dans la SST pour modifier les pratiques et adopter une approche équitable des interventions et des mesures préventives à l'égard de travailleurs laissés dans l'ombre, les travailleurs immigrants.

Cette réflexion critique souhaite également intéresser le milieu universitaire sur les enjeux sociologiques et politiques d'exploiter et d'apparier des données sociodémographiques et administratives à d'autres fins que celles initialement prévues. L'idée est de revoir l'ampleur des conséquences de la discrimination ethnique envers les travailleurs immigrants et des inégalités sociales à la santé qu'elles engendrent. Pour comprendre l'ampleur et la complexité de ces conséquences, il faut documenter les répercussions de la discrimination dans l'application des programmes de santé et de sécurité du travail, qu'il s'agisse des programmes de prévention, d'indemnisation pour les victimes de lésions ou des programmes de réhabilitation au travail. La discrimination ne s'arrête pas aux portes de l'obtention d'un emploi : elle se prolonge jusque dans la reconnaissance des lésions, des blessures ou des maladies d'origine professionnelle.

La première section de cet article traite des difficultés à documenter l'état de santé des travailleurs immigrants. Ces difficultés seront abordées sous l'angle des besoins de disposer de telles données et des contraintes à les produire. La deuxième partie aborde le développement des connaissances en se référant au cadre d'analyse historique de Quinlam (2001) sur la mobilisation des savoirs et des acteurs en SST. Dans la troisième section, un agenda de recherche est suggéré pour mobiliser les compétences, baliser la surveillance de l'état de santé des travailleurs immigrants, et adapter les interventions préventives à leur situation. En guise de conclusion, nous proposons une réflexion sur les conséquences du cumul de situations précarité des travailleurs immigrants.

Les difficultés à documenter l'état de santé des travailleurs immigrants

Les premiers travaux de recherche sur la santé des travailleurs immigrants ont été amorcés il y a quelques décennies. Au Québec, comme dans les autres provinces canadiennes et dans plusieurs pays d'Europe et d'Océanie, la grande majorité de ces travaux ont été menés auprès d'un groupe restreint de travailleurs, faute de données populationnelles (Gravel *et al.* 2016a). La recension de ces travaux montre l'hétérogénéité des situations d'emploi des travailleurs immigrants, ce qui complexifie le travail de dresser un portrait de leur état de santé (Prud'homme 2015). Certaines études se sont intéressées à la santé des travailleurs immigrants selon leur type de lien d'emploi (travail saisonnier, d'agence de location de main-d'œuvre) (Dubé et Gravel 2014; Gesualdi-Fecteau 2013; Gravel *et al.* 2014; Hennebry *et al.* 2012; McLaughlin 2009), d'autres, selon leur durée de séjour au Canada (moins de 5 ans, 5 à 10 ans, plus de 10 ans) (Chen *et al.* 2010; Kosny *et al.* 2011; Piché 2012), ou encore selon leurs

compétences (acquises au Canada ou dans leur pays) (Boudarbat et Cousineau 2010 ; Boulet et Boudarbat 2010 ; Piché 2012). Les résultats de ces études convergent vers des constats semblables :

- a) les travailleurs immigrants sont surexposés aux lésions professionnelles en raison du caractère pénible des emplois occupés, et cette exposition varie selon certaines caractéristiques étudiées, telles que la catégorie d'immigration, la durée de résidence, etc. ;
- b) certains groupes, comme la population immigrante, sous-estiment l'impact des lésions professionnelles sur leur santé, accordant une importance accrue au fait de maintenir leur lien d'emploi en raison des pressions financières auxquelles ils font face, et préférant ne pas déclarer leurs lésions ou les risques que présente leur milieu de travail pour préserver leur emploi (Smith et Mustard 2009) ;
- c) s'ils réclament des indemnités, leur parcours de réadaptation est difficile et mène trop souvent à la perte du lien d'emploi (Gravel et Dubé 2016).

Malgré cette convergence, la situation des travailleurs immigrants et de leur état de santé n'est pas homogène. Parmi les 51 118 personnes admises au Québec au cours de l'année 2018, 57,1 % étaient des immigrants économiques, 24,0 % s'inscrivaient dans la catégorie « regroupement familial », 11,1 % étaient des réfugiés sélectionnés et 6,2 %, des réfugiés reconnus une fois admis, et finalement, 1,6 % de ces personnes étaient classées dans la catégorie « autres », dont les cas humanitaires (sélectionnés en fonction de certains programmes spéciaux) (MIDI 2019 : 39). Le nombre de personnes admises, toutes catégories confondues, a fluctué au cours des dernières décennies, passant de 262 238 personnes en 2009-2013 à 255 906 pour la période de 2014-2018 (MIDI 2019). Une fluctuation s'observe dans toutes les catégories, avec une augmentation marquée chez les résidents temporaires. Au cours de la période de 2001 à 2016, les admissions au Canada pour la résidence permanente ont augmenté de 38 %, alors que celles pour la résidence temporaire ont augmenté de 155 % (Fleury *et al.* 2018 : 88). On observe également de nombreuses fluctuations parmi les admissions temporaires : une augmentation de 202 % pour les travailleurs temporaires, une baisse de 46 % pour les demandeurs d'asile et une augmentation de 155 % pour les étudiants étrangers (*ibid.*).

Comme pour l'ensemble du Canada, c'est dans la catégorie des travailleurs temporaires que l'on trouve la plus grande fluctuation au Québec (Boulet et Boudarbat 2010 ; MICC 2013a). Soulignons que la catégorie de travailleurs étrangers temporaires compte deux sous-catégories : 1) ceux qui sont admis selon une recommandation d'embauche par un secteur d'activité économique pour combler des besoins de main-d'œuvre et qui découle d'une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) et 2) ceux

qui sont embauchés selon la recommandation d'un employeur sans EIMT. Au Québec, de 2013 à 2018, le nombre de travailleurs étrangers temporaires admis **avec** EIMT est passé de 13 465 à 17 635, et celui des travailleurs temporaires **sans** EIMT est passé de 33 595 à 31 735. Les travailleurs étrangers **avec** EIMT sont majoritairement peu spécialisés, comme les travailleurs agricoles saisonniers et les aides familiales, qui ne peuvent participer au marché du travail que sous certaines conditions (c'est-à-dire, auprès d'un seul employeur qui a fait la demande de permis). Depuis peu, il est possible de distinguer, parmi les demandeurs d'indemnisation pour lésions professionnelles, ceux qui appartiennent à la catégorie des travailleurs étrangers temporaires. Cette information pourrait se révéler primordiale pour vérifier si cette forme de précarité – le fait d'être admis comme travailleur avec ou sans EIMT – a une incidence sur les lésions professionnelles, comparativement à la situation qui prévaut pour les immigrants économiques.

L'intégration des immigrants sur le marché du travail comme indicateur clé de l'intégration dans le pays d'accueil a fait l'objet de plusieurs études. Certaines constatent que les immigrants économiques (requérants principaux) semblent avoir plus rapidement accès à l'emploi que ceux des autres catégories (Bélanger et Bastien 2010; Boulet et Boudarbat 2010). Les indicateurs les plus fréquemment utilisés pour mesurer cette intégration sont les taux de chômage, d'activité et d'emploi (Prud'homme *et al.* 2017). L'analyse de ces indicateurs montre que les immigrants ont plus de difficulté à intégrer le marché du travail que la population née au Canada. Toutefois, la situation des immigrants sur le marché du travail tend à converger vers celle de la population d'accueil au fur et à mesure que la durée de résidence s'allonge (Bélanger et Bastien 2010; Benjamin et Ménard 2010; Cousineau et Boudarbat 2009; Gilmore 2009; Kilolo-Malambwe 2011; Zietsma 2007). Néanmoins, plusieurs facteurs contribuent à freiner l'accès des immigrants au marché du travail. Le manque d'expérience de travail au Canada, l'absence de reconnaissance de l'expérience de travail et des titres de compétence ou des diplômes acquis à l'étranger ainsi que les barrières linguistiques figurent parmi les principales difficultés rencontrées. Les défis de l'intégration varient également en fonction de l'âge à l'admission, du genre, du niveau de scolarité, du lieu d'obtention du diplôme et de la qualification (Prud'homme *et al.* 2015).

Pour être admis dans la catégorie des travailleurs qualifiés, il faut répondre aux critères de formation, d'expérience de travail, d'âge et connaître l'une des langues officielles. Néanmoins, ces qualifications ne sont pas un gage d'insertion sur le marché du travail (Houle et Yssaad 2010). Selon Fleury *et al.* (2018), 43 % des travailleurs immigrants

sont en situation de surqualification, et particulièrement ceux d'immigration récente, soit de moins de 5 ans (56 %).

Bien que les immigrants au Canada et au Québec soient nombreux sur le marché du travail, peu d'études quantitatives se sont intéressées aux risques relatifs à la SST dans leurs milieux de travail (Premji *et al.* 2010). La principale raison est que les enquêtes nationales incluent rarement de l'information sur les lésions professionnelles et les conditions de travail et, lorsque c'est le cas, la taille du sous-échantillon des travailleurs immigrants limite les analyses (Prud'homme *et al.* 2017). Par contre, il serait possible d'accroître la taille d'un échantillon de travailleurs immigrants en regroupant des données issues de plusieurs années de collecte pour des études de population générale de travailleurs. Étant donné que nous disposons de peu de données sur la fréquence et la gravité des lésions professionnelles chez les travailleurs immigrants, ce regroupement permettrait de documenter les risques relatifs à la SST des immigrants et d'orienter les recherches sur cette population de travailleurs.

Dans cet article, nous avons identifié trois points pour lesquels il serait nécessaire de disposer de données sur la santé des travailleurs immigrants :

- 1) Saisir l'ampleur du problème, en développant des indicateurs de risque (fréquence et gravité) des lésions professionnelles chez les travailleurs immigrants et les comparer à celles des travailleurs non immigrants ;
- 2) Comprendre la complexité de l'état de santé des travailleurs immigrants en ciblant les situations de cumul de précarités qu'ils vivent, particulièrement les précarités liées à l'insertion en emploi et au statut d'admission lors de l'immigration ;
- 3) Assurer une protection équitable et appliquer les mesures préventives en ciblant les entreprises qui embauchent les travailleurs immigrants.

Toutefois, certaines difficultés nuisent à la production de l'information requise pour assurer la surveillance et la protection de ces travailleurs. Ainsi, l'un des défis les plus importants est le jumelage des informations sur les travailleurs immigrants et sur leur état de santé. Pour documenter les trois points associés à la surveillance de l'état de santé des travailleurs immigrants, deux stratégies sont envisageables :

- Exploiter les données existantes ;
- Créer de nouvelles variables dans les fichiers existants.

Malgré le caractère très cartésien de cette démarche, il faut relever certains enjeux pour justifier les défis inhérents à la surveillance de l'état de santé de ces travailleurs : a) des enjeux politiques et éthiques relatifs à la documentation ; b) des enjeux méthodologiques associés à la définition des indicateurs pertinents pour surveiller l'état de santé de ces

travailleurs et rendre compte des services qui leur sont offerts; et c) des enjeux organisationnels liés au développement d'interventions préventives ciblées pour les travailleurs immigrants. Pour chacun de ces enjeux, il existe des contre-arguments qui pourraient contribuer à changer le discours ainsi que notre conception des catégories ethniques.

Développer des indicateurs de risque et de gravité des lésions professionnelles chez les travailleurs immigrants et les comparer à ceux des travailleurs non immigrants

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) collige des données détaillées sur les lésions (diagnostic, membre(s) atteint(s), circonstances de l'accident ou de l'apparition de la lésion, secteur d'activités, etc.), les durées d'absences pour la consolidation (aucune absence, absence courte ou de longue durée), l'invalidité et les limitations fonctionnelles (permanentes, temporaires) et la réintégration au travail à la suite d'une lésion (même emploi, même employeur, emploi convenable dans une autre entreprise) (CNESST 2016). Les établissements de SST produisent également des données actuarielles sur les coûts selon : le type de lésions (maux de dos, troubles musculosquelettiques, chocs post-traumatiques, etc.), l'événement (agression armée, bris d'équipement, percussion de machinerie, etc.), le secteur d'activités (extraction de minerai, transformation du bois, etc.), les régions administratives (Montréal, Abitibi-Témiscamingue, etc.) et les actions posées (prévention, inspection, réparation) (Lebeau *et al.* 2014).

Toutefois, ces données ne sont pas croisées avec les caractéristiques usuelles pour dresser le portrait de la main-d'œuvre immigrante. Les caractéristiques telles que le pays d'origine, la durée de séjour au Canada, la langue maternelle encore comprise, les langues parlées au travail, le statut d'immigration ou l'appartenance culturelle, ethnique, raciale ou religieuse ne sont pas consignées systématiquement. Parfois, les conseillers en indemnisation ou en réadaptation, les médecins du travail ou autres professionnels des services de la santé et de la sécurité du travail inscrivent une note au dossier indiquant que le travailleur allophone doit être accompagné d'un interprète pour qu'il comprenne bien les décisions administratives ou autres (Côté *et al.* 2017). Néanmoins, ces informations utiles et nécessaires pour une intervention adéquate sont consignées de façon ponctuelle, à l'initiative du professionnel.

Pourtant, faire abstraction d'une telle nécessité ne rend pas fidèlement compte des difficultés d'intervention en contexte interculturel, comme le temps d'intervention qui augmente jusqu'à 40 % dans certains cas à cause des barrières culturelles et linguistiques (*ibid.*). De plus, à défaut de

pouvoir dresser un portrait de l'état de santé et des besoins des travailleurs immigrants, les professionnels de la SST ont dû adapter leur charge de travail au fil des ans puisque le nombre de travailleurs immigrants a augmenté de façon importante dans leur charge de suivi de cas (*ibid.*).

Dans un travail d'inventaire de l'information sur la main-d'œuvre immigrante et la SST, Prud'homme *et al.* (2015) ont démontré que, selon la perspective adoptée, les mesures retenues étaient fort variables. De cette étude se dégagent cinq grandes thématiques utiles à la réflexion sur la nécessité de disposer de données sur la santé des travailleurs immigrants : 1) les caractéristiques de la population immigrante incluant leurs motivations à immigrer ; 2) la place occupée par les immigrants sur le marché du travail ; 3) les conditions de travail et d'emploi des travailleurs ; 4) la santé et la sécurité des travailleurs en général ; et 5) la situation particulière des résidents temporaires. Selon certains critères établis, Prud'homme *et al.* (*ibid.*) relèvent douze bases de données qui recueillent des informations sur les travailleurs, sur les emplois et sur les atteintes à la santé qui pourraient servir à étudier la SST des travailleurs immigrants. Les enquêtes renferment plusieurs variables permettant de caractériser le travailleur. Par contre, les variables décrivant l'organisation du travail sont, dans l'ensemble, présentes dans les enquêtes mais portent plus fréquemment sur les horaires de travail que sur les aspects psychosociaux, la formation, l'information reçue en matière de prévention et les situations de travail. L'inventaire des sources de données statistiques démontre qu'aucune d'entre elles ne permet de broser un portrait complet de la SST des travailleurs immigrants au Québec (*ibid.*).

Encore aujourd'hui, il faut évaluer la faisabilité et la complexité de produire de tels indicateurs, comme la fréquence et la gravité des lésions professionnelles chez les travailleurs immigrants, et les comparer à la situation des travailleurs non immigrants². Dans le fichier de la Banque de données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada, un échantillon longitudinal de personnes ayant produit une déclaration d'impôt sur le revenu entre 1982 et 2012, il est possible de distinguer les personnes immigrantes et celles qui ont reçu une indemnité pour accident du travail. Parmi les caractéristiques sociodémographiques consignées, on trouve notamment l'année d'établissement de l'immigrant, les catégories d'admission, la profession prévue et la scolarité au moment de l'établissement au Canada. Avec ces seules données, il serait possible d'établir la proportion d'immigrants ayant bénéficié de prestations d'indemnité pour accident de travail ou pour maladie professionnelle, et ce, ventilée selon l'année d'établissement au Canada. Cependant, ces données ne reflètent pas avec justesse la fréquence des accidents et des maladies professionnelles puisqu'il y a, de façon générale, une sous-déclaration des

lésions chez les travailleurs ayant des liens d'emploi précaires (Gravel *et al.* 2016a).

Avec les données sur les catégories d'immigration (réfugié, demandeur d'asile, réunification familiale, immigrant économique), la période d'établissement, la profession prévue et la scolarité de l'immigrant au moment de l'établissement au Canada, il serait possible de comparer la situation des travailleurs immigrants à celle des non-immigrants. Cette comparaison serait fort utile pour conclure sur la pertinence de s'intéresser aux travailleurs immigrants. De plus, le traitement de ces mêmes données permettrait d'établir la fréquence des lésions chez les travailleurs immigrants. En fait, plusieurs observations empiriques soulèvent des questions, à savoir si la fréquence et la gravité des lésions chez les travailleurs immigrants en insertion sur le marché du travail seraient supérieures à celles de l'ensemble des travailleurs pour un même secteur d'activité économique. En réalité, l'appariement de ces banques de données offrirait de multiples possibilités, dont celle d'établir indirectement la gravité des lésions (nombre de jours de travail perdus à la suite d'un accident ou d'une maladie causée par le travail), en documentant la durée des prestations pour lésions professionnelles. La comparaison entre les travailleurs immigrants et non immigrants permettrait de conclure sur la pertinence de développer des indicateurs récurrents de l'état de santé des travailleurs en situation de précarité.

Pourquoi ne pas avoir créé de variables sur le profil d'immigration des travailleurs dans les fichiers d'indemnisation? Trois arguments justifient l'absence de telles données.

Le premier argument est politique. Il repose sur le fait que tous les travailleurs sont égaux devant les lois de la SST (Loi sur la santé et la sécurité du travail [LSST] et Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles [LATMP]) et qu'ils doivent être traités de façon identique. Or, les diverses études empiriques menées au Québec et ailleurs auprès de certains travailleurs immigrants montrent que ces derniers sont surexposés aux lésions professionnelles et que, trop souvent, ils omettent de déclarer leur lésion, ce qui les prive de leurs indemnités (Ahonen *et al.* 2007; Basok 2002; Fabiano *et al.* 2008; Gravel et Dubé 2016; James et Walters 2011; Kosny *et al.* 2011). S'ils réclament des indemnités, ils se retrouvent très souvent en mauvaise posture pour retourner promptement sur le marché du travail (Côté 2012; Lippel *et al.* 2011; MacEachen *et al.* 2012). Ces données nous laissent croire que certains travailleurs immigrants, dont les travailleurs temporaires des secteurs agricoles et de l'aide familiale, ainsi que les travailleurs économiques d'immigration récente (moins de 5 ans), ne sont pas égaux devant les lois et que les protections qu'ils seraient en droit de réclamer ne leur sont pas équitablement

accessibles. Néanmoins, soulignons qu'une volonté politique au sein de diverses organisations semble se dessiner pour établir des stratégies de surveillance de l'état de santé des travailleurs immigrants.

Le deuxième argument, cette fois de nature éthique, repose sur l'idée qu'il ne faut pas créer des données qui peuvent stigmatiser les travailleurs immigrants. Pourtant, on documente depuis quelques décennies l'état de santé de certains groupes de travailleurs, comme les jeunes de moins de 25 ans, les travailleurs de plus de 50 ans et les femmes. Or, dans les milieux de la santé (services hospitaliers, cliniques, contrôle des épidémies, etc.), de l'éducation, de la sécurité, de la protection de l'enfance ou autres, les services publics disposent de différentes données permettant de dresser le profil des clientèles immigrantes ou issues des communautés culturelles ou religieuses, desservies ou non, ayant des besoins comblés ou non (Gravel *et al.* 2010). Comme le soulignent Gravel *et al.* (*ibid.*), ces données colligées ne sont pas nécessairement diffusées. Les établissements qui produisent de telles données font une distinction marquée entre documenter les besoins afin d'ajuster l'offre de services aux clientèles immigrantes et utiliser de telles données à des fins discriminatoires. Ces établissements se sont dotés de stratégies et de moyens pour colliger et traiter des données sensibles tout en restreignant leur diffusion à leur seul usage. Un rapport d'équité existe entre le fait de desservir les clientèles immigrantes en toute égalité, sans égard aux origines, et la nécessité de documenter les besoins spécifiques de ces clientèles afin de leur offrir des services adaptés.

Le troisième argument, de nature organisationnelle, repose sur la faible mobilisation des associations et des syndicats de travailleurs pour soutenir la cause des travailleurs immigrants. Rappelons que l'un des principes fondamentaux des lois de la SST (LSST et LATMP) est le paritarisme, un incitatif à la participation des travailleurs aux étapes de transformation des pratiques de SST (Pérusse 2012). Toutefois, des études indiquent que les travailleurs immigrants participent très peu aux efforts paritaires, parce qu'ils ignorent souvent leur rôle dans la gestion des pratiques préventives de SST et qu'ils sont peu disposés à s'investir dans des emplois qu'ils considèrent comme étant de passage ou correspondant rarement à leurs compétences (Gravel *et al.* 2013a). De plus, les travailleurs immigrants préféreront s'abstenir de participer pour demeurer loyaux envers leurs collègues et leurs patrons qui leur ont donné l'occasion d'obtenir un premier emploi sur le marché du travail québécois (Gravel *et al.* 2013b).

Néanmoins, plusieurs organisations, dont la CNESST (2017 : 16), l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) (2013 : 51) et la Direction de la santé publique de Montréal

(DSP-Mtl) (2016), ont inscrit dans leurs orientations stratégiques des prochaines années leur volonté d'accorder une attention particulière aux travailleurs immigrants et de mener des travaux pour soutenir les pratiques équitables envers les travailleurs en situation de vulnérabilité.

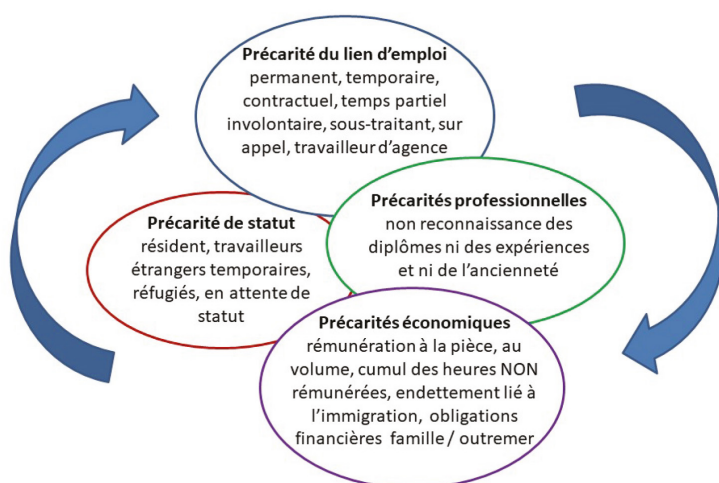
Circonscrire les situations de cumul de précarité chez les travailleurs immigrants

La situation de cumul de précarité des travailleurs immigrants n'est pas un objet récent de recherche en SST. À la fin des années 1980, le travail précaire se définissait selon quatre dimensions : 1) l'incertitude quant à la durée de l'emploi ; 2) le faible contrôle individuel et collectif des conditions de travail, des revenus et des heures travaillées ; 3) la protection limitée des travailleurs quant à la sécurité d'emploi et des revenus ainsi que contre la discrimination ; et 4) la vulnérabilité économique engendrée par l'insuffisance de revenus (Rodgers et Rodgers 1989). Cette définition du travail précaire a guidé maintes études en SST, dont celle de Quinlam *et al.* (2001) conduite en 2000 à la demande de l'Union européenne. Selon ces chercheurs, les résultats des études recensées font les mêmes constats (cité par Barrett et Sargeant 2011) : a) dans 90 % des études, il y a toujours une association négative entre la précarité des emplois et l'état de santé des travailleurs ; b) cette association négative est particulièrement présente chez les travailleurs temporaires, et encore davantage chez les travailleurs œuvrant dans des petites entreprises ; et c) la santé des femmes est particulièrement affectée par les conséquences de la précarité du travail.

Cette définition, reprise par la Commission du droit de l'Ontario (CDO) (2012), par Sargeant et Tucker (2009) et par les travaux de Lewchuk *et al.* (2011) sur les effets du travail précaire sur la santé, a été très utile pour mettre en lumière les liens entre la précarité du travail et la santé et la sécurité des travailleurs³. Comme le souligne la CDO, la vulnérabilité n'est pas le propre des personnes, mais plutôt des situations désavantageuses qui les accablent. Nous conceptualisons ici la vulnérabilité comme étant la somme des interactions de différents types de précarités et la conséquence du cumul de quatre types de précarités : 1) la précarité du lien d'emploi, 2) la précarité de statut, 3) la précarité économique et 4) la précarité professionnelle, qui peut se schématiser ainsi (Gravel *et al.* 2016b) (voir figure 1) :

FIGURE 1

Cumul de précarités chez les travailleurs immigrants



Ces quatre types de précarités regroupent différents éléments extraits de la littérature sur les travailleurs vulnérables, pour la plupart compris dans la définition de Rodgers et Rodgers (1989). La précarité du lien d'emploi fait référence à la forte incertitude quant à la durée de l'emploi et sa continuité, incertitude qui caractérise plusieurs types d'embauches. La précarité professionnelle fait référence à la faible protection des travailleurs (protection sociale, assurance chômage et protection envers la discrimination) de Rodgers et Rodgers (*ibid.*), mais qui se manifeste chez les travailleurs immigrants par la non-reconnaissance de leurs acquis (diplômes et expériences). La précarité économique s'apparente au faible contrôle individuel et collectif des conditions de travail, des revenus et des heures travaillées, qui se mesurent chez les travailleurs immigrants par les écarts entre la rémunération et leurs obligations économiques envers les membres de la famille parrainés ou restés au pays. Ce modèle, à la différence de celui de Rodgers et Rodgers (*ibid.*) sur les travailleurs vulnérables, ajoute le contexte d'intégration des travailleurs issus de l'immigration, et plus particulièrement de ceux qui sont victimes de discrimination ethnique ou raciale à l'embauche, qui se manifeste très souvent par la déqualification professionnelle. Cette dernière est l'une des conséquences de la non-reconnaissance des acquis professionnels. Dans ce modèle, la précarité de statut est étroitement liée au contexte migratoire, mais celui-ci pourrait facilement être substitué à la condition des personnes plus vulnérables à l'insertion sur le marché de l'emploi : les femmes, les jeunes, les personnes souffrant d'un handicap moteur ou psychique, les

personnes en réinsertion sociale après une absence prolongée pour des raisons de santé, de famille ou d'incarcération.

Ce modèle propose un ensemble d'éléments qui pourrait être utile pour documenter la situation de cumul de précarité des immigrants parmi la population des travailleurs. Pour ce faire, deux stratégies sont applicables : exploiter les données existantes et créer de nouvelles variables dans les fichiers existants.

Il s'agit d'exploiter la DAL et la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) de Statistique Canada, qui rassemblent des fichiers couplés de données fiscales et de données sur l'immigration, ce qui permettrait de circonscrire certains éléments de précarités (de statut et de faible revenu). La BDIM est constituée d'un couplage de données administratives sur l'immigration et de données fiscales annuelles. Ce fichier comprend tous les immigrants admis au Canada entre 1980 et 2014 et leurs données fiscales depuis 1982. Un tel suivi de cohorte permettrait de documenter, à partir des sources de revenus déclarées annuellement, les conséquences de la réadaptation à la suite d'une lésion : salaire chez un même employeur, prestations d'assurance chômage ou d'invalidité permanente, ou aucun revenu personnel. De plus, soulignons que la BDIM comprend des données détaillées permettant d'analyser diverses catégories d'immigrants pendant une période suffisamment longue pour dresser un portrait des prestataires d'indemnités pour un accident du travail ou pour une maladie professionnelle selon leurs caractéristiques à l'admission, comme le niveau d'études, la connaissance du français ou de l'anglais et même les emplois convoités au moment de l'arrivée. La base de données comprend aussi des informations sur l'expérience canadienne de travail et d'études et sur la mobilité interprovinciale, des données intéressantes à croiser avec les déclarations de revenus provenant d'indemnisations pour lésions professionnelles.

Une première exploration de ces deux bases de données permettrait de déterminer la pertinence d'ajouter des variables dans les fichiers administratifs de lésions professionnelles et d'évaluer les enjeux qui s'y rattachent. Le jumelage des fichiers de la CNESST avec la DAL ou la BDIM serait peut-être suffisant pour produire des données probantes. Les principaux enjeux semblent d'abord organisationnels, liés aux coûts d'ajouter des variables et à la gestion du temps du personnel affecté à la collecte de nouvelles données.

Cependant, l'ajout de variables permettant de décrire à la fois les origines des travailleurs et la précarité du lien d'emploi dans les fichiers publics s'avère coûteux pour les organisations. L'ajout d'une seule variable dans les fichiers de surveillance de l'état de santé des travailleurs comporte des coûts liés au temps nécessaire pour la saisie, la validation, le

traitement et l'analyse des données. Interroger un travailleur sur ses origines, sur les langues parlées au travail, sur la durée de séjour au Canada nécessite quelques minutes qui s'ajoutent au processus d'intervention. Ce temps peut se prolonger inutilement si les concepts sont mal compris par les professionnels qui consignent ces informations. Par exemple, pour les professionnels de la SST, il est plus significatif de connaître la durée de séjour au Canada du travailleur immigrant pour apprécier sa compréhension de la culture de SST dans les entreprises que de disposer d'une information factuelle sur l'obtention de la résidence permanente au Canada. Il en va de même pour les langues parlées. Ainsi, il est plus pertinent de savoir quelles sont les langues utilisées au travail, et surtout lors de l'initiation aux mesures de sécurité, que de connaître la langue utilisée dans les services publics.

Comme les catégories de langues parlées dans les services publics, les catégories d'origines ethniques sont très peu utiles pour documenter les lésions professionnelles. C'est plutôt l'isolement social des travailleurs au sein d'un collectif de travailleurs que leur confère leur lien d'emploi, comme les travailleurs d'agence de location de personnel, qui est pertinent. Les travailleurs d'agence de location de personnel, très souvent des immigrants, sont trop souvent laissés pour compte par les travailleurs réguliers de l'entreprise-cliente, ce qui représente une situation préoccupante. Ces travailleurs d'agence qui occupent les emplois les plus dangereux et les plus pénibles sont en principe supervisés par les contremaîtres de l'agence et non par ceux de l'entreprise donneuse d'ouvrage (Dubé 2018). Surtout des immigrants, ils sont rarement initiés à leurs tâches, disposent d'équipements de protection individuelle standards, non adaptés à leur physionomie, et connaissent très peu les mesures d'urgence en cas de déversement, de feu ou autres (Dubé et Gravel 2014).

Avant d'intégrer de telles données à leur fichier, les organisations voudront s'assurer de la pertinence sociale et politique de les recueillir, de les traiter, de les diffuser et d'en disposer pour modifier leurs interventions. Certaines organisations aborderont le débat sous l'angle de l'égalité d'accès des personnes aux mesures de protection et de prévention, alors que d'autres s'engageront dans ce débat en considérant les inégalités sociales de santé (Directeur de la santé publique de Montréal 2016) et les coûts engendrés par l'ajout de nouvelles variables. Ces approches engagent ainsi le débat sur des avenues distinctes. L'égalité d'accès permet aux personnes d'obtenir des services et des soins sans égard à leur origine, alors que l'analyse des inégalités sociales permet de circonscrire l'ensemble des barrières qui, dans une dynamique spécifique, produisent des inégalités de santé (Gravel *et al.* 2016a). Rappelons que le principe de l'accès universel aux services n'est plus viable dans le contexte des restric-

tions économiques et va à contre-courant d'une détermination collective en faveur de la responsabilisation des personnes, de leur état de santé et de leur bien-être (Raynault *et al.* 2013). Avant d'inclure des variables pouvant distinguer les personnes immigrantes parmi leur clientèle, les organisations de SST voudront déterminer : a) les données les plus pertinentes à retenir pour bonifier leurs pratiques ; b) la complexité administrative de l'appariement des banques de données ; et c) les enjeux méthodologiques associés à la définition des indicateurs de surveillance de l'état de santé et de précarité des travailleurs immigrants.

Cibler les entreprises qui embauchent les travailleurs immigrants

Les données de caractérisation des entreprises utilisées pour intervenir de façon préventive auprès des employeurs qui embauchent des travailleurs immigrants ne reposent pas sur les mêmes bases que celles qui servent à dresser un portrait des travailleurs. Il s'agit d'indicateurs non pas individuels mais collectifs qui s'appliquent à la composition de la main-d'œuvre au sein des entreprises. Étant donné la croissance fulgurante des exigences de flexibilité des employeurs à l'égard des travailleurs, il ne faut plus s'étonner de la présence de plusieurs collectifs de travailleurs au sein d'une même entreprise : travailleurs réguliers, d'agence, sur appel et sous-traitants (Mercure 2014 ; Weil 2014). Il est toujours nécessaire de connaître les caractéristiques usuelles des entreprises, comme le secteur d'activité économique, la taille de l'entreprise, le type de risques liés au secteur, la fréquence et la gravité moyennes des lésions dans le secteur et dans l'entreprise. Cependant, pour prévenir les lésions chez les travailleurs en situation de précarité, il serait intéressant de documenter la cohabitation des travailleurs réguliers et irréguliers au sein d'une même entreprise, et ce, pour une année complète d'activités économiques. Pour ce faire, il serait pertinent d'obtenir les informations suivantes :

- le nombre moyen d'employés en haute et en basse saison ;
- les langues parlées au travail : français, anglais, autres ;
- la langue utilisée lors de l'initiation des nouveaux employés, lors de la formation aux procédés de production sécuritaires et lors des simulations aux mesures d'urgence (feu, explosion, contamination, etc.) ;
- la traduction ou l'adaptation des informations écrites et le système de compagnonnage ;
- les équipements de protection individuelle fournis aux travailleurs réguliers et irréguliers ;
- le lien d'autorité et la langue de communication du contremaître responsable de la supervision.

Certaines de ces informations sont déjà consignées dans les données de caractérisation des entreprises (taille de l'entreprise, secteur d'activité économique, région administrative des activités, risques associés aux activités, présence d'un syndicat, etc.) (Statistique Canada 2011). Toutefois, elles décrivent rarement les liens d'emploi des travailleurs au sein d'une même entreprise. C'est souvent au hasard des conversations que les professionnels de la santé au travail saisissent le portrait d'ensemble des liens d'emploi, tout particulièrement lorsqu'il s'agit des travailleurs d'agences de location de personnel (Dubé 2018).

Pour combler le troisième point, soit d'identifier les entreprises qui embauchent des immigrants, nous suggérons d'adopter les mêmes stratégies que pour combler les deux points discutés précédemment, c'est-à-dire : a) établir la fréquence et la gravité des lésions professionnelles chez les travailleurs immigrants, et b) circonscrire les situations de précarité auxquelles ils sont exposés. Ces deux stratégies consistent à exploiter les données existantes et à créer de nouvelles variables dans les fichiers existants. Pour documenter les caractéristiques de la main-d'œuvre dans les entreprises et leur lien d'emploi, les deux banques de données sur lesquelles nous avons basé nos réflexions ne sont pas utiles, parce qu'elles portent sur les travailleurs, alors qu'ici, il est important de cibler les entreprises qui embauchent. Toutefois, si le fichier de la déclaration de revenus des entreprises est accessible, il serait intéressant d'étudier les dépenses liées à l'achat de services de main-d'œuvre (agence de location de personnel, sous-traitant) et de permis de travail pour les travailleurs étrangers temporaires (TÉT). Il serait aussi intéressant d'ajouter des variables pour caractériser les liens d'emploi des entreprises faisant partie des groupes prioritaires pour la CNESST, de celles qui font l'objet d'une inspection et de celles qui demandent des services d'accompagnement pour implanter un programme de santé spécifique.

Toutefois, avant de consulter les banques de données existantes ou d'ajouter des variables aux fichiers administratifs, il faudra évaluer la pertinence de recueillir de telles données et la convivialité du processus. Tout doit être clairement défini : les données à recueillir, le contexte de cueillette des données et la personne auprès de laquelle elles ont été obtenues. Il s'agit d'un travail de partenariat qui nécessite la mobilisation de plusieurs instances. Néanmoins, ces données pourraient être très utiles aux inspecteurs et aux préventionnistes pour adapter les pratiques préventives aux différents travailleurs au sein d'une même entreprise, selon le type de liens qui les lient aux employeurs. Il est très important de connaître la précarité des liens d'emploi lorsque l'on procède à des mesures de surveillance médicale auprès de travailleurs exposés à des risques de nature chimique, biologique ou encore relatifs au bruit, pour

assurer le suivi auprès des travailleurs irréguliers ayant obtenu des résultats positifs aux tests de dépistage.

Outre les enjeux politiques et éthiques, des enjeux méthodologiques sont associés à la définition des indicateurs pertinents pour caractériser les entreprises qui embauchent des travailleurs immigrants. Il faut mobiliser à la fois les actuaires et les équipes de prévention pour établir avec précision l'utilité des indicateurs, la pertinence des croisements et le type d'analyses à produire et à diffuser auprès des services et du public.

La mobilisation des savoirs et des acteurs en santé et sécurité du travail

Est-il possible de renverser le discours sur les défis associés au fait de documenter la santé des travailleurs immigrants et à la transformation des pratiques préventives? La réponse est oui. Adapter les pratiques de SST au contexte social et économique du marché du travail est un processus qui, selon Quinlam (2011), devrait être constamment renouvelé. L'analyse que fait ce dernier de la mobilisation des acteurs pour contrer les effets néfastes de la précarité des emplois sur la santé des travailleurs révèle que l'histoire se répète. L'attention portée à la santé des enfants travailleurs, des travailleuses et des travailleurs des mines et de la marine marchande a évolué de façon relativement semblable au cours des deux derniers siècles, menant à des changements de pratiques de la SST.

Selon Quinlam (*ibid.*), la première étape de la mobilisation consiste en la dénonciation, par un groupe digne de confiance, des conditions d'emploi exigeantes des travailleurs vulnérables, dans ce cas-ci les travailleurs immigrants ayant des conditions précaires d'emploi, comme ceux qui sont embauchés par des agences de location de personnel et par les entreprises saisonnières, et les travailleurs en situation de surqualification – comme ceux ayant acquis des compétences professionnelles (médecine, ingénierie, etc.) mais qui travaillent comme manutentionnaires, qui se blessent plus fréquemment et plus sévèrement. Ce groupe digne de confiance ne doit pas être associé au pouvoir, à la politique et aux luttes syndicales. Il doit être respecté, reconnu et entendu, et il doit réussir à influencer l'opinion citoyenne (Gravel *et al.* 2016b). Par la suite, le groupe mobilisé doit démontrer que l'état de privation (de nature économique ou relative aux droits et à la justice sociale) des travailleurs vulnérables nécessite une intervention pour corriger de façon durable les inégalités relatives à la santé. Il faut mener cette lutte parce que ces groupes de travailleurs vulnérables vivent souvent en situation d'insécurité d'emploi les privant d'une source suffisante de revenus ou de privilèges pour se défendre eux-mêmes (Quinlam 2011). Les travaux de SST menés auprès de travailleurs

immigrants révèlent que des acteurs de divers univers (démographes, chercheurs, praticiens et gestionnaires) se sont mobilisés pour mettre en lumière la situation. Ces acteurs ont surtout dénoncé l'incongruité entre leur mission (protéger tous les travailleurs), leur rôle (mettre en œuvre tous les moyens possibles pour assurer la protection des travailleurs vulnérables) et la situation d'anonymat dans laquelle les travailleurs immigrants sont confinés à cause d'une gestion des pratiques préventives qui les place à l'écart de celles-ci (Gravel *et al.* 2016b).

Quinlam (2011) suggère d'analyser attentivement les situations ou les contextes ayant fait émerger cet état de privation chez les travailleurs vulnérables. Pour de nombreux travailleurs immigrants, la quête de la polyvalence et de l'hyper flexibilité de la main-d'œuvre (en ce qui concerne le nombre de travailleurs appelés pour assumer les tâches, les horaires, la rémunération, etc.) et la discrimination sur le marché du travail représentent les principales causes de leur vulnérabilité (Weil 2014). Ce sont les travaux de chercheurs de domaines aussi variés que les relations de travail (Mercure 2014; Vulture et Provencher 2014), l'analyse économique du marché du travail (Boudarbat et Cousineau 2010; Statistique Canada 2011; Vosko 2009) et celles du droit du travail et de la SST (Lippel *et al.* 2011; MacEachen *et al.* 2012) qui ont contribué, ainsi que bien d'autres, à faire contrepoids au discours paralysant sur l'état de santé des travailleurs immigrants.

Il faudrait également ajuster les approches de gestion de la SST afin de réduire les inégalités sociales de santé chez les travailleurs, plutôt que de se satisfaire d'un accès égalitaire aux services (Raynault *et al.* 2013). Finalement, il importe de revisiter le système de surveillance de l'état de santé des travailleurs immigrants en y intégrant des variables qui distinguent les individus dans les fichiers publics et qui caractérisent les entreprises qui les embauchent. Tout ce travail sera possible pourvu qu'une réflexion collective ait lieu sur les catégories ethniques actuelles, sur leurs limites dans l'analyse des inégalités sociales de santé attribuables au travail et dans l'inadéquation de l'intégration économique des immigrants.

Un agenda de recherche pour comprendre l'impact des discriminations systémiques en matière d'emploi sur la santé des travailleurs immigrants

Au cours des vingt dernières années, d'énormes progrès ont été réalisés afin de mobiliser l'attention des instances publiques sur la santé des travailleurs immigrants. Il y a ainsi eu des reportages sur les TÉT et sur les travailleurs d'agences, des études empiriques sur l'état de santé des travailleurs selon leur statut d'immigration ou selon le lien d'emploi ou

des bilans des connaissances sur les études consacrées aux travailleurs immigrants (Côté *et al.* 2017; Prud'homme *et al.* 2015). La mobilisation a porté ses fruits car les instances de SST, de la santé publique, des normes du travail et de l'équité s'entendent pour faire converger leurs efforts afin de modifier les façons de surveiller l'état de santé des travailleurs immigrants et de transformer les pratiques préventives à leur égard (CNESST 2017; Directeur de la santé publique de Montréal 2016; IRSST 2013). Pour être efficace, il faudra se doter d'un agenda de travail en reprenant notamment les deux stratégies : exploiter les données existantes et créer de nouvelles variables dans les fichiers existants, pour suivre l'évolution de l'impact des discriminations systémiques en matière d'emploi sur la santé des travailleurs immigrants.

- A. Analyser et apparier les banques de données pour :
 - dresser le portrait de l'état de santé et de sécurité des travailleurs immigrants :
 - o Établir la fréquence et la gravité des lésions selon certaines caractéristiques sociodémographiques importantes (durée de séjour au Canada, type de lien d'emploi, etc.);
 - o Déterminer les risques auxquels ils sont exposés selon le secteur d'activité économique qui les embauche (agricole, manufacturier, recyclage, etc.);
 - o Déterminer les risques auxquels ils sont exposés selon les écarts de compétences entre celles qu'ils détiennent et celles qui sont requises par les emplois occupés (déqualification professionnelle).
 - dresser le portrait des entreprises ayant recours aux travailleurs immigrants (déclaration des revenus des entreprises) selon les secteurs d'activité économique et la région d'exploitation :
 - o Les entreprises embauchant des travailleurs immigrants (réguliers, TÊT, sur appel);
 - o Les entreprises qui achètent des services de main-d'œuvre (agences et sous-traitants; chaîne d'intermédiaires⁴).
- B. Documenter l'évolution de ces indicateurs dans le temps (aux trois ans) pour :
 - o les travailleurs immigrants;
 - o les travailleurs ayant des liens précaires d'emploi;
 - o les entreprises qui embauchent les travailleurs immigrants et ceux qui ont des liens précaires d'emploi.

Il s'agit d'un agenda ambitieux, dont les résultats devraient contribuer à adapter les interventions préventives et corriger de nombreuses situations de surexposition aux lésions professionnelles chez les travailleurs immigrants.

Conclusion

Cet article scientifique est non conventionnel puisqu'il ne fait pas état de résultats d'une étude. Il propose une critique des données dont nous disposons pour analyser les impacts de la discrimination en emploi au-delà de l'embauche et des promotions, et les impacts sur la santé des travailleurs immigrants en situation de précarité d'emploi : l'exposition aux lésions professionnelles, l'accès aux indemnités de remplacement de revenu et aux programmes de réadaptation en emploi, et les rechutes et l'aggravation des lésions dont ils sont victimes. Cette critique est d'autant plus nécessaire que nous reproduisons depuis des décennies des données incomplètes et insuffisantes, alors qu'il est possible d'exploiter et d'apparier des fichiers existants afin de dresser un portrait plus juste de la santé des travailleurs immigrants. Produire de nouvelles données à partir d'informations jumelées à celles des fichiers administratifs de l'immigration, de la santé et de la sécurité du travail et des enquêtes populationnelles nécessite une volonté politique qui, sans enfreindre les règles éthiques de protection des personnes vulnérables, aurait le mérite de contribuer à l'analyse des impacts de la discrimination en emploi chez les travailleurs immigrants. Cette analyse n'est non pas basée sur l'origine ethnique des travailleurs, mais sur le cumul des situations de précarité en emploi. Il faudrait analyser attentivement les situations d'émergence de privation chez les travailleurs immigrants tout au long du processus d'intégration en emploi, comme le suggère Quinlam (2011). Il s'agit d'un projet sociologique et démographique ambitieux à explorer au cours de la prochaine décennie.

Notes

1. Cette réflexion est issue de la journée de réflexion sur les catégories ethniques qui a eu lieu le 25 avril 2017 à l'INRS-Centre Urbanisation Culture et Société.
2. Il s'agit d'hypothèses de travail pour explorer les banques de données existantes, hypothèses discutées dans le cadre de l'« Atelier sur les données administratives longitudinales : la Banque de données administratives longitudinales (DAL) et la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) », atelier organisé par le Centre interuniversitaire de la statistique sociale (CIQSS), le 20 juin 2017, à Montréal.
3. « Le travail précaire est caractérisé par l'instabilité des emplois, l'absence d'avantages sociaux, de bas salaires et le faible degré de contrôle exercé sur le processus. Ce travail comporte peut-être aussi plus de risques d'accidents. [...] Il est important de comprendre que la "vulnérabilité" ne fait pas référence aux travailleurs eux-mêmes, mais à la situation à laquelle ils sont confrontés parce qu'ils exercent un travail précaire et à cause d'autres désavantages liés au sexe, à l'immigration, à la race et à d'autres caractéristiques. [...] Le travail précaire a une incidence sur des aspects de la vie des travailleurs vulnérables, qui sont sans rapport avec l'emploi

- lui-même. Ce travail mène à un risque accru d'accidents et de maladie, de stress et de défis en matière d'accès à des soins médicaux » (CDO 2012: 1).
4. À l'instar des travaux de Weil (2014), il s'agit de dresser systématiquement la liste des intermédiaires d'embauche dans les cas d'accidents graves et fatals.

Bibliographie

- Ahonen, E. Q., Benavides, F. G. et J. Benach, 2007. « Immigrant Populations, Work and Health – A Systematic Literature Review », *Scandinavian Journal of Work, Environment and Health*, vol. 33, n° 2, p. 96-104.
- Barrett, B. et M. Sargeant, 2011. « The Health, Safety and Well-being of Vulnerable Workers », in M. Sargeant et M. Giovannone (dir.), *Vulnerable Workers. Health Safety and Well-being*. Farnham, Gower Applied Research, p. 1-20.
- Basok, T., 2002. *Tortillas and Tomatoes: Transmigrant Mexican Harvesters in Canada*. Montréal, McGill-Queen's University Press.
- Bélanger, A. et Y. Bastien, 2010. *Un portrait de l'emploi chez les immigrants des cinq régions de la métropole de Montréal*. Rapport n° 1. Montréal, Emploi Québec.
- Benjamin, C. et P. O. Ménard, 2010. « Le portrait de la population immigrée en 2006 : une population en transformation », in S. Rheault et N. Thibault (dir.), *Portrait social du Québec. Données et analyses – Éditions 2010*. Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 89-116.
- Boudarbat, B. et J.-M. Cousineau, 2010. « Un emploi correspondant à ses attentes personnelles ? Le cas des nouveaux immigrants au Québec », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 11, n° 2, p. 155-172.
- Boulet, M. et B. Boudarbat, 2010. « Un diplôme postsecondaire canadien : un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants ? », *Étude IRPP*, n° 8, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, p. 1-31.
- Chen, C., Smith, P. et C. Mustard, 2010. « The Prevalence of Over-Qualification and its Association with Health Status among Occupationally Active New Immigrants to Canada », *Ethnicity & Health*, vol. 15, n° 6, p. 601-619.
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), 2017. *Plan d'action de développement durable*. <http://www.cnesst.gouv.qc.ca> [consulté le 23 octobre 2017].
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), 2016. *La CNESST en bref*. <http://www.cnesst.gouv.qc.ca> [consulté le 23 octobre 2017].
- Commission du droit de l'Ontario, 2012. *Travailleurs vulnérables et travail précaire*. <http://www.lco-cdo.org> [consulté le 17 août 2020].
- Côté, D., 2012. *La notion d'appartenance ethnoculturelle dans la recherche et l'intervention en réadaptation : un bilan des connaissances*. Rapport B-080. Montréal, IRSST. <http://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100664/n/la-notion-appartenance-ethnoculturelle-dans-la-recherche-et-intervention-en-readaptation-b-080> [consulté le 23 octobre 2017].
- Côté, D. et al., 2017. *Comprendre le processus de réadaptation et de retour au travail dans le contexte des relations interculturelles*. Études et recherches / Rapport. Montréal, IRSST. <http://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100929/n/relations-interculturelles-readaptation-retour-travail> [consulté le 23 octobre 2017].

- Cousineau, J.-M. et B. Boudarbat, 2009. « La situation économique des immigrants au Québec », *Relations industrielles*, vol. 64, n° 2, p. 230-249.
- Direction de la santé publique de Montréal, 2016. *Les travailleurs invisibles, les risques pour la santé des travailleurs des agences de location de personnel*. Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal [consulté le 23 octobre 2017].
- Dubé, J. 2018. *Les pratiques préventives de santé et de sécurité au travail auprès des travailleurs d'agences de location de personnel*. Thèse, doctorat interdisciplinaire en santé et société, Université du Québec à Montréal.
- Dubé, J. et S. Gravel, 2014. « Les pratiques préventives auprès des travailleurs d'agences de location de personnel temporaire ou permanent : comparaison entre les travailleurs immigrants et non immigrants », *Revue Pistes, Numéro spécial Travailleurs immigrants et santé et sécurité au travail*, vol. 16, n° 2.
- Fabiano, B. et al., 2008. « A Statistical Study on Temporary Work and Occupational Accidents: Specific Risk Factors and Risk Management Strategies », *Safety Science*, vol. 46, n° 3, p. 535-544.
- Flcury, C., Bélanger, D. et G. Haemmerli, 2018. « Les travailleurs étrangers temporaires au Canada: une sous-classe d'employés? L'apport du longitudinal dans l'analyse des inégalités », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 47, n° 1, p. 81-108.
- Gesualdi-Fecteau, D., 2013. *Les droits au travail des travailleurs étrangers temporaires « peu spécialisés »: (petit) voyage à l'interface du droit du travail et du droit de l'immigration*. Communication présentée à la XX^e conférence des juristes de l'État: *Redéfinir la gouvernance publique*, 9 et 10 avril 2013, p. 219-282. <http://www.conferencedesjuristes.gouv.qc.ca/files/documents/4d/52/dalia-gesualdi-fecteau.pdf> [consulté le 23 octobre 2017].
- Gilmore, J., 2009. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008: analyse de la qualité de l'emploi*. Produit n° 71-606-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-606-x/71-606-x2009001-fra.htm> [consulté le 23 octobre 2017].
- Gravel, S. et J. Dubé, 2016. « Occupational Health and Safety for Workers in Precarious Job Situations: Combating Inequalities in the Workplace », *E-Journal of International Comparative Labour Studies*, vol. 5, n° 3, p. 1-30.
- Gravel, S. et al., 2016a. *Santé et sécurité des travailleurs qui cumulent des précarités: la lutte aux inégalités de santé attribuables au travail*. Montréal, Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal, Direction de la santé publique de Montréal et Institut Santé et société. <https://iss.uqam.ca/grands-debats/> [consulté le 23 octobre 2017].
- Gravel, S., J. Dubé et G. Legendre, 2016b. *Santé et sécurité des travailleurs immigrants: changer nos approches pour une pratique plus équitable*. Texte de positionnement développé dans le cadre des Grands débats de l'Institut Santé et société, Université du Québec à Montréal. https://iss.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/31/2016/12/Grand-de%CC%81bat-ISS_8-avril-2016.pdf [consulté le 19 septembre 2020].
- Gravel, S. et al., 2014. « Les mesures de santé et sécurité au travail auprès des travailleurs étrangers temporaires », *Revue PISTES*, vol. 16, n° 2.
- Gravel, S., Rhéaume, J. et G. Legendre, 2013a. « Occupational Health and Safety in Small Businesses in Urban Areas: the Non-participation of Immigrant Workers », *Policy and Practice in Health and Safety*, vol. 1, n° 11, p. 19-29.

- Gravel, S. *et al.*, 2013b. *Mesures de santé et de sécurité du travail dans les petites entreprises montréalaises embauchant une main-d'œuvre immigrante – Les stratégies favorables à la prise en charge*. Montréal, IRSST. <http://www.irsst.qc.ca/publication-irsst-mesures-de-sante-et-de-securite-du-travail-dans-les-petites-entreprises-montrealaises-embauchant-une-main-d'oeuvre-immigrante-les-strategies-favorables-a-la-prise-en-charge-r-793.html> [consulté le 23 octobre 2017].
- Gravel, S., Germain, A. et E. Leclerc, 2010. « Les données ethniques dans les services publics: dilemmes de gestion de la diversité et protection de la vie privée », in I. Barth et C. Falcoz (dir.). *Nouvelles perspectives en management de la diversité; égalité, discrimination et diversité dans l'emploi*. Paris, Collection gestion en liberté, EMS, p. 119-137.
- Hennebry, J., K. Preibisch et J. McLaughlin, 2012. *Health Across Borders – Health Status, Risks and Care among Transnational Migrant Farm Workers in Ontario*. Toronto, CERIS Ontario Metropolis Centre.
- Houle, R. et L. Yssaad, 2010. « Reconnaissance des diplômes et de l'expérience de travail acquis à l'étranger des nouveaux immigrants », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 9, septembre, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada.
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, 2013. *Plan quinquennal 2013-2017*. Production scientifique et technique. Montréal, IRSST. <https://www.irsst.qc.ca/media/documents/plan-quinquennal-2013-2017.pdf> [consulté le 23 octobre 2017].
- James, P. et D. Walters, 2011. « Supply Chains and the Protection of Vulnerable Workers », in M. Sargeant et M. Giovannone (dir.), *Vulnerable Workers; Health Safety and Well-being*. Farnham et Burlington, Gower Applied Business Research, p. 57-74.
- Kilolo-Malambwe, J. M., 2011. *Participation des immigrants au marché du travail en 2009*. Québec, Institut de la statistique du Québec.
- Kosny, A. *et al.*, 2011. *Delicate Dances: Immigrant Workers' Experiences of Injury Reporting and Claim Filing*. Toronto, Institute for Work and Health.
- Lebeau, M., Duguay, P. et A. Boucher, 2014. *Les coûts des lésions professionnelles au Québec, 2005-2007 (version révisée)*. Rapport R-769. Montréal, IRSST. <http://irsst.qc.ca/media/documents/PublIRSST/R-769.pdf> [consulté le 23 octobre 2017].
- Lewchuk, W., Clarke, M. et A. Wolff, 2011. *Working without Commitments: The Health Effects of Precarious Employment*. Montréal, McGill-Queen's University.
- Lippel, K. *et al.*, 2011. « Legal Protections Governing Occupational Health and Safety and Workers' Compensation of Temporary Employment Agency Workers in Canada: Reflections on Regulatory Effectiveness », *Policy and Practice in Health and Safety*, vol. 9, n° 2, p. 69-90.
- MacEachen, E. *et al.*, 2012. « Workers' Compensation Experience-Rating Rules and the Danger to Workers' Safety in the Temporary Work Agency Sector », *Policy and Practice in Health and Safety*, vol. 10, n° 1, p. 77-95.
- McLaughlin, J., 2009. *Migration and Health: Implications for Development. A Case Study of Mexican and Jamaican Migrants in Canada's Seasonal Agricultural Workers Program*. Policy Paper, octobre, Fondation canadienne pour les Amériques. <https://www.focal.ca/pdf/Migrant%20Health%20McLaughlin%202009.pdf> [consulté le 25 juillet 2020].
- Mercure, D., 2014. « Flexiprécarité du lien d'emploi et conditions d'exercice du travail », in J. Bernier, M.-J. Dupuis, L. Fontaine et M. Vultur (dir.), *Les salariés d'agence de*

travail temporaire: conditions de travail et pratiques des agences. ARUC – Innovations, travail et emploi, Presses de l'Université Laval, p. 263-275. http://www.cnt.gouv.qc.ca/fileadmin/pdf/enquetes-et-recherches/2014/SALARIES_AGENCE_TRAV_TEMP_CdeT-P.pdf [consulté le 23 octobre 2017].

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), 2019. *Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec. Planification de l'immigration pour 2020-2026*. Québec, MIDI. http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/BRO_RecueilStat_PlanificationImmigration.pdf [consulté le 25 juillet 2020].

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), 2013a. *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2014*. Québec, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), 2013b. *Guide des procédures d'immigration, composante 3: Programme de recrutement et de sélection des candidats à l'immigration économique*. Québec, Gouvernement du Québec. <https://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/GPI-3-1.pdf> [consulté le 25 juillet 2020].

Pérusse, M., 2012. *Coffre à outils de la prévention des accidents en milieu de travail* (4^e édition). Napierville, Sansectra.

Piché, V., 2012. « Les travailleurs migrants, nouveaux non-citoyens du monde », *Possibles*, vol. 32, n° 3-4, p. 41-51.

Premji, S. *et al.*, 2010. « Are Immigrants, Ethnic and Linguistic Minorities Over-Represented in Jobs with a High Level of Compensated Risk? Results from a Montréal, Canada Study Using Census and Workers' Compensation Data », *American Journal of Industrial Medicine*, vol. 53, n° 9, p. 875-885.

Prud'homme, P. *et al.*, 2015. *Travailleurs immigrants et SST au Québec: État des connaissances statistiques et recension des sources de données*. Montréal, IRSST. <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-890.pdf?v=2017-09-05>. [consulté le 31 juillet 2020]

Quinlam, M., 2011. « We've Been Down this Road Before: Vulnerable Work and Occupational Health in Historical Perspective », in M. Sargeant et M. Giovannone (dir.), *Vulnerable Workers; Health Safety and Well-being*. Farnham et Burlington, Gower Applied Business Research, p. 21-55.

Quinlam, M., Mayhew, C. et P. Bohle, 2001. « The Global Expansion of Precarious Employment, Work Disorganization, and Consequences for Occupational Health: A Review of Recent Research », *International Journal of Health Services*, vol. 31, n° 2, p. 335-414.

Raynault, M. F., Côté, D. et S. Chartrand, 2013. *Le bon sens à la scandinave; Politiques et inégalités sociales de santé*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Rodgers, G. et J. Rodgers, 1989. *Precarious Jobs in Labour Market Regulation: The Growth of Atypical Employment in Western Europe*. Genève, International Institute of Labour Studies.

Sargeant, M. et E. Tucker, 2009. « Layers of Vulnerability in Occupation Health and Safety for Migrant Workers: Case Studies from Canada and the United Kingdom », *Journal Policy and Practice in Health and Safety*, vol. 7, n° 2, p. 51-73.

Smith, P. M. et C. A. Mustard, 2009. « Comparing the Risk of Work-Related Injuries between Immigrants to Canada and Canadian-born Labour Market Participants », *Occupational and Environmental Medicine*, vol. 6, n° 6, p. 361-367.

- Statistique Canada, 2011. *Emploi selon la taille de l'entreprise, par province et par territoire, Québec*. <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/labr77f-fra.htm> [consulté le 23 octobre 2017].
- Vosko, L. F., 2009. «Less than Adequate: Regulating Temporary Agency Work in the EU in the Face of an Internal Market in Services», *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol. 2, n° 3, p. 395-411.
- Vultur, M. et Y. Provencher, 2014. «Les logiques de recours aux agences de travail temporaire et leurs pratiques de recrutement et de sélection de la main-d'œuvre», in J. Bernier et M. Vultur (dir.), *Les agences de travail temporaire; leur rôle et leur fonctionnement comme intermédiaire du marché du travail*. Québec, Presses de l'Université de Laval, p. 39-65.
- Weil, D., 2014. *The subcontracted Workplace. The Fissured Workplace Why Work Became So Bad for so many and What Can Be Done to improve it*. Cambridge, Harvard University Press.
- Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006: premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Série d'analyses de la population active immigrante, produit n° 71-606-XIF au catalogue de Statistique Canada [consulté le 23 octobre 2017].

Diversité urbaine



Les fêtes traditionnelles dans le quartier portugais de Montréal. Identité ethnolinguistique et culturelle Traditional Festivals within the Portuguese Neighborhood in Montreal. Ethnolinguistic and Cultural Identity

Fabio Scetti

Volume 20, numéro 2, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075461ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075461ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Résumé de l'article

Cet article présente un éventail des fêtes religieuses célébrées par la communauté portugaise de Montréal. Ces fêtes présentent des enjeux importants de transmission intergénérationnelle et constituent l'un des principaux aspects de la définition de l'identité ethnolinguistique et culturelle du groupe. La communauté est installée à Montréal depuis les années 1950 dans ce qui est un véritable exemple de quartier ethnique qui s'insère dans le schéma multiculturel de la ville. Le portugais, principale langue parlée par le groupe, partage les espaces d'usage avec le français et l'anglais, dans un paysage plurilingue. Cet article est basé sur une étude ethnographique réalisée entre 2011 et 2018 et vise à montrer de quelle manière cette communauté a conservé son identité culturelle et linguistique dans le temps. Les descendants de cette migration, de différents âges et générations, sont conscients de l'importance actuelle du portugais, pour l'avenir de la communauté, et de l'importance du maintien des traditions et de la culture propres au groupe. Grâce à une analyse discursive, nous avons pu observer à quel point les représentations sur la langue et sur les pratiques langagières et culturelles sont importantes pour définir ou remettre en question l'identité du groupe.

Citer cet article

Scetti, F. (2020). Les fêtes traditionnelles dans le quartier portugais de Montréal. Identité ethnolinguistique et culturelle. *Diversité urbaine*, 20(2), 131–150. <https://doi.org/10.7202/1075461ar>

Les fêtes traditionnelles dans le quartier portugais de Montréal

Identité ethnolinguistique et culturelle

Traditional Festivals within the Portuguese Neighborhood in Montreal

Ethnolinguistic and Cultural Identity

FABIO SCETTI

*Université Sorbonne Nouvelle – Paris III / Clesthia,
fabio_scetti@yahoo.fr*

RÉSUMÉ ■ Cet article présente un éventail des fêtes religieuses célébrées par la communauté portugaise de Montréal. Ces fêtes présentent des enjeux importants de transmission intergénérationnelle et constituent l'un des principaux aspects de la définition de l'identité ethnolinguistique et culturelle du groupe. La communauté est installée à Montréal depuis les années 1950 dans ce qui est un véritable exemple de quartier ethnique qui s'insère dans le schéma multiculturel de la ville. Le portugais, principale langue parlée par le groupe, partage les espaces d'usage avec le français et l'anglais, dans un paysage plurilingue. Cet article est basé sur une étude ethnographique réalisée entre 2011 et 2018 et vise à montrer de quelle manière cette communauté a conservé son identité culturelle et linguistique dans le temps. Les descendants de cette migration, de différents âges et générations, sont conscients de l'importance actuelle du portugais, pour l'avenir de la communauté, et de l'importance du maintien des traditions et de la culture propres au groupe. Grâce à une analyse discursive, nous avons pu observer à quel point les représentations sur la langue et sur les pratiques langagières et culturelles sont importantes pour définir ou remettre en question l'identité du groupe.

ABSTRACT ■ This article presents a range of religious festivities celebrated by the Portuguese community of Montreal. These festivals provide insight of intergenerational transmission and constitute one of the main aspects of the definition of the group's ethnolinguistic and cultural identity. The community is based in Montreal since the 1950s in a real example of ethnic neighborhood that fits into the multicultural pattern of the city. Portuguese is the main language spoken by the group. This language shares the spaces of use with both French and English, in a multilingual landscape. This contribution is based on an ethnographic study conducted between 2011 and 2018 and aims to show how this community has preserved its cultural and linguistic identity over time. The descendants of this migration, of different ages and generations, are aware of the current importance of Portuguese for the future of the community, and the importance of maintaining the group's own traditions and

culture. Thanks to discursive analysis, we have seen how representations about language and cultural practices are important for defining or questioning the collective identity of the group.

MOTS CLÉS ■ Migration portugaise, Montréal, pratiques langagières, festivités religieuses, identité ethnolinguistique et culturelle.

KEYWORDS ■ Portuguese migration, Montreal, language practices, religious festivities, ethnolinguistic and cultural identity.

Introduction

En promenade à Montréal, en remontant le boulevard Saint-Laurent depuis le Vieux-Port, nous rencontrons de véritables quartiers ethniques qui caractérisent la ville et soulignent son ouverture à la diversité et à l'altérité. Du Chinatown en passant par le quartier portugais du Petit Portugal, puis par le Mile-End, caractérisé par son importante communauté juive, nous arrivons ensuite à la Petite Italie et enfin à Parc-Extension, quartier phare de la communauté grecque de Montréal. Le quartier portugais s'insère dans ce décor multiethnique et plurilingue et représente, avec ses drapeaux, son église, ses restaurants et ses bars, ses associations et ses clubs, l'âme de l'histoire de la migration du Portugal vers Montréal. Ce quartier et cette communauté (*comunidade* en portugais) ont suscité notre intérêt parce que leur installation dans la ville coïncide avec la période de changement qu'a connue la province de Québec entre les années 1950 et 1970. En effet, cette période est importante du point de vue de l'intégration linguistique des communautés immigrées selon les politiques linguistiques de l'époque¹, notamment à Montréal.

L'étude de la diaspora portugaise à Montréal a attiré l'attention de certains experts, comme Teixeira et Da Rosa (2009 [2000]), qui ont réalisé un ouvrage complet sur l'immigration portugaise au Canada, ou d'autres, comme Lavigne, qui se sont plutôt intéressés à la formation du quartier ethnique et à la question de l'ethnisation (Lavigne 1987; Lavigne *et al.* 1995). En sciences du langage, une étude conduite dans les années 1990 traitait du contact entre le portugais et le français au sein de la communauté portugaise de Montréal, notamment en comparant celle-ci avec la communauté de la région parisienne, en France (Dias-Tatilon 1990). Plus récemment, *Falando português em Montreal*, de Eusébio (2001), a fait état du portugais parlé au sein de ce groupe. Pour sa part, notre étude proposait d'abord de se questionner sur la norme de référence par rapport à l'évolution des pratiques langagières orales en portugais, compte tenu de l'érosion des formes, notamment chez les plus jeunes. D'autre part, elle

analysait les conséquences sur les pratiques langagières quotidiennes en portugais du contexte de contact de langues comme celui de la métropole québécoise (Scetti 2016). Un autre objectif de cette étude a été de mettre en valeur l'importance des questions relatives à la langue et sa relation avec l'identité, bien que cette dernière se base sur une notion d'identité diasporique et idéologique (Rosa et Trivedi 2017). Nous avons observé de quelle manière les membres de la communauté défendent les pratiques langagières comme marque identitaire du groupe en se fondant sur des idéologies linguistiques (Kroskrity 2004, 2000; Schieffelin *et al.* 1998; Woolard 1998) qui consistent en des représentations, des perceptions et des croyances relatives à la langue mises en valeur dans des discours générés dans l'intérêt des locuteurs, soit des membres du groupe en question (Woolard 1998).

Dans cet article, nous souhaitons présenter un autre thème important observé grâce à notre approche ethnographique, soit les activités culturelles et associatives comme enjeux dans la transmission intergénérationnelle et comme espace important de l'élaboration d'une identité ethnolinguistique et culturelle du groupe (Landry *et al.* 2005). L'église communautaire du quartier, la Missão Santa Cruz, fait de son mieux pour trouver un point de rencontre pouvant réunir tous les membres de la communauté, des plus âgés aux plus jeunes. Certaines célébrations religieuses sont encore importantes pour faire le lien entre religion et culture populaire, dont, par exemple, la messe du fado. Toutes ces pratiques traditionnelles et culturelles sont des marqueurs d'une identité collective de la communauté. Toutefois, ce processus identitaire collectif reste dynamique et complexe à définir (Norton et Toohey 2011), tout comme aller à l'école communautaire du samedi, s'engager dans les activités communautaires, être membre d'une association ou d'un club local, ou « consommer » local dans le quartier portugais. Ce sont là de véritables « actes d'identité » (Le Page et Tabouret-Keller 1985).

La spécificité de Montréal

Dans la ville « bilingue² » de Montréal, le débat linguistique est omniprésent et les langues forment un sujet récurrent qui anime la vie publique. Ce contexte est défini comme une « double majorité » (Anctil 1984). Le français est la langue la plus parlée, en nombre de locuteurs (Statistique Canada 2009). Toutefois, l'anglais, par son statut particulier de langue internationale, domine le monde des affaires. En complément, les langues des allophones, ou langues tierces, notamment issues des flux migratoires, partagent cet espace urbain, où elles peuvent définir leurs propres quartiers et leurs propres limites.

Le boulevard Saint-Laurent, anciennement l'axe de partition entre la partie anglophone, à l'ouest, et celle francophone, à l'est, est aujourd'hui salué pour le développement des communautés culturelles. Un monument au Vieux-Port érigé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada explique ainsi :

Cosmopolite, mystérieux, le boulevard Saint-Laurent, appelé familièrement « la *Main* », a joué un rôle prépondérant dans l'émergence et le développement des communautés culturelles du pays. Amorcée au XVII^e siècle, cette artère a vu défiler dès la fin du XIX^e siècle des vagues successives d'immigrants venus de partout y élire domicile, puis se tailler une place dans la société canadienne. Aujourd'hui encore, ce corridor, vibrante épine dorsale de Montréal, affiche les multiples empreintes de ses petits « villages », tels les quartiers juif, chinois, portugais et italien. Là vivent et travaillent gens du pays et d'ailleurs au rythme dynamique des cultures nouvelles et anciennes qui en font un lieu historique inséré dans une trame urbaine en constant renouveau. De ses nombreux petits commerces, manufactures de textile et de vêtements, théâtres et cabarets, est né un mode de vie trépidant qui a su fasciner et inspirer maints romanciers, poètes, chansonniers et cinéastes.

Tous les changements vers une ouverture aux dites communautés culturelles ont eu lieu à partir de la fin des années 1980, quand le Canada a opté pour une politique d'ouverture à l'immigration internationale. En fait, entre 1986 et 1995, l'immigration internationale au Québec a augmenté de 79 % par rapport à la décennie précédente, dépassant alors le record des années 1950. Cette immigration internationale a assuré une rapide croissance démographique de locuteurs de langues tierces (allophones), notamment dans la région urbaine de Montréal.

La politique provinciale a alors dû s'adapter à cette nouvelle réalité et gérer cette situation afin de permettre une intégration multiculturelle tenant compte de la vitalité de chaque langue et des principes de l'interculturalisme québécois. Dans cette dynamique d'intégration et d'adaptation au nouveau contexte, la délimitation de l'espace propre aux langues des migrants dépend de la gestion administrative (Viaut 2004). Montréal s'adapte alors à l'arrivée de ces nouveaux flux migratoires, ainsi qu'aux nouvelles langues, cultures et traditions.

Dans une situation de « minoration », ces nouvelles langues subissent les effets de leur transplantation, ne restant pas nomades et délimitant donc des territoires linguistiques au sein de différentes communautés qui, aujourd'hui encore, sont dessinées comme un puzzle sur le plan de la ville. À Montréal, les langues se défendent, elles luttent et émergent, déterminant leurs lieux d'action dans une ville qui les fait siennes. Marcher dans la ville est une expérience particulière qui anime les sens : des goûts variés,

des ambiances exotiques, des regards à la fois profonds et étrangers, des touches d'esthétisme et un délicat savoir-faire mélangés à des sons et à des chants présentant une musicalité spécifique à chaque langue.

La communauté portugaise

La migration portugaise au Canada s'est amorcée en 1953, quand les premiers immigrés réguliers sont arrivés à Halifax, en Nouvelle-Écosse, à bord du navire italien *Saturnia* (Moura et Soares 2003). Dans les mois et les années qui ont suivi, d'autres bateaux venant de l'Europe sont arrivés au Canada, Montréal étant l'une de leurs destinations. Tout d'abord, des hommes arrivèrent, souvent seuls, puis des familles entières, grâce aux «*cartas de chamada*» (lettres d'invitation), permettant ainsi éventuellement de créer une véritable communauté portugaise dans la ville.

À Montréal, dans le quartier Saint-Louis, nous trouvons l'une des plus anciennes installations de la communauté portugaise au Canada, avec la plus ancienne association, l'*Associação Portuguesa do Canadá*, fondée en 1956. Ce quartier est devenu le centre de la communauté où beaucoup de familles issues de cette migration se sont installées. Ayant auparavant accueilli les migrations des Italiens et des Grecs, ce quartier a alors changé de drapeau et s'est teint de rouge et de vert. Situé près du centre-ville, il représente encore aujourd'hui le centre de la vie communautaire des Portugais et des descendants de cette migration vivant à Montréal, dans la région métropolitaine et dans toute la province de Québec. En fait, il s'agit du véritable centre névralgique de la vie associative et communautaire. En 2016, le recensement canadien a identifié 76 705 personnes de nationalité ou d'origine portugaise dans les cinq provinces³ qui relèvent du Consulat du Portugal à Montréal (Statistique Canada 2016), dont 60 000 dans la seule zone urbaine de Montréal⁴. Selon les statistiques, cette communauté est la deuxième plus importante du pays, après celle de Toronto, qui compte 210 420 personnes, devant celle de Vancouver, avec 24 575 personnes. Au total, le Canada compte 482 610 personnes de nationalité ou d'origine portugaise.

Les causes majeures du départ de ces migrants étaient les difficultés financières et la pauvreté. Le Portugal vivait sous un régime autoritaire fermé, instauré par António de Oliveira Salazar dès les années 1930⁵. Beaucoup de Portugais furent obligés de partir pour chercher d'autres opportunités ou pour fuir le régime. Pour certains hommes, le départ a été une question de vie ou de mort, afin d'éviter le service militaire et la participation aux guerres coloniales en cours en Afrique⁶. Ils partaient à contrecœur pour chercher fortune en Amérique. Toutefois, le

bouleversement de la situation après la chute du régime dictatorial, le 25 avril 1974⁷, a montré le vrai visage du pays, ses difficultés et ses incongruités. Partir à la recherche du bonheur et d'une meilleure situation était la seule solution possible. Vítor, né en 1952, immigré de 1^{re} génération arrivé au Canada après 1974, explique : « *La raison qui m'a fait venir a été la difficulté financière au Portugal* », et il ajoute : « *Ce n'est pas que je vivais mal, mais ici je vis mieux* (notre traduction)⁸ », soulignant la nécessité de quitter le Portugal.

Une autre année fondamentale de l'histoire de la migration portugaise au Canada est 1986⁹. En effet, avec l'entrée du Portugal dans ce qui était à l'époque la Communauté économique européenne (CEE), ancêtre de l'Union européenne, les flux migratoires du pays ibérique ont été détournés vers des destinations européennes, plus proches géographiquement et présentant moins de complications bureaucratiques et administratives. Toutefois, l'immigration portugaise au Canada s'est poursuivie, bien que de façon réduite. Selon les statistiques de l'Observatório da Emigração, dans les années 2000, les entrées annuelles se sont maintenues entre 200 et 700 individus (Pires *et al.* 2014). En 2017, nous comptons 785 entrées, ce qui représente 7 % de moins par rapport à l'année 2016 (Vidigal 2018).

Aujourd'hui, la communauté portugaise reste le centre d'accueil et le centre de la vie communautaire pour ces nouveaux arrivants, bien que beaucoup de membres n'habitent plus les environs et se sont installés dans la banlieue de Montréal, notamment à l'est et au nord, banlieues considérées comme étant moins chères et plus spacieuses (Teixeira et Da Rosa 2009). La *Missão Santa Cruz*, qui est située au 60, rue Rachel Ouest, au croisement de la rue Saint-Urbain, est considérée comme le centre physique de la communauté. La *Missão* s'occupe de la vie religieuse et associative du groupe, mais aussi de sa vie éducative. D'une part, elle gère l'école communautaire en langue portugaise pour les plus jeunes (primaire et secondaire, jusqu'à l'âge de 18 ans), tous les samedis (fusion de l'*Escola Santa Cruz*, fondée en 1971, avec l'*Escola Lusitana*, fondée par le professeur José de Barros en 1975). D'autre part, avec la création de l'*Universidade dos Tempos Livres* (UTL), elle offre aux membres plus âgés de la communauté la possibilité de suivre des cours d'anglais et de français, entre autres. La *Missão Santa Cruz* a une véritable mission au sein du groupe et reste l'âme incontournable de la vie des Portugais de Montréal. Elle anime la vie religieuse et devient le centre de beaucoup d'activités culturelles et traditionnelles pour les membres du groupe. Dans son entourage, nous trouvons l'*Associação Portuguesa do Canadá* et, à quelques pâtés de maisons, le *Club Portugal de Montreal* fondé en 1965 après la cessation de la *Casa dos Portugueses de Montreal*. Plus loin, nous trouvons la *Caixa de Economia dos Portugueses* (Caisse d'épargne des

Portugais), Caisse Desjardins Portugaise ou simplement *Caixa* (la Caisse) pour ses membres. Fondée en 1969, elle a ouvert ses portes sur le boulevard Saint-Laurent en 1973 et compte aujourd'hui environ 5 500 membres. Avec toute une concentration d'activités comme des bars, des restaurants, des boulangeries, des agences de services entre autres, le quartier Saint-Louis est le centre d'une communauté d'affaires prospère et complexe (Robichaud 2004). L'annuaire *Portugal em Montreal*, publié chaque année au sein de la communauté, dresse la liste des associations, des clubs, des institutions, des activités professionnelles et des entreprises portugaises basées à Montréal¹⁰.

Une ethnographie du quartier portugais à Montréal

Cette contribution fait partie d'une étude ethnographique qui s'est déroulée de 2011 jusqu'au début de 2018. Le but principal de cette étude a été de « vivre » la communauté portugaise de Montréal afin d'observer de quelle manière les pratiques langagières en portugais changent et de comprendre les dynamiques de transmission de cette langue au sein du groupe, en mettant en relation ces pratiques avec les représentations identitaires (Scetti 2016).

Méthodologie d'enquête

Cette ethnographie s'est déroulée en trois étapes, grâce à trois terrains de recherche en 2011, en 2014 et en 2018. Lors de la première étude de terrain, en 2011, notre but principal était de connaître et d'observer la communauté et de réaliser la récolte des données en portugais oral pour en analyser l'évolution des formes. Ensuite, nous nous sommes intéressés à l'analyse discursive des entretiens afin d'extrapoler des discours à propos de l'identité collective de la communauté.

Tout d'abord, nous avons élaboré des questionnaires afin de sélectionner au sein de la communauté des locuteurs d'âge, de sexe, de niveau de scolarisation et de situation socioéconomique différents. Nous avons distribué 100 questionnaires qui ont été proposés à des membres du groupe rencontrés dans divers lieux : église, écoles communautaires, associations et clubs, bars, restaurants du quartier ainsi que chez certains membres, en suivant les effets d'une stratégie « boule de neige ».

Ensuite, nous avons sélectionné 52 locuteurs avec lesquels nous avons réalisé des entretiens semi-dirigés (audio et vidéo). Les entretiens ont été conduits notamment dans des espaces publics tels que les bars, les associations et les clubs, ou dans des espaces privés, chez les interviewés. Parmi ce groupe, 20 personnes étaient de sexe masculin et 32 de sexe

féminin, réparties selon trois tranches générationnelles : 15 de 1^{re} génération, 16 de 2^e et 21 de 3^e. En ce qui concerne leur scolarité, 24 personnes étaient encore aux études en 2011, et parmi les autres, il y avait des employés dans l'enseignement, dans les services, dans l'administration, dans le secteur manufacturier, ou encore à la maison. Six des personnes interviewées ont déclaré être retraitées. Quant à l'origine géographique au Portugal, 23 ont dit être originaires ou avoir de la famille du centre du Portugal, 15 venaient des régions du nord et 14 des îles (Madère et Açores). Ce ratio ne représente pas la forte présence d'Açoriens à Montréal, mais leur participation à l'enquête nous a permis d'en savoir plus sur leur participation à la vie communautaire du quartier. Grâce à ces entretiens, nous avons aussi pu questionner les interviewés à propos de leurs pratiques langagières et de la transmission du portugais d'une génération à l'autre, ainsi qu'à propos de leur identité.

Enfin, grâce à notre approche ethnographique, nous avons enregistré et noté de longues sessions d'observation. Nous avons pu observer de quelle manière est parlé le portugais, dans quels espaces et quelles situations. Nous avons aussi pu voir et analyser l'évolution du portugais au contact du français et de l'anglais, et de quelle manière les locuteurs mélangent le portugais avec ces deux langues qui dominent leur contexte. En fait, il est courant d'entendre un dialogue mélangeant les trois langues, en particulier chez les locuteurs les plus jeunes.

De plus, lors des deux terrains de recherche suivants, en 2014 et en 2018, nous avons observé la vie quotidienne en participant aux activités culturelles, traditionnelles et religieuses proposées aux membres de la communauté et aux habitants du quartier. Nous avons ainsi observé et analysé non seulement les pratiques langagières, mais aussi la circulation des discours ainsi que la participation des membres aux pratiques culturelles, traditionnelles et religieuses organisées au sein du groupe.

Deux pistes d'analyse

Notre analyse a été organisée suivant deux pistes principales : l'analyse linguistique des pratiques langagières quotidiennes et l'analyse discursive concernant les idéologies identitaires du groupe. Du point de vue méthodologique, il faut souligner que nous avons proposé soit les questionnaires, soit les entretiens en portugais. Le portugais s'est alors imposé comme langue principale et la présence de l'anglais et du français s'est trouvée réduite dans les données recueillies. Cependant, nous avons pu remarquer l'alternance entre le portugais et ces deux langues lors des sessions d'observation au sein du groupe, ce qui nous a permis de décrire des phénomènes de contact entre ces langues. Une autre limite de cette

étude est le fait que nous nous sommes concentrés sur les pratiques orales, laissant une parenthèse ouverte sur les connaissances et les pratiques de la langue portugaise écrite, ce qui peut être extrapolé, par exemple, par l'analyse des questionnaires.

Dans un premier temps, l'analyse linguistique nous a permis de montrer un processus d'érosion des formes. Nous avons observé sept éléments de fragilité, notamment chez les locuteurs les plus jeunes qui n'utilisent le portugais que dans l'espace familial et communautaire. Nous avons observé le déplacement ou la disparition des clitics dans les verbes pronominaux, la perte des marques grammaticales de genre et de nombre, la non-concordance de certains verbes à altération du radical, la perte de la marque modale du subjonctif, ainsi qu'une domination des usages des auxiliaires *ser* et *ter*, à la place de *estar* et *haver* respectivement (Scetti 2016).

Cette analyse a été complétée, dans un second temps, par une analyse discursive permettant de comprendre de quelle manière les pratiques langagières quotidiennes influencent le processus de construction de l'identité des membres du groupe. La langue portugaise est souvent perçue comme une langue dominante sur le plan international et est considérée comme un véritable outil du futur (Scetti 2015). De langue du passé et héritée des parents, elle devient une langue d'avenir pour les jeunes, un outil qui les aidera dans leur carrière, un élément à valoriser dans le temps.

Ces analyses combinées s'insèrent pleinement dans cette recherche ethnographique qui nous a permis de décrire de façon détaillée la vie de la communauté portugaise de Montréal. En effet, grâce à nos observations dans cette communauté, nous avons pu mieux connaître le groupe, participer à des activités variées, mais aussi effectuer un véritable « voyage » au Portugal tout en restant à Montréal. Cela est attribuable à l'existence d'un véritable quartier ethnique, pièce incontournable dans le puzzle de la diversité urbaine montréalaise.

Dans cet article, nous présentons une description détaillée des observations relatives à la vie religieuse et culturelle de la communauté portugaise de Montréal. La présentation du calendrier liturgique catholique sera suivie de la description ethnographique d'une fête : la *Missa dos Fadistas* (messe des chanteurs de fado). Nous avons choisi cette fête parce qu'elle représente le croisement entre la religion et la culture populaire, et parce que le portugais reste la seule langue utilisée pendant cet événement. Lors de la présentation des données, soit les exemples des fêtes traditionnelles et les enjeux de transmissions intergénérationnelles, nous présenterons certaines citations des interviewés qui sont classés selon leur génération (1G – première génération, 2G – deuxième, et 3G – troisième), leur âge, leur origine, leur niveau de scolarité et leur profession.

Une expérience des sens au sein de la communauté portugaise de Montréal

Le quartier portugais de Montréal n'est pas très étendu, mais, dans le quartier du Plateau-Mont-Royal, il se détache comme l'une des plus belles réalités de quartier ethnique de la ville, une véritable « enclave ethnique » (Zucchi 2007). L'église de Santa Cruz et son parvis sont très connus. On peut y suivre les fêtes religieuses et leurs processions tout au long du calendrier liturgique. C'est une véritable célébration pour les sens : nous pouvons y observer les couleurs des habits traditionnels, goûter les spécialités de la cuisine lusitaine sur le parvis ou dans les restaurants portugais tout autour et nous pouvons sentir les parfums *da terra* (du pays, du terroir). Mais surtout, nous pouvons écouter des chants en portugais, langue qui se parle encore au sein de la communauté. Les fêtes religieuses sont des moments privilégiés pour vivre toutes ces sensations. De plus, lors des processions, c'est l'occasion de voir défiler des groupes de danse folklorique, des fanfares et des chorales qui se succèdent au passage des statues d'un saint célébré ou de la Vierge Marie.

Les célébrations religieuses au sein de la communauté portugaise

L'une des caractéristiques de la vie communautaire des Portugais à Montréal est l'important calendrier des célébrations religieuses. Pendant toute l'année ecclésiastique, la *Missão Santa Cruz* détermine en alternance les fêtes religieuses et traditionnelles, de la fête de Pâques (les *Romeiros* – fête du pardon, le Vendredi saint) jusqu'à Noël. Au printemps, la première fête est dédiée au *Espírito Santo* (Saint Esprit) qui se déroule de Pâques jusqu'à la Pentecôte. Elle est suivie de la fête du *Senhor Santo Cristo dos Milagres* (Saint Christ des Miracles) et de la fête de *Nossa Senhora de Fátima* (Notre-Dame de Fatima) le 13 mai. Au mois de juin, c'est au tour des saints populaires (*Santo António*, *São João* et *São Pedro*) d'être célébrés, respectivement le 13, le 24 et le 29 juin. Enfin, la fête de *Nossa Senhora do Monte* (Notre-Dame du Mont), en août, clôture le calendrier estival, avant d'arriver à l'avent, qui précède Noël.

Toutes ces célébrations du rite catholique latin sont des événements organisés par et pour le groupe et font aujourd'hui partie de la vie religieuse de la province du Québec. Par ailleurs, ces fêtes ont retenu l'intérêt de la Commission des biens culturels, qui a publié un rapport sur la situation du patrimoine religieux au Québec (Simard 1998), et elles font maintenant partie du Patrimoine immatériel religieux du Québec¹¹ (Noppen et Morisset 2005).

Pour les membres de la communauté, c'est une occasion de représenter leur pays d'origine et leurs traditions et de s'exposer à la ville. Toute

l'année, les membres des comités organisateurs de chacune des fêtes préparent la célébration religieuse et liturgique (messe et procession) accompagnée par une fête à caractère populaire qui rassemble cuisine traditionnelle, danse et musique. Ces fêtes ont lieu sur le parvis de l'église et attirent, par les goûts et les parfums, tout le voisinage. Agostinho (1G – 1950, Madère, primaire, secteur manufacturier), par exemple, ancien directeur de l'organisation de la fête de *Nossa Senhora do Monte*, fête des Madériens, souligne l'importance d'une bonne organisation et du passage des rênes par son père, qui était à la tête de l'organisation : « À cette époque je faisais peu, j'étais peu engagé, je l'aidais [son père] peu [...], aujourd'hui je suis assez engagé, j'ai aussi été président [de l'organisation]¹². » Plus jeune il suivait l'événement de loin. Avec l'âge, il explique avoir dû s'engager davantage jusqu'à devenir président du comité d'organisation. Il s'agit d'une tradition familiale qui permet aux Madériens de représenter leur île, autant au sein de la communauté qu'aux yeux des autres Montréalais. La fête du *Espírito Santo* et la fête du *Senhor Santo Cristo dos Milagres* à Montréal sont, par exemple, des célébrations associées aux Açoriens, car il s'agit de célébrations importées de leur archipel. La fête du *Espírito Santo* est aujourd'hui l'une des fêtes les plus célébrées par les migrants açoriens dans le monde (Leal 2000).

Toutes ces fêtes sont des exemples de la poursuite de la vie religieuse et culturelle au sein du groupe, bien que certains gardent des craintes pour le futur. En effet, les membres les plus âgés de la communauté ont peur que les plus jeunes s'éloignent de ces pratiques religieuses, qui sont à la fois culturelles et traditionnelles, car ils célèbrent de moins en moins la messe. Alberto (1G – 1955, Centre, secondaire, services) manifeste son désir en disant : « Il serait bien si nos jeunes fréquentent les “choses” portugaises et qu'ils ne laissent pas tomber nos traditions portugaises¹³. » Il craint que l'engagement en baisse chez les plus jeunes dans les activités de la communauté ne soit la cause, à long terme, de la perte des traditions portugaises à Montréal. Virgílio (1G – 1954, Centre, primaire, services) soutient le discours d'Alberto. Il est toutefois plus dramatique et accuse les jeunes de « vouloir en finir avec tout ce qui concerne notre culture, tout ce qu'est notre culture, non seulement la langue mais toutes les traditions ». Il ajoute que la raison est attribuable au fait « de ne pas avoir de gens capables de faire cela¹⁴ », remettant en question l'engagement des plus jeunes au sein des associations et des clubs. Ce type d'inquiétude revient souvent dans les discours prononcés au sein du groupe que nous avons observé.

L'église de la *Missão Santa Cruz* fait de son mieux pour trouver un point de rencontre entre les membres plus âgés et les plus jeunes de la communauté. Par exemple, elle a publié une affiche à la sortie de l'église

qui s'intitule *encontros* (rencontres). Il s'agit d'un manifeste en papier, décoré avec des photos d'*azulejos* colorés (faïence portugaise) et des photos des endroits les plus significatifs de la présence des Portugais à Montréal: l'église Santa Cruz et le parc du Portugal, à l'intersection de la rue Marie-Anne et du boulevard Saint-Laurent. Ce document est écrit en français et en portugais et s'adresse aux nouveaux arrivés qui visitent l'église, mais surtout aux paroissiens. Il illustre différentes célébrations religieuses et culturelles qui animent la vie catholique de l'église et de ses paroissiens. Toutes les fêtes du calendrier de la *Missão* y sont décrites en détail: les saints populaires (*Santo António*, *São Pedro* et *São João*), la fête de *Nossa Senhora do Monte*, la fête du *Espírito Santo*, la fête du *Senhor Santo Cristo dos Milagres*, les *Romeiros* et la fête de *Nossa Senhora de Fátima*.

La messe et le fado, mélange entre religion et culture populaire

Le fado se maintient comme pierre angulaire de la culture portugaise dans le monde, par son origine et par son histoire faite de départs et de voyages. « *Il fait partie du patrimoine immatériel de l'UNESCO* », souligne Marta Raposo, chanteuse de fado. Son nom, qui vient du latin *fatum*, fait référence au destin. Sa musique, souvent mélancolique, donne voix à la *saudade* portugaise, depuis les départs pour les grandes découvertes des 15^e et 16^e siècles jusqu'aux migrations qui ont marqué l'histoire récente du Portugal.

Depuis cinq ans, l'église de la *Missão Santa Cruz* veut créer un lien entre religion et culture en insistant sur trois nouveaux « f » représentant la culture portugaise contemporaine de Montréal. Il ne faut pas confondre ces trois « f » avec ceux de la dictature salazarienne, c'est-à-dire: *Fado*, *Fátima* et *Futebol*¹⁵, bien que deux des trois se rencontrent à nouveau (le fado et la religion, personnifiée dans le personnage de Notre-Dame de Fatima). Le but est d'attirer plus de gens à l'église, de les faire travailler ensemble et de leur montrer que la communauté est vivante.

Pendant le carême, entre février et mars en particulier, trois messes sont organisées pour féliciter les porteurs de la culture portugaise outre-mer, les nouveaux trois « f ». Tout d'abord, un « f » reflète la *Missa das Filarmónicas*, messe dédiée aux fanfares philharmoniques de la communauté dans la région urbaine de Montréal qui accompagnent avec leur musique la célébration liturgique. Le deuxième « f » représente la *Missa do Folclore*, messe où sont célébrés les différents groupes du *rancho folclórico* (troupe de danse folklorique portugaise) à Montréal, qui dévoilent leurs tenues traditionnelles, leurs danses et leurs chants aux paroissiens. Enfin, le troisième « f » représente le fado, avec la *Missa dos Fadistas* qui clôture cette tournée au cœur de la culture populaire portugaise.

En 2018, cette messe a coïncidé avec notre terrain de recherche et a été célébrée le dimanche 4 mars. Ce jour-là, l'église était remplie, les paroissiens avaient sorti leurs plus beaux manteaux et chapeaux et leurs plus belles robes pour se rendre à la messe. Le prêtre avait préparé la cérémonie en tenant compte des invités de cette journée : quatre chanteurs de fado, deux hommes et deux femmes, accompagnés par trois musiciens avec une guitare portugaise, une *viola* (presque une guitare classique) et une basse.

La célébration s'est déroulée intégralement en portugais. La liturgie alternait avec des chants de fado, certains populaires et d'autres moins connus. La *fadista* Marta Raposo nous a présenté la *Cantilena da Lua Nova* de Frei Hermano da Câmara, chant qui a soulevé un air de joie envers Dieu et envers la nouvelle lune, mélangeant religion et culture populaire païenne. Les paroles du refrain, très dansant, s'éparpillaient jusqu'au plafond de l'église et incitaient les participants à sourire, à pleurer ou à soupirer, ce qui a retenu notre attention.

*Lua nova benza a Deus,
Minha madrinha é mãe de Deus,
Que me fez a cruz na testa,
Que o demónio não me impeça,
Nem de noite nem de dia,
Nem à hora do meio dia.
Lua nova benza a Deus,
Minha madrinha é mãe de Deus.
Já os galos cantam, cantam,
Já os anjos se levantam,
Já o Senhor subiu à cruz,
Para sempre, amén Jesus¹⁶.*

Ces paroles sont fortes et porteuses d'émotions. L'auditoire n'a pas pu retenir ses applaudissements à la fin, comme chaque bon *fadista* le mérite dans une soirée de fado, au Portugal. Certains participants ont fait le lien entre célébration, histoire de famille et terre d'origine. Maria (1G – 1951, Nord, primaire, femme de ménage) soulignait après la messe l'importance de ce type de cérémonie et de ce message pour toute la communauté. Pour elle, c'est un message d'union. Elle a affirmé : « *Il serait bien de le faire plus souvent* [chanter le fado à la messe]¹⁷ », soulignant le fait qu'il faudrait intégrer plus souvent une pratique populaire à la célébration religieuse dominicale.

Chants et musiques se mélangeaient alors, non seulement à la célébration du dimanche, mais aussi dans les espaces de l'église, les remplissant de tendresse, d'amour et de souffrance. Le décor était éblouissant : le prêtre et ses collaborateurs à gauche de l'autel, les fadistes et leurs musiciens à

la droite et au fond, les représentations du Christ faites avec des *azulejos* décorant cette peinture d'une autre époque. On se serait cru au Portugal. À la fin de la cérémonie religieuse, les paroissiens ont été invités dans le sous-sol de l'église pour continuer la fête, partager un verre de vin et quelques amuse-bouche. Ici, les gens ont eu le temps d'échanger leurs impressions sur la messe. De notre côté, nous avons pu observer la présence de gens de tous les âges qui se retrouvaient afin de partager un élément de leur patrimoine culturel. Le fado est une pratique qui touche et qui rassemble; «*c'est notre âme*¹⁸», souligne à nouveau la *fadista* Marta Raposo, de qui nous pouvons souligner ce «notre» inclusif pour et dans le groupe. Cette pratique est présentée comme un marqueur de l'identité portugaise et, par conséquent, du groupe. La pratique musicale et le chant en portugais semblent contenir l'identité ethnolinguistique de la communauté (Landry *et al.* 2005).

Les pratiques culturelles comme marqueurs d'identité

Dans ce contexte de migration, nous avons observé de quelle manière les célébrations religieuses peuvent devenir des «actes d'identité» (Le Page et Tabouret-Keller 1985) pour les membres du groupe qui y participent. Tout comme le choix de parler le portugais est une marque d'appartenance au groupe, le fait de partager une histoire familiale de migration ou les mêmes traditions culturelles devient un élément important dans le processus de (re)construction identitaire de chacun. Tous ces éléments sont importants dans un groupe pour en définir les membres: qui en fait partie, comment et pourquoi en faire partie. Ce processus implique que les membres se posent de nombreuses questions sur leur propre degré d'appartenance au groupe. Cette identité définie comme étant ethnolinguistique (Landry *et al.* 2005) est à la fois monolithique et plurielle, selon les définitions de chacun des membres. Il s'agit donc d'une identité qui est à la fois attribuée et choisie. Les membres ne se sentent pas moins canadiens ou québécois, mais ils intègrent leur répertoire identitaire.

Le portugais se transmet encore au sein de la communauté, bien que les institutions, les clubs et les associations doivent faire des efforts pour que les jeunes continuent de le parler. Le nombre d'élèves inscrits à l'école communautaire du samedi est en décroissance depuis les années 2000 (Eusébio 2001). Il y en avait environ 300 en 2018 (niveaux primaire et secondaire), l'école a connu son apogée dans les années 1982-83 avec près de 1000 élèves, selon les statistiques (*ibid.*). La cause de cette décroissance reste la diminution du flux migratoire du Portugal vers le Canada (Pires *et al.* 2014), qui, avant, avait assuré la survie de la communauté. Bien que

le portugais reste la langue véhiculaire du groupe, la *Missão Santa Cruz* doit promouvoir sa pratique et montrer qu'elle est prestigieuse.

Les festivités religieuses présentées ici honorent l'année liturgique et sont un manifeste de l'identité du groupe, un lien que la communauté maintient avec le Portugal et avec la culture religieuse catholique. Cela devient un marqueur de l'identité portugaise de Montréal, où le portugais reste protagoniste. Aujourd'hui, avec le passage de la 3^e à la 4^e génération de descendants de cette migration, malgré une grande incertitude au sujet d'une identité collective et univoque, il y a plus d'ouverture pour des constructions identitaires différentes (Moore et Brohy 2013 : 289), où les éléments liés à la « portugaisité » en rencontrent d'autres propres au contexte local, dans une définition plurielle, plus ouverte et malléable.

Pendant notre analyse des pratiques langagières au quotidien, nous avons pu observer que le portugais continue de se transmettre, malgré certaines difficultés. La poursuite de la vie culturelle et des traditions du groupe est mise en cause, bien qu'à ce jour, le portugais reste la langue véhiculaire et la langue d'usage dans la majorité des activités que nous avons observées lors des terrains de recherche. Nous avons aussi pu constater que les trois langues présentes dans l'espace public (le portugais, le français et l'anglais) se mélangent continuellement et que les discours au sein du groupe soulignent l'importance de savoir parler les trois. Esmeralda (2G – 1966, Nord, université, services), par exemple, analyse ses propres pratiques et nous raconte pourquoi il est important, aujourd'hui, que son fils soit scolarisé à l'école portugaise le samedi :

Je peux parler les trois langues [anglais, français et portugais] et je n'ai aucune difficulté, et alors je passe de l'une à l'autre. Je peux parler dans la même phrase. Je peux mettre toutes les trois sans aucune difficulté, et moi je pensais que c'était important pour lui [son fils – d'apprendre le portugais] premièrement parce que sa grand-mère maternelle parle seulement en portugais, deuxièmement parce que ma sœur est au Portugal aussi, et il a un cousin qui est presque de son âge et pour eux [le fils et son cousin] avoir une communication [c'est important]¹⁹.

Il est vrai que les jeunes générations sont plus éloignées de l'histoire de migration que leurs parents. Ils sont moins attachés au Portugal, qu'ils visitent tous les deux ans ou plus rarement. Cependant, ils sont baignés depuis leur plus jeune âge dans la vie portugaise de la communauté et dans les pratiques langagières et culturelles en portugais. Sílvia (2G – 1989, Nord, université, étudiante), raconte comment sont, selon elle, les autres communautés portugaises dans le continent nord-américain : « *Quand je vais à Toronto et quand je vais aux États-Unis, c'est différent, ce n'est pas la même chose.* » Elle souligne ainsi la spécificité de

la communauté de Montréal, notamment du point de vue de sa vivacité : « *On est tous ensemble [ici], c'est une grande fête*²⁰. »

Le *nós* (nous) sous-entendu de Sílvia présente cette image de groupe uni et propose une définition de l'identité ethnolinguistique de la communauté. Dans les activités organisées par la *Missão Santa Cruz*, nous observons l'importance qui est donnée au portugais et à ce *nós*. L'église reste la promotrice de la transmission de la langue de génération en génération. Elle s'occupe de la partie religieuse et culturelle en portugais et, à travers l'école communautaire, elle promeut le prestige du portugais pour l'avenir des plus jeunes membres de la communauté (Scetti 2015).

Chaque locuteur intègre des éléments différents dans la liste des marqueurs d'identité. L'usage du portugais reste un élément important dans les pratiques mais surtout dans les représentations et dans les imaginaires mobilisés dans les discours au sein du groupe. Avec les pratiques langagières, d'autres pratiques, culturelles et traditionnelles, deviennent alors des marqueurs de l'identité ethnolinguistique de la communauté, comme nous l'avons montré pour le fado.

Conclusion

Pour conclure, notre recherche ethnographique a montré qu'il est important pour les membres de la communauté de définir une identité ethnolinguistique pour le groupe (Landry *et al.* 2005), mais qu'il est aussi important de s'interroger à son sujet selon le choix de chaque membre de la communauté.

Fréquenter l'école communautaire le samedi, participer à la messe et aux fêtes religieuses, s'inscrire et s'engager dans un groupe de danse folklorique, être membre d'une association ou d'un club local ou bien manger dans un restaurant, boire un *cafezinho* (petit café) dans un bar du quartier portugais sont tous des éléments importants pour « vivre à la portugaise » et pour maintenir la communauté dans le temps. Ces actes peuvent être perçus comme de véritables « actes d'identité » (Le Page et Tabouret-Keller 1985). Tous les membres du groupe ont une responsabilité pour assurer la pérennisation du quartier, promouvoir son histoire et son existence aujourd'hui ainsi que sa langue.

C'est sur cette image de pluralité du groupe que l'identité collective est mise en scène et que l'exclusivité est remplacée par l'alternative. Cette étude comble une lacune dans la recherche sur la communauté portugaise de Montréal en matière de pratiques langagières, mais aussi en matière de travail ethnographique. Cependant, ce travail se veut dynamique et toujours en évolution. En fait, lors de nos dernières observations en 2018, en marchant dans le quartier, nous avons pu entendre un « nouveau

portugais». En effet, depuis quelques années, une nouvelle vague de migration venue du Brésil s'installe à Montréal et trouve son pied-à-terre au sein du quartier portugais (Almeida 2015, 2014). La communauté portugaise vieillit et des espaces se créent pour les nouveaux arrivants du Brésil. En effet, depuis trois ans, la statue de *Nossa Senhora Aparecida*²¹ a trouvé sa place dans l'église Santa Cruz à côté d'un drapeau brésilien. De plus, depuis quelques années, chaque dimanche à 11 h 30, la communauté brésilienne anime une messe, ce qui peut aussi être interprété comme un acte identitaire, puisque les deux variantes de portugais sont différentes, tout comme la majorité du public. Cela montre une vraie ouverture de la communauté portugaise envers ce nouveau groupe, avec lequel elle partage ses espaces.

L'église de la *Missão Santa Cruz* semble vouloir agir et faire face au vieillissement de la communauté portugaise de Montréal. Ses membres, comme les membres les plus actifs au sein de clubs ou des associations, font de leur mieux pour attirer les plus jeunes et leur permettre d'être en contact avec les membres les plus âgés du groupe. La *Missa dos Fadistas*, alors, n'est pas seulement une célébration religieuse, c'est aussi une occasion de rencontre et un acte de promotion de la culture populaire. Ces pratiques liées à la tradition et à la culture aident à définir la communauté, son histoire et son existence dans le futur. «Consommer» local dans le quartier devient important vu que «la communauté commence déjà à être âgée²²» (Maria, 1G – 1951, Nord, primaire, services). Il faut soutenir les activités du quartier, dans un but de revitalisation, sans tomber dans un processus de marchandisation de l'«ethnique», comme Da Silva le souligne dans le cas de la communauté portugaise de Toronto (2012).

Face à ce déclin du groupe, il sera intéressant d'observer les dynamiques de la migration brésilienne à Montréal et le rôle du portugais comme élément fédérateur. Les deux groupes semblent se rapprocher dans le but de faire rayonner le portugais comme langue partagée. De ce fait, de nouvelles marques d'identité seront à créer, à défendre et à valoriser. Le répertoire identitaire de chacun au sein du quartier s'élargit sous un nouveau drapeau, celui de la lusophonie.

Notes

1. La période de la Révolution tranquille au Québec a été importante en ce qui concerne la politique linguistique en faveur du français. En 1974, la loi 22 sur la langue officielle a fait du français la langue officielle dans certains secteurs (législation, administration, entrepreneuriat, enseignement, affaires et commerce). La loi 101 de 1977, connue sous le nom de *Charte de la langue française*, fut importante dans la gestion de la différence culturelle et linguistique pour l'intégration des migrants.

2. La ville n'est pas officiellement bilingue, bien que ses habitants la considèrent ainsi. Selon un sondage conduit en 2013 par CBC/Radio-Canada auprès des citoyens de la ville, 77 % des habitants considèrent que la ville est bilingue (<http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/majority-of-montreal-residents-see-city-as-bilingual-poll-1.2100712>).
3. Les cinq provinces desservies par le Consulat du Portugal à Montréal sont: le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Ce consulat s'occupe aussi, du point de vue juridique, de la ville de Cornwall (Ontario).
4. Consulat du Portugal à Montréal: <https://www.montreal.consuladoporugal.mne.pt/pt/portugal-no-canada/comunidades-portuguesas>.
5. António de Oliveira Salazar – homme politique portugais, professeur d'économie à l'Université de Coimbra, président du conseil des Ministres de 1932 à 1968 et fondateur du régime dictatorial de l'*Estado Novo* (État Nouveau).
6. Les guerres coloniales – Guerra do Ultramar ou guerres de Libération (du point de vue des ex-colonies portugaises en Afrique) – ont opposé les forces armées portugaises et les armées de libération des anciennes colonies portugaises en Afrique (Angola, Guinée-Bissau, Cap-Vert et Mozambique). Les conflits éclatent en Angola le 4 février de 1961 et se terminent avec la chute de la dictature en 1974.
7. 25 avril 1974, chute de la dictature au Portugal suite à la *Revolução dos Cravos* (Révolution des Œillets).
8. «*A razão que me fez vir foi a dificuldade financeira em Portugal. Não é que eu vivesse mal, só que aqui vivo melhor*».
9. 1^{er} janvier 1986, signature de l'adhésion officielle du Portugal et de l'Espagne à la CEE.
10. Portugal *em Montreal*. Montréal, Information publicitaire portugaise: <http://www.galo.ca/>.
11. Patrimoine immatériel religieux du Québec: <http://www.ipir.ulaval.ca/>.
12. «*Nesta altura eu fazia pouco, 'tava pouco envolvido, ajudava-o um pouco [...], hoje estou bastante envolvido, também já fui presidente.*»
13. «*Era bom que os nossos jovens frequentassem mais as coisas portuguesas e não deixassem cair as nossas tradições portuguesas.*»
14. «*levar a cabo tudo o que seja a nossa cultura finalmente, tudo o que seja da nossa cultura não só a língua como toda tradições, tudo o que nós tínhamos. [...] Não haver gente capaz disso.*»
15. Les trois «f» représentent les trois mots qui symbolisaient les valeurs nationales portugaises pendant la dictature. Le fado, la musique et le folklore, *Fátima*, la religion (localité au centre du Portugal qui a vu l'apparition de la Vierge Marie en 1917 et qui reste un lieu de pèlerinage national et international) et le *Futebol*, le football comme religion (période des succès internationaux de l'équipe du FC Benfica, équipe de Lisbonne, gagnante de deux Ligues de Champions en 1961 et 1962, de l'équipe nationale et des champions nationaux à l'étranger).
16. Traduction (refrain du fado *Cantilena da Lua Nova* de Frei Hermano da Câmara): «*Nouvelle Lune bénit Dieu, ma marraine est la mère de Dieu, qui a fait la croix sur mon front et fait que le diable ne m'en empêche pas, ni de nuit ni de jour, ni à l'heure du midi. Nouvelle lune bénit Dieu, ma marraine est la mère de Dieu. Les coqs chantent, chantent déjà, les anges se lèvent, le Seigneur est déjà monté sur la croix, pour toujours, amen, Jésus.*»
17. «*Seria bom que se fizesse mais.*»
18. «*É a nossa alma.*»
19. «*Consigo falar as três línguas, não tenho dificuldade nenhuma, portanto a gente vai de uma pa' outra. Eu consigo falar na mesma frase. A gente consegue pôr todas*

as três sem dificuldade nenhuma e eu achei que era importante para ele, primeiro porque a avó materna só fala em português, segundo porque a minha irmã está em Portugal também e tem um primo que é da idade dele e para eles terem alguma comunicação.»

20. «*Quando eu vou a Toronto ou quando vou nos Estados Unidos é diferente, não é a mesma coisa. [...] Somos todos juntos, é tudo uma grande festa.*»
21. Notre-Dame d'Aparecida, la sainte patronne du Brésil. Son sanctuaire se situe dans l'État de São Paulo et sa fête est célébrée le 12 octobre.
22. «*Já a comunidade está a ficar velha.*»

Bibliographie

- Almeida, E., 2015. *Les immigrants brésiliens au Québec: une diaspora sélectionnée en territoire francophone*. Thèse de doctorat, Université Paris Descartes.
- Almeida, E., 2014. «La citoyenneté au-delà des frontières nationales: la politique étrangère brésilienne et les Brésiliens au Québec», *RITA*, n° 7. <http://www.revue-rita.com/dossier/la-citoyennete-au-dela-des-frontieres-nationales-la-politique-etrangere-bresilienne-et-les-bresiliens-au-quebec.html> [consulté le 27 mai 2019].
- Anctil, P., 1984. «Double majorité et multiplicité interculturelle à Montréal», *Recherches sociographiques*, vol. 25, n° 3, p. 441-456.
- CBC, 2013. «Majority of Montreal Residents See City as Bilingual: Poll», *CBC*, 17 octobre 2013. <http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/majority-of-montreal-residents-see-city-as-bilingual-poll-1.2100712> [consulté le 27 mai 2019].
- Da Silva, E., 2012. «Making and Masking Difference: Multiculturalism and Sociolinguistic Tensions in Toronto's Portuguese-Canadian Market», *Portuguese Studies Review*, vol. 20, n° 2, p. 59-78.
- Dias-Tatilon, M., 1990. *Deux langues en contact: le français et le portugais dans les communautés de Paris et de Montréal*. Thèse de doctorat, Université de Toronto.
- Eusébio, J., 2001. *Falando Português em Montréal*. Montréal, Quebec World.
- Kroskrity, P. V., 2004. «Language Ideologies», in A. Duranti (dir.), *A Companion to Linguistic Anthropology*. Malden, Blackwell, p. 496-517.
- Kroskrity, P. V. (dir.), 2000. *Regimes of Language. Ideologies, Politics and Identities*. Santa Fe, School of American Research Press.
- Landry, R., R. Allard et K. Deveau, 2005. «Revitalisation ethnolinguistique: un modèle macroscopique», in A. Magord (dir.), *Innovation et adaptation: expériences académiques contemporaines*. Bruxelles, Peter Lang.
- Lavigne, G., 1987. *Les ethniques et la ville. L'aventure des immigrants portugais à Montréal*. Longueuil, Édition du Préambule.
- Lavigne, G., N. Daudelin et G. Ritchot, 1995. «L'ethnisation de l'établissement humain en Amérique du Nord: l'exemple du quartier portugais à Montréal», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 108, p. 417-443.
- Leal, J., 2000. «Traditions locales et émigration: les fêtes du Saint-Esprit aux Açores», *Ethnologie française*, vol. 30, n° 1, p. 51-60.
- Le Page, R. B. et A. Tabouret-Keller, 1985. *Acts of Identity: Creole-Based Approaches to Language and Ethnicity*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Moore, D. et C. Brohy, 2013. «Identités plurilingues et pluriculturelles», in Jacky Simonin et Sylvie Wharton (dir.), *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*. Lyon, ENS Éditions, p. 289-315.

- Moura de Almeida, M. et I. Soares, 2003. *Pionniers. L'avant-garde de l'immigration portugaise, Canada 1953*. Montréal, Direcção Geral dos Assuntos Consulares e Comunidades Portuguesas.
- Noppen, L. et L. K. Morisset, 2005. *Les églises du Québec: un patrimoine à réinventer*. Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Norton, B. et K. Toohey, 2011. «Identity, Language Learning, and Social Change», *Language Teaching*, vol. 44, n° 4, p. 412-446.
- Pires, R. et al., 2014. «Emigração Portuguesa. Relatório Estatístico 2014», *Observatório da Emigração e Rede Migra, Instituto Universitário de Lisboa (ISCTE-IUL), CIES-IUL e DGACCP*.
- Robichaud, D., 2004, «La création du quartier portugais de Montréal. Une histoire d'entrepreneurs», *Géographie, Économie, Société*, vol. 6, n° 4, p. 415-438.
- Rosa, J. et S. Trivedi, 2017. «Diaspora and Language», in S. Canagarajah (dir.), *The Routledge Handbook of Migration and Language*. New York, Routledge, p. 330-346.
- Scetti, F., 2016. *Évolution de la langue portugaise dans sa dynamique de transmission au sein de la «communauté portugaise» de Montréal*. Thèse de doctorat, Université Paris Descartes.
- Scetti, F., 2015. «O português não é só a língua do passado e dos avós, mas é também uma nova língua do futuro!», in I. Corrêa da Silva, M. Pignatelli et S. de Matos Viegas (dir.), *Livro de Atas do 1º Congresso da Associação Internacional de Ciências Sociais e Humanas em Língua Portuguesa*. Universidade Nova de Lisboa, p. 6443-6451.
- Schieffelin, B., K. A. Woolard et P. V. Kroskrity (dir.), 1998. *Language Ideologies. Practice and Theory*. Oxford et New York, Oxford University Press.
- Simard, J., 1998. *Le patrimoine religieux au Québec: exposé de la situation et orientations*. Québec, Publications du Québec.
- Statistique Canada, 2016. *Census of Canada 2016: Immigration and Ethnocultural Diversity*. N° 98-400-X2016187 au catalogue, Ottawa.
- Statistique Canada, 2009. *Census of Canada 2006: Citizenship, immigration, birth-place, generation status, ethnic origin, visible minorities, and aboriginal peoples*. N° 97-557-XIE au catalogue, Ottawa.
- Teixeira, J. C. et V. M. Pereira Da Rosa, 2009 [2000]. *The Portuguese in Canada: Diasporic Challenges and Adjustment*. Toronto, University of Toronto Press.
- Viaut, A., 2004. «La frontière linguistique de la ligne à l'espace: éléments pour une schématisation», *Glottopol*, n° 4, p. 6-22.
- Vidigal, I., 2018. «Entradas de portuguesas no Canadá diminuí em 2017», *Observatório da Emigração*. <http://observatorioemigracao.pt/np4/6356.html> [consulté le 27 mai 2019].
- Woolard, K. A., 1998. «Introduction: Language Ideology as a Field of Inquiry», in B. Schieffelin, K. A. Woolard et P. V. Kroskrity (dir.), *Language Ideologies*. Oxford et New York, Oxford University Press.
- Zucchi, J., 2007. *A History of Ethnic Enclaves in Canada. Tome 9*. Ottawa, Canadian Historical Association.

Diversité urbaine



Équipe de rédaction

Volume 20, numéro 2, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075462ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075462ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2020). Équipe de rédaction. *Diversité urbaine*, 20(2), 151–151.
<https://doi.org/10.7202/1075462ar>

Équipe de rédaction

Comité de direction

Directrice: Tania Saba

Rédactrices: Josianne Le Gall et Géraldine Mossière

Rédactrice adjointe: Marie-Jeanne Blain

Adjoint à la rédaction: Fabien Maillé-Paulin

Coordination scientifique: Josefina Rossell

Assistantes à la rédaction

Maryse Froment-Lebeau, Marie-Claire Légaré et Anne-Frédérique Déry

Comité international de lecture

Fernanda Claudio, McGill University

Sylvie Fortin, Université de Montréal

Myriam Hachimi Alaoui, IDEES-Le Havre - Identités et différenciations dans les espaces, les environnements et les sociétés (UMR IDEES 62 66)

Marie-Claude Haince, Université de Montréal

Jean-Ignace Olazabal, Université de Montréal

Victor Piché, Université de Montréal

Martha Radice, Dalhousie University

Christian Rinaudo, Unité de recherche migrations et société (URMIS) (CNRS, IRD, Université Denis Paris Diderot, Université Nice Sophia Antipolis)

Emmanuelle Santelli, Centre Max Weber, CNRS, Université de Lyon 2

Sarah Wilkins-Laflamme, University of Waterloo

Édition et mise en page

Les Presses de l'Université de Montréal